This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 402949

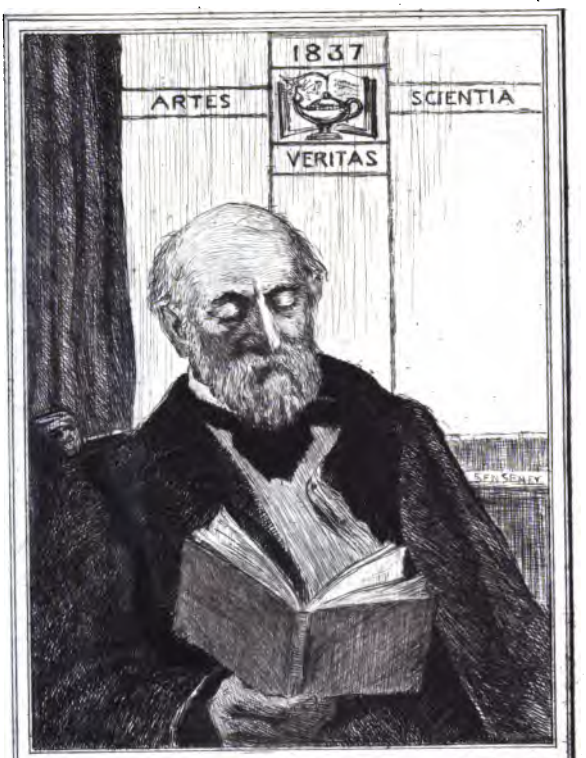

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

F
1015
.D817

Vrijmond

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES

UNE

FRANCE OUBLIÉE

L'ACADIE

PAR

GASTON DU BOSCQ DE BEAUMONT

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 36 GRAVURES ET D'UNE CARTE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
1902

Droits de traduction et de reproduction réservés.

UNE

FRANCE OUBLIÉE

L'ACADIE

« Qui se souvient de l'Acadie? »
(RAMEAU DE SAINT-PÈRE.)

I

HISTOIRE DE L'ACADIE

Domination française (1604-1713). — L'Acadie se trouve partagée entre la France et l'Angleterre. — Dispersion des Acadiens. — Domination anglaise (1713-1758).

« LA France possédait, autrefois, dans l'Amérique Septentrionale, un vaste empire, qui s'étendait depuis le Labrador jusqu'aux Florides, et depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'aux lacs les plus reculés du haut Canada[1]. »

De notre empire perdu, l'Acadie, par son histoire tragique, est une région fort intéressante et, cependant, très peu connue; les malheurs de cette Pologne d'outre-mer ont inspiré les poètes; Longfellow l'a chantée en vers

1. Chateaubriand.

inoubliables dans son poème d'*Évangéline* : elle est classique — et ignorée.

A Québec même, ou Montréal, les Provinces Maritimes (l'on désigne ainsi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Ile du Prince-Édouard qui composent aujourd'hui l'ancienne Acadie), les Provinces Maritimes ne sont guère plus connues que, pour un Parisien, la Suède ou la Norvège, bien qu'on puisse, grâce à l'*Intercolonial*, les atteindre en moins de vingt-quatre heures. Enveloppées par les brumes de Terre-Neuve et la grande houle de l'Atlantique, ces Provinces sont la patrie de cent cinquante mille Français demeurés fidèles à leurs traditions, malgré un siècle et demi de domination anglaise. Confondus, d'habitude, avec leurs frères de Québec, ils en diffèrent totalement, tant par leur histoire que par leurs aspirations : unie au Canada depuis 1867, date de la confédération des colonies britanniques de l'Amérique du Nord, l'ancienne Acadie lui était auparavant tout aussi étrangère que la Louisiane, et les deux nations n'avaient qu'une lointaine communauté d'origine, rameaux du vieil arbre gaulois depuis longtemps séparés.

La renaissance de ce peuple que l'on croyait éteint, est de date récente et tient presque du miracle : en 1755, au jour de leur exode, les Acadiens étaient environ dix-huit mille; en 1767, un recensement officiel n'en signale plus que douze cent soixante-cinq, ancêtres directs des cent cinquante mille répandus maintenant par petits groupes parmi des masses compactes d'Anglo-Saxons indifférents, sinon hostiles. Dans la presque impossibilité où ils se trouvaient de communiquer ensemble, ces groupes épars

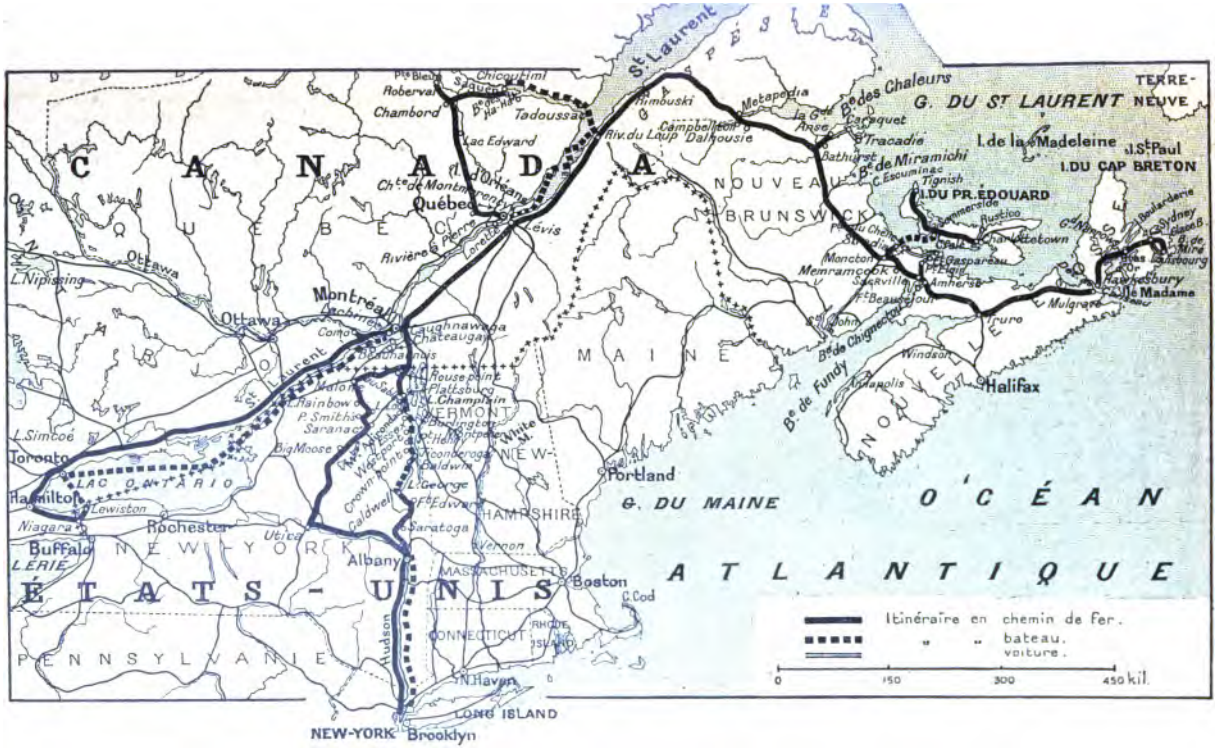

ITINÉRAIRE DE L'AUTEUR.

s'ignoraient les uns les autres, et il n'est pas exagéré de dire que M. Rameau de Saint-Père, qui les visita pour la première fois en 1857, les révéla, non seulement au monde entier, mais encore à eux-mêmes, chaque communauté se croyant, en quelque sorte, composée des seuls survivants d'une race disparue : « On avait bien entendu parler des Acadiens d'autrefois, d'un petit peuple pacifique arraché en pleine paix à ses foyers, dépouillé de tous ses biens, entassé dans des cales de navires et dispersé sur toutes les mers pour y périr, mais le monde se souvenait d'eux comme d'une grande traînée de sang aperçue un soir dans le ciel serein et aussitôt cachée pour toujours par d'épais nuages noirs... L'excès de leurs infortunes avait étonné le monde, puis le silence de l'oubli s'était fait sur leur tombe refermée, le grand silence de la mort, on les croyait à jamais anéantis[1]. » Les mœurs aussi étaient contre eux, et il y a trente ans à peine, les Acadiens n'osaient guère sortir de leurs cantons, de crainte d'être molestés, Arméniens qu'ils étaient de cette Turquie anglaise.

On s'attaqua, enfin, à notre langue; on essaya de la leur faire oublier. Le clergé irlandais, qui aurait dû se souvenir des persécutions dont ses compatriotes ont été l'objet en Europe, fut et est encore un adversaire résolu du français dans les Provinces Maritimes, de ce français, patrimoine des Acadiens qu'il faut aider, par tous les moyens possibles, pour qu'ils puissent transmettre intact à leurs enfants ce dépôt sacré.

Examiner la façon dont il est enseigné dans les écoles

1. Pascal Poirier.

acadiennes, étudier les moyens de venir en aide à celles-ci, de manière à maintenir et accroître notre influence morale dans cette ancienne colonie, donner à ces Français, demeurés si fidèles, un témoignage de sympathie et s'efforcer de renouer les liens qui nous unissaient à eux, tout en s'attachant à ne pas froisser les susceptibilités du gouvernement qui les régit, tel fut le but de la mission que me confia « l'Alliance française » et dont j'apporte ici les impressions rapides, instantanées, pour ainsi dire.

Afin de mieux comprendre la situation présente du peuple acadien et d'essayer de pénétrer le secret de ses destinées, il convient, tout d'abord, de rappeler à grands traits son passé qui peut se diviser en deux périodes :

1° 1604-1713. Domination française.

2° 1713-1758. L'Acadie se trouve partagée entre la France et l'Angleterre. — Dispersion des Acadiens. — Domination anglaise.

Première période (1604-1713).

Domination française.

Jacques Cartier découvrit les côtes acadiennes en 1554, mais cinquante ans s'écoulèrent avant toute tentative de colonisation : une société s'étant créée à Paris sous le patronage du Roi, en vue de peupler la Nouvelle-France et d'en exploiter les richesses naturelles, quelques gentilshommes au nombre desquels se trouvaient MM. de Monts, de Poutrincourt, de Champlain et de Pontgravé, frétèrent quatre navires et s'embarquèrent au Hâvre, le 7 mars 1604, dans l'intention de reconnaître la péninsule nommée *La*

Cady, ainsi qu'il est écrit sur la commission royale octroyée en 1603 au sieur de Monts. Ils longèrent les côtes de cette presqu'île, pénétrèrent dans la baie de Fundy (jadis Baie Française) et, au printemps de 1605, créèrent au fond d'une belle rade donnant sur la baie, un établissement qu'ils nommèrent Port-Royal ; cet établissement qui, dans la suite, devint une ville, maintenant connue sous le nom d'Annapolis, est le plus ancien de ceux que fondèrent les Européens dans l'Amérique Septentrionale.

La colonie naissante végéta jusqu'en octobre 1613, époque où, en l'absence de M. de Poutrincourt, qui avait été nommé gouverneur et se trouvait en Europe, les colons anglais de Virginie armèrent une flottille et vinrent, en pleine paix, incendier Port-Royal. Ce désastre avait été réparé tant bien que mal, lorsqu'en 1621, de nouvelles difficultés surgirent du côté des Anglais ; le comte de Stirling demanda au roi d'Angleterre (qui l'accorda d'autant plus volontiers qu'elle ne lui appartenait pas) toute la presqu'île acadienne, à charge de la coloniser sous le nom de Nouvelle-Écosse. Stirling s'empara de Port-Royal et y installa des colons écossais, mais l'entreprise ne réussit guère et la colonie continua de végéter jusqu'en 1632, quand le traité de Saint-Germain nous la rendit avec la souveraineté incontestée de l'Acadie ; Richelieu y envoya alors le commandeur de Razilly « aux fins d'en restaurer et développer les établissements ». Razilly étant mort en 1636, la Cour nomma, deux ans après, M. d'Aulnay, gouverneur de l'Acadie ; ce dernier s'y fixa sans esprit de retour avec sa famille, et y vécut quinze ans chef d'une tribu de pasteurs. C'est de cette époque que datent, dans le pays, les

familles européennes régulièrement constituées, car auparavant, sauf peut-être quelques Écossaises, nulle femme blanche ne s'y était mariée et les premiers colons, alliés avec des Indiennes, avaient seulement formé un premier noyau de population métisse vivant de chasse et de pêche.

Peu de temps après la mort de d'Aulnay, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, et les colons du Massachusetts s'emparèrent de Port-Royal; sauf quelques établissements au détroit de Canseau que leur éloignement sauva, toute l'Acadie retomba au pouvoir des Anglais. Le traité de Bréda nous l'ayant de nouveau rendue en 1667, le chevalier de Grandfontaine en fut nommé gouverneur. Grâce à un recensement qu'il fit dresser en 1671, nous savons que toute la presqu'île contenait environ quatre cent quarante habitants de race blanche; et il y en avait plus de neuf cents en 1686, se multipliant ainsi par eux-mêmes, sans le secours d'aucune immigration étrangère. Aussi se trouvèrent-ils bientôt à l'étroit dans Port-Royal, et le besoin de sécurité aidant (ils avaient été pillés en 1679 par les flibustiers et en 1690 par les Anglais qui emmenèrent même à Boston leur gouverneur, M. de Menneval), les Acadiens commencèrent à essaimer au fond de la baie de Fundy et y créèrent les colonies des Mines et de Beaubassin. Cette dernière était en pleine voie de prospérité, quand en septembre 1696, sept navires anglais débarquèrent quatre cents hommes qui brûlèrent et saccagèrent la plupart des habitations. La colonie se releva néanmoins rapidement de ce nouveau désastre. Quant au bassin des Mines, la fertilité prodigieuse de ses prairies formées

d'alluvions produisit de telles récoltes, que les colons arrivèrent en foule de Port-Royal.

La guerre ayant encore éclaté entre la France et l'Angleterre, une flotte partie de Boston se présenta, à l'automne de 1710, devant Port-Royal qui capitula le 13 octobre. La paix fut conclue en 1713, et le traité d'Utrecht consomma en ces termes la perte définitive de cette partie de l'Acadie :

« Article XII. — Le Roy très chrétien délivrera à la « Reine de la Grande-Bretagne... toute la Nouvelle-Ecosse « ou Acadie comprise dans ses anciennes limites et aussi la « cité de Port-Royal, appelée maintenant Annapolis-Royal... « et ensemblement, le domaine, la propriété et possession « de tous les droits que ledit Roy ou quelques-uns de ses « sujets peuvent posséder dans lesdits lieux, et les habi- « tants en sont cédés et soumis à la Reine de la Grande- « Bretagne...

« Article XIV. — Il est expressément convenu que dans « toutes lesdites places et colonies... les sujets dudit Roy « auront la liberté, pendant un an, de se retirer dans un « autre lieu à leur convenance, en emportant tous leurs « biens meubles; mais ceux qui voudront y rester et estre « sujets du Roy d'Angleterre, jouiront du libre exercice de « leur religion, selon l'usage de l'Église de Rome, aussi « loin que les lois de la Grande-Bretagne peuvent le sup- « porter. »

A ces clauses, la reine Anne ajouta les concessions suivantes : « C'est notre vouloir et bon plaisir que tous ceux « qui tiennent des terres sous notre gouvernement, en « Acadie et Terre-Neuve, qui sont devenus nos sujets par

« le dernier traité de paix, et qui ont voulu rester sous « notre autorité, ayent le droit de conserver leurs dites « terres et tenures et d'en jouir sans aucun trouble, aussi « pleinement et aussi librement que nos autres sujets peu- « vent posséder leurs terres ou héritages, et aussi qu'ils « puissent les vendre de même, s'ils viennent à préférer « aller s'établir ailleurs. »

Il était donc entendu que les Acadiens pourraient quitter leur pays, non pas seulement dans le délai d'un mois, mais quand bon leur semblerait; la propriété de leurs biens leur était acquise, ils pouvaient les vendre et en emporter le prix pour aller s'établir où ils voudraient.

Les districts de Port-Royal, des Mines et de Beaubassin, qui passaient ainsi sous la domination anglaise, comptaient à cette époque une population d'environ deux mille âmes.

Deuxième période (1713-1758).

L'Acadie se trouve partagée entre la France et l'Angleterre. Dispersion des Acadiens. — Domination anglaise.

A partir du jour où, de par le traité d'Utrecht, les Anglais se furent définitivement emparés de la plus grande partie de la Nouvelle-Écosse, il y eut, en quelque sorte, deux Acadies : la première, composée des territoires cédés, dont les limites étaient incertaines, avec, jusqu'à la création d'Halifax, Annapolis pour chef-lieu; la seconde, formée par le lambeau de presqu'île qui nous était conservé et les Iles Royale et Saint-Jean, que vinrent coloniser des Acadiens fuyant la domination anglaise, dont Louisbourg fut la capitale.

Ces deux régions de l'Acadie démembrée eurent donc, chacune, leur histoire distincte qu'il convient de résumer séparément.

Acadie anglaise.

Malgré l'ordre exprès de la reine Anne, cité plus haut, les gouverneurs anglais usèrent de tout leur pouvoir pour empêcher les Acadiens d'émigrer; en 1730, de guerre lasse, ceux-ci consentirent enfin à prêter le serment d'allégeance, mais à la condition formelle « de jouir du libre exercice de leur religion et de ne point prendre les armes contre les Français ni les Sauvages ».

De là ce nom de *French Neutrals* (Français Neutres) sous lequel, par la suite, ils furent désignés. Les Acadiens ne devinrent réellement sujets britanniques qu'à dater de cette époque et, en échange du serment de fidélité, l'Angleterre leur garantissait la liberté de conscience, la possession de leurs biens et la neutralité, ce qui n'empêcha pas le gouvernement de songer déjà à les expulser, projet dont on retrouve des traces dans les dépêches officielles du temps.

Ce compromis, néanmoins, fut respecté jusqu'en 1751, l'année où fut fondé Halifax; c'est alors que le nouveau gouverneur Cornwallis, se sentant mieux armé que ses devanciers, exigea des Français Neutres un serment sans réserve. Ces derniers déclarèrent préférer quitter le pays, et ils le quittèrent en effet en si grand nombre pour passer dans l'Acadie française, que le gouverneur, effrayé du vide qui se faisait dans la colonie, cessa d'exiger le ser-

LA FORÊT ACADIENNE. — GREEN RIVER (MADAWASKA)

Photographie de G. T. Taylor pour le département des terres de la couronne du Nouveau-Brunswick.

ment absolu et parvint à capter encore la confiance de ces malheureux si attachés à leurs terres : cette confiance les perdit; elle les mena, cinq ans plus tard, à la catastrophe suprême dans laquelle le peuple acadien sombra tout entier.

Acadie française.

Quand, en vertu du traité d'Utrecht, les Anglais se furent emparés de Terre-Neuve et de l'Acadie de terre ferme, Louis XIV résolut de tirer parti des îles désertes qu'il s'était réservées. Dès cette même année 1713, l'Ile Royale (Cap-Breton) qui commande le golfe Saint-Laurent, fut visitée pour faire choix d'un port : on créa Louisbourg; l'année suivante, on le garnit de troupes et une partie des Acadiens vint s'y fixer; d'autres réfugiés s'installèrent dans l'Ile Saint-Jean (Prince-Édouard) et Louisbourg, devant servir de chef-lieu à ces différents établissements, fut fortifié.

Cette nouvelle Acadie, ainsi constituée, progressa jusqu'en 1745, époque où la guerre de la Succession d'Autriche ayant eut un contre-coup en Amérique, les hostilités éclatèrent de plus belle entre la France et l'Angleterre.

Les Français Neutres, fidèles à leur serment, ne se soulevèrent point et tout se réduisit, de notre part, à la prise de Canseau et à quelques tentatives devant Port-Royal qui ne se rendit pas; mais ces incursions alarmèrent les Bostonnais; ils comprirent que la possession de l'Acadie ne serait jamais que nominale pour l'Angleterre, tant que la France conserverait le Cap-Breton.

C'est pourquoi les colonies anglo-américaines levèrent une armée de miliciens qui, sous le commandement d'un riche négociant nommé Pepperrell, et avec l'appui d'une flotte anglaise aux ordres du commodore Warren, partit en guerre contre l'Ile Royale. Cette véritable croisade des puritains contre le papisme, de volontaires peu aguerris contre de vieilles troupes d'Europe, semblait marcher à une défaite certaine; elle réussit, cependant, contre toute attente : Louisbourg, mal défendu, capitula le 26 juin 1745, après quarante-sept jours de siège. L'Ile Saint-Jean tomba également au pouvoir des Anglais, et malgré la lamentable expédition du duc d'Anville, ces deux îles y demeurèrent jusqu'en 1748, époque où le traité d'Aix-la-Chapelle, qui mit fin à la guerre, nous les rendit.

Pour compenser la perte sérieuse qu'elle faisait en nous restituant Louisbourg, au grand désespoir des Bostonnais, l'Angleterre voulut affermir son autorité en Acadie, aussi, en 1749, elle fit construire de toutes pièces, et peupler de colons anglais et allemands, la ville d'Halifax.

C'est alors, on s'en souvient, que le gouverneur anglais exigea des Français Neutres un serment sans réserves. Notre gouvernement, instruit de ces vexations, mit la Cour britannique en demeure de procéder au règlement des limites demeurées indécises depuis 1713. Les commissaires des deux pays se réunirent à Paris, mais ne purent s'accorder, les Anglais réclamant tous les territoires qui s'étendaient de la Nouvelle-Angleterre, à partir du fleuve Kinibeki, jusqu'au Saint-Laurent; toute la rive droite de ce fleuve en descendant de Québec jusqu'à Canseau, enfin toutes les côtes de Canseau jusqu'à la Nouvelle-Angleterre,

y compris celles de la Baie Française. Nos commissaires soutenaient, au contraire, que jamais l'Acadie n'avait eu pareille étendue, et que ses limites étaient, d'une part, Canseau, qui devait demeurer français, et de l'autre, le cap de Sable; que c'était là ce que l'article douze du traité d'Utrecht avait compris sous le nom d'anciennes limites de l'Acadie, et qu'en y joignant le territoire de Port-Royal concédé par le même article, l'Angleterre ne devait avoir tout au plus que la moitié de la péninsule communément appelée Acadie.

Les deux puissances s'étaient bien engagées à ne rien entreprendre sur le territoire contentieux avant le règlement des frontières, mais les Indiens, pendant ce temps, firent une telle chasse aux Anglais, que ces derniers, pour se protéger, édifièrent en 1750, à Beaubassin, le fort Lawrence, auquel nous ripostâmes par la construction des forts Beauséjour et Gaspareau, le premier situé également sur la baie de Beaubassin, à peu de distance du fort anglais, le second sur la Baie Verte, enserrant ainsi la partie la plus étroite de l'isthme et commandant par là toute la presqu'île acadienne.

A peine ces forts étaient-ils construits, que des incidents de frontières survinrent, suivis d'escarmouches, faisant présager une prochaine rupture. Bien qu'on fût toujours officiellement en paix, le 1er juin 1755, une flotte, venue de Boston, alla jeter l'ancre à deux lieues de Beauséjour. M. de Vergor, le commandant français, ne disposait que d'une garnison de cent cinquante hommes; il parvint à la renforcer à l'aide de quelques centaines d'Acadiens; ces derniers, par crainte de représailles, exigèrent des lettres

attestant qu'ils avaient été, sous peine de mort, contraints de se battre. Le 16 juin, Beauséjour fut obligé de se rendre, et l'article IV de la capitulation portait textuellement : « Pour les Acadiens, comme ils ont été forcés de prendre les armes sous peine de la vie, ils seront pardonnés pour le parti qu'ils viennent de prendre. »

Mais le sort des Français Neutres était arrêté depuis trop longtemps pour que le gouverneur anglais Lawrence laissât échapper cette occasion d'en finir. Alors commença *le grand dérangement*, pour employer l'expression dont se servent les Acadiens en parlant du douloureux exode de leurs ancêtres. Ce fut le lieutenant-colonel Winslow qui reçut la mission de les chasser du bassin des Mines; le 14 août, il débarqua à Pigiguit (aujourd'hui Windsor), à la tête de trois cent treize miliciens de la Nouvelle-Angleterre, puis descendit à la Grand Prée et y logea ses troupes. Après s'être entendu avec Murray qui commandait au fort Edward, dans le voisinage, il fit, le 2 septembre, afficher une proclamation enjoignant à tous les hommes, à partir de l'âge de dix ans, de se rendre à l'église, le 5 courant, à trois heures de l'après-midi. Au jour fixé, quatre cent dix-huit Acadiens répondirent à l'appel; Winslow, entouré de son état-major, leur annonça que tous leurs biens étaient confisqués, à l'exception de l'argent et des objets de ménage, qu'ils allaient tous être transportés, avec leurs familles, hors de la province, et seraient, en attendant, ses prisonniers. Murray, de son côté, s'empara, le même jour, de cent quatre-vingts hommes; mais les habitants de Port-Royal, ayant éventé le piège, parvinrent presque tous à se réfugier dans les bois.

L'exode débuta le 10 septembre, sur cinq navires envoyés de Boston; d'autres vaisseaux vinrent, au commencement d'octobre, chercher le restant des prisonniers, et les embarquements furent préparés de telle façon que l'on sépara pour jamais les membres d'une même famille, raffinement de cruauté inutile qui a marqué d'une tache ineffaçable le nom de ses auteurs.

Halliburton, l'historien anglais, évalue à sept ou huit mille le nombre des déportés qui, des navires où ils étaient empilés, assistèrent à l'incendie de leurs villages. L'œuvre de destruction ne fut complètement achevée que dans le courant de décembre et le prix des innombrables troupeaux acadiens vendus sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre, passa dans les mains des persécuteurs.

L'année suivante, en 1756, la guerre fut officiellement déclarée.

Depuis la reprise de possession, le Cap-Breton avait bénéficié d'un fort contingent d'Acadiens fugitifs; plusieurs villages en avaient été formés, notamment à la baie des Espagnols (Sydney) et l'ensemble de la population atteignait environ cinq mille cinq cents âmes..

Le matin du 16 juin 1758, une flotte anglaise de cent cinquante-neuf vaisseaux commandée par l'amiral Boscawen et portant Wolfe et son armée, apparut devant Louisbourg dont les forces consistaient dans une garnison d'à peine trois mille hommes et onze vaisseaux de guerre réfugiés dans le port. Après une résistance opiniâtre et avoir vu, à l'exception d'un seul, qui parvint à s'échapper, tous ses vaisseaux brûlés et coulés, le gouverneur, M. de Drucour, rendit la place le 26 juillet. Aux termes de la capitu-

lation, la garnison se constituait prisonnière pour être conduite en Angleterre; les Iles Royale et Saint-Jean passaient dans le domaine de la couronne britannique, la population de la ville était transportée en France.

Ainsi fut fait. Louisbourg avait vécu; abandonnée, même

CASEMATES RUINÉES DE LOUISBOURG
D'après une photographie de M. l'abbé Doucet.

par ses vainqueurs qui la firent sauter, cette ruine achève de s'effondrer, solitaire, au sein des brumes hyperborées. Quelques casemates, croulant dans l'herbe où paissent des troupeaux, sont les derniers vestiges de ce Dunkerque de la Nouvelle-France, cité néfaste pour laquelle, vainement, on dépensa tant d'or et tant de sang.

Les habitants des îles attendaient un bon traitement de leurs nouveaux maîtres; ils ne tardèrent pas à être déçus : tous les villages furent incendiés, les colons déportés ou contraints de se réfugier dans les bois. La

grande persécution de 1755 recommençait, trois ans plus tard. L'Acadie, cette fois, était morte, et ses enfants à jamais dispersés.

C'est bien toujours la forêt primitive, mais l'ombre de ses ramures — abrite une autre race au langage étranger — et les rares paysans qui languissent encore — sur les rives moroses du brumeux Atlantique — sont les derniers Acadiens : leurs pères, las de l'exil, étaient revenus mourir sur la terre natale[1].

1. Traduit de Longfellow, *Évangéline*.

II

DE NORMANDIE EN ACADIE

Le Hâvre. — New-York. — Montréal. — La Metapedia.

Partir du Hâvre sur la *Touraine* le 13 mai 1899; vivre sept jours oisifs entre deux bleus — celui du ciel plus pâle, émaillé de nuages; avoir, la dernière nuit, lorsque vous prend la fièvre du débarquement, juste assez de brume pour éveiller la sirène qui piaule, éperdue, dans le noir; apercevoir à droite, le matin du 20, une longue ligne rousse que l'on vous dit être l'Amérique; se sentir alors (la durée d'une seconde) l'égal de Christophe Colomb; longer pendant des heures ces côtes basses et sablonneuses; considérer avec un intérêt aussi marqué que fut, ou dut être, celui dudit Christophe à la vue du premier aborigène, le pilote qui, lestement, franchit la coupée; entrer, enfin, dans ce cercle de coteaux verdoyants et d'architectures babéliques qui enserre la rade de New-York, sillonnée de navires et de bateaux de toute sorte, dont quelques-uns

transportent des trains entiers, au point que l'on dirait une foire nautique; passer, comme en un rêve, à travers la bousculade du débarquement, les formalités de douane et les adieux des compagnons de voyage; quitter la *Touraine* avec, malgré l'attrait de l'inconnu, la sensation un peu mélancolique d'avoir définitivement coupé le fil qui vous rattachait encore à la vieille Europe; se sentir sur le quai, mêlé à une foule jusqu'à ce jour incoudoyée; traverser la ville en hâte pour sauter dans le premier express du soir à destination de Montréal; s'ébahir devant le luxe du « wagner », le menu du dîner, les prévenances familières du nègre en blanc qui vous sert, le sans-gêne des voyageurs, la beauté des femmes, les mystères du couchage, la splendeur des forêts du Nouveau-Monde, en traversant à toute vapeur, par une radieuse matinée de printemps, le massif boisé des Adirondacks; contempler la douceur des horizons canadiens; lire, égrenés sur le fronton des gares, des noms français tels que Beauharnois et Châteaugay; entrevoir, à vol d'oiseau, dans la réserve indienne de Caughnawaga, les Iroquoises, la tête enveloppée d'un châle, pareilles à des Espagnoles; arriver enfin à Montréal et séjourner huit jours dans cette ville affairée que l'on dirait couverte d'une immense toile d'araignée, tant sont nombreux et entrecroisés les fils électriques qui lui barrent le ciel; monter, le soir du 29 mai, dans un « pullmann » de l'*Intercolonial*; se confier aux soins paternels du noir qui vous réveille à temps le lendemain matin pour admirer la merveilleuse vallée de la Metapedia, limite des provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick — telles furent mes transitions successives pour passer de Normandie en

Acadie et retrouver dans cette dernière province, à 1 500 lieues de distance, bien des souvenirs inattendus de la première.

*
* *

Cette vallée de la Metapedia me faisait resonger à certains paysages de Suisse, mais d'une Suisse en largeur, aux hori-

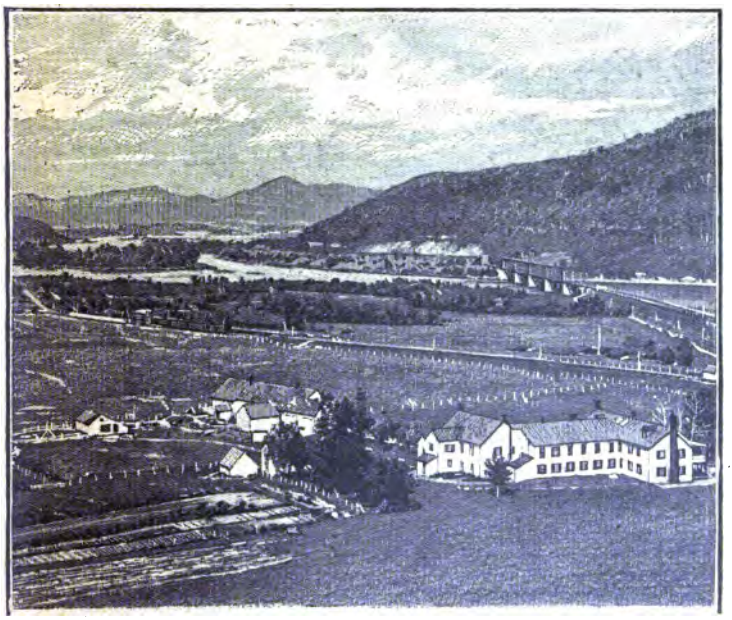

VALLÉE DE LA METAPEDIA
Dessin de Berteault, d'après une photographie de M. Notman (Montréal).

zons plus vastes, aux montagnes moins hautes; la sylve américaine produit une impression très vive et difficile à analyser; les principales essences forestières, sapins, bouleaux, mélèzes, trembles, érables et chênes, sont analogues

aux nôtres — variétés des mêmes espèces — et les massifs boisés, pourtant, ont une tout autre allure. Bien qu'il faille maintenant s'écarter assez loin des chemins de fer pour rencontrer de belles futaies, ce qui subsiste encore des antiques forêts vierges atteste une vigueur de sève, la puissance d'un sol forestier inconnus au vieux monde; aucune administration ne s'en est jamais occupée, sinon pour les détruire; loin d'être délimités et entretenus comme en Europe, les bois d'Amérique sont, on peut le dire, indéterminés; on ne saurait guère en dresser la carte; où s'étendait une sapinière, vous retrouvez, quelques années plus tard, des champs cultivés; parfois, et très rapidement, ils retournent à la brousse quand les défrichements n'ont pas répondu à l'attente des colons dont les villages bordent les nouvelles voies ferrées de pénétration qui, comme autant de sondes, plongent dans les immenses forêts solitaires et les prairies désertes couvrant la majeure partie du Canada.

Du restaurant d'un train éclair qui semble emporter avec lui le résumé de la civilisation la plus avancée, ce n'est pas un des côtés les moins piquants de ce pays plein de contrastes, que d'assister à la création spontanée de hameaux dans les bois : les grossières maisons faites de troncs à peine équarris se dressent, comme au temps de Fenimore Cooper, dans la clairière où paissent de maigres troupeaux à clochettes cherchant pâture entre les cépées; çà et là, des moissons mûrissent, émaillées d'arbres noircis demeurés debout en des attitudes désespérées, tandis qu'à l'arrière-plan, d'épais tourbillons de fumée, d'où parfois surgit la flamme, indiquent les défrichements futurs

et contrastent étrangement avec le vert tendre des feuilles, la limpidité des lacs et l'ampleur sereine de cette nature sauvage, jusqu'alors inviolée. Mais à partir de la Metapedia, qui m'avait rappelé cette matinale traversée des Adirondacks où, pour la première fois, m'étaient apparues dans tout leur éclat printanier, parsemées d'aubépines en fleurs, les forêts du Nouveau Monde, le paysage — s'il est permis d'employer ce mot! — est le plus extraordinaire qui puisse frapper les yeux d'un Européen : il ne faudrait rien moins que la plume de Dante pour décrire comme il convient l'aspect infernal de ce long ruban de bois brûlés se déroulant à l'infini de chaque côté de la voie; cela n'a de nom dans aucune langue; on dirait que le feu du ciel s'est abattu là; toute trace de vie a disparu de ces taillis calcinés d'où l'oiseau s'est enfui et que le printemps ne reverdira plus; le ciel de mai qui les éclaire, aggrave l'horreur de ces campagnes dévastées, de ce pays sans nom qui ne connaît encore, de la civilisation, que ses flétrissures.

Il serait, cependant, injuste de juger toute une province par les échappées que l'on en peut avoir des fenêtres d'un train rapide; malgré les ravages du feu et des scieries mécaniques qui, comme le bruit de ces eaux dont parlait Bossuet, « ne cessent, ni de jour, ni de nuit », la forêt primitive subsiste encore, paraît-il, dans toute sa splendeur, au Nouveau-Brunswick, mais, question de pittoresque à part, et en s'attachant seulement au côté pratique, le colon, s'il n'y prend garde, prépare à ses enfants de cruels regrets, lorsqu'après avoir gaspillé sans compter les merveilleuses réserves forestières de ce pays, il sera forcé d'aller chercher bien loin le bois nécessaire à sa maison,

ses clôtures et son chauffage. Tant de terrains, pourtant, qui paraissent impropres à la culture, auraient pu constituer, dans les nouvelles paroisses, des communes boisées dont chaque chef de famille aurait eu sa part annuelle. Les haies vives dont le paysan de France entoure son champ lui sont d'un précieux secours. Vu du clocher de son église, le village normand ressemble à un parc; le village du Nouveau-Brunswick, à un billard.

III

BAIE DES CHALEURS

Les premiers Acadiens. — L'enseignement du français au Nouveau-Brunswick.

BATHURST — jadis Nepisiguit — où j'arrivai vers midi, fut ma première étape en terre d'Acadie. Cette petite ville d'environ trois mille cinq cents habitants, dont la moitié sont Français, est située au fond de la baie des Chaleurs, ainsi nommé par Jacques Cartier en raison de la température élevée qui y régnait quand il la découvrit vers la mi-juillet 1554; elle dut lui sembler d'autant plus forte qu'il arrivait de Terre-Neuve.

En débarquant de la *Touraine* sur les quais de New-York, j'avais senti se rompre le fil qui me rattachait à l'Europe, mais en voyant s'éloigner à toute vapeur le luxueux *Intercolonial* qui venait de me déposer en gare de Bathurst, j'eus pour la première fois la sensation très nette du grand éloignement du « home » que m'avait jusqu'alors, en

quelque sorte, dissimulé le confort de Montréal et des trains éclairs.

La petite ville de province, la lointaine sous-préfecture de France... je conseille à ses détracteurs d'aller la comparer avec ses sœurs du Nouveau Monde, où rien, pas la moindre église, la plus petite ruine à visiter, ne donne prétexte à la rêverie du voyageur. A peu près tous pareils et ne différant que par le nombre de la population, ces chefs-lieux coloniaux sont, pour la plus grande partie, construits en bois, trottoirs compris; les rues larges, régulières, coupées à angle droit, sont fort mal entretenues et bordées de magasins nombreux bien approvisionnés, principalement ces sortes de bazars où l'on peut acheter, suivant une expression populaire, « depuis une ancre jusqu'à une aiguille ».

Si l'on ajoute que les matériaux employés à la construction des édifices de pierre, sont généralement de toute beauté, grâce aux admirables carrières de grès multicolores exploitées en Nouvelle-Écosse, et que l'on a, pour l'édification et même la couverture des maisons, tiré du bois un parti extraordinaire; que ces maisons sont plus chaudes, plus propres et réellement plus confortables que celles de même catégorie dans notre vieux monde, qu'elles sont, pour la plupart, peintes en blanc, jaune clair ou chocolat, on pourra se dispenser de décrire à nouveau chaque petite ville que les hasards du voyage nous feront traverser.

En attendant, me voilà toujours vers midi et demi, après une nuit d'insomnie, ou peu s'en faut, à la gare de Bathurst où je ne connais personne.

M. Pascal Poirier, sénateur du Nouveau-Brunswick et le représentant par excellence des Acadiens au Parlement fédéral, a bien voulu annoncer ma venue à son cousin, M. Narcisse Landry, avocat; il s'agit donc de le trouver;

UNE VILLE ACADIENNE : PRINCIPALE RUE DE BATHURST, NOUVEAU-BRUNSWICK
Dessin de Berteault, d'après une photographie de M. Mac Alpine (Saint-Jean N.-B.).

pour ce faire, nous nous hissons, ma malle et moi, dans une voiture du genre « araignée » et après avoir confié mon désir au jeune cocher anglo-saxon, je me laisse bercer par d'ininterrompus cahots qui impriment à tout l'équipage le plus inquiétant roulis.

Une élégante villa précédée d'un jardin dans lequel jouent des enfants de tout âge : je suis chez M. Landry qui m'ac-

cueille en véritable compatriote. Grâce à mon hôte, l'unique journée que je passai à Bathurst ne fut point perdue et j'eus le plaisir de constater l'état prospère de la population acadienne qui compte dans son sein nombre de personnalités marquantes et appartenant aux carrières libérales. L'enseignement du français y est, malheureusement, des plus négligés, et si les parents n'y prennent garde, la génération prochaine risque fort de perdre le parler de ses ancêtres. Un courageux journal, le *Courrier des Provinces Maritimes*, s'efforce de réagir contre cette fâcheuse tendance; le danger est réel et d'autant plus frappant, qu'on le constate surtout dans les familles que leur aisance et leur situation sociale sembleraient devoir préserver.

Ces premiers Acadiens que je rencontrais sur ma route appartenaient à l'élite; bourgeois aisés ou négociants, ils ont bien conservé le type français, mais les longues persécutions et l'habitude de vivre très repliés sur eux-mêmes, qui en fut la conséquence, les ont rendus peu expansifs. Quelques-uns, malgré leur manque d'instruction première, sont devenus des hommes d'affaires très remarquables et ont amassé de belles fortunes; ardents patriotes comme leurs pères, ils n'en sont pas moins de très loyaux sujets résignés à leur sort et habiles dans l'art de tourner des difficultés que leur faiblesse numérique ne leur eût pas permis d'aborder de front.

Je dois ajouter que là-bas, Catholique et Français sont synonymes et que lorsqu'un Acadien change de confession (ce qui est très rare), il renonce par cela même, en fait, à sa langue et à sa race. Le clergé est demeuré l'armature

nationale de ce peuple, à travers toutes ses vicissitudes, et jamais plus que là, le mot de religion, qui signifie lien, n'a mieux justifié son étymologie. Qu'on ne s'étonne donc pas du nombre de prêtres que nous allons rencontrer sur notre route; défenseurs-nés du français qu'ils considèrent en quelque sorte comme l'enveloppe charnelle du dogme, ils enseignent aux enfants un double catéchisme qui peut se résumer ainsi : Dieu et la France.

Le lendemain, par la petite ligne d'intérêt local qui va de Bathurst à Tracadie, je partis pour la Grande Anse muni d'une recommandation de M. Landry pour M. l'abbé Doucet, curé de cette paroisse.

S'il est un souvenir de ce pays d'Acadie qui me sera toujours particulièrement cher, c'est la façon dont le Français que je suis y fut partout accueilli : non content de loger le pèlerin d'outre-mer qui venait le saluer du fond de la vieille France, M. l'abbé Doucet se mit, sur-le-champ, à ma disposition, et il me proposa d'aller le jour même, dans sa voiture, visiter le collège que trois courageux Pères Eudistes viennent de fonder dans une des anses de la baie des Chaleurs. Quoique la journée fût fort avancée en arrivant à Caraquet — célèbre par ses huîtres — nous eûmes néanmoins le loisir de passer quelques agréables heures en compagnie de M. l'abbé Allard, curé de la paroisse, et des Révérends Pères Morin, Hacquin et Travers, les deux premiers Bretons et le troisième Normand, qui, depuis le commencement de 1899, ont entrepris la tâche d'instruire les jeunes Acadiens. Ils avaient déjà vingt-trois élèves quand j'allai les voir et, Dieu aidant, il faut espérer que beaucoup de familles suivront cet exemple

en répondant à leur appel. Ce collège, parfaitement aménagé, peut être, dans l'avenir, du plus grand secours à la jeunesse de Bathurst qui, comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer, se trouve dans une situation des plus critiques au sujet de l'enseignement du français.

A quelques lieues de Caraquet, au point terminus de la petite ligne ferrée d'intérêt local, se trouve la léproserie de Tracadie. Je n'ai, je l'avoue, aucun regret de n'y pas avoir été, malgré l'étonnement de rencontrer dans une anse perdue du golfe Saint-Laurent, cette institution du moyen âge. L'effroyable maladie qui est à peu près éteinte en Europe, aurait, paraît-il, été importée au Nouveau-Brunswick par des étoffes trouvées dans les épaves d'un navire jeté à la côte, et les ravages furent bientôt tels, que le gouvernement s'émut et fit installer un hôpital dans ce lieu écarté. Grâce aux précautions prises, le mal est, depuis quelques années, en décroissance.

Bien que les jours soient longs au mois de mai, nous avions près de deux heures de voiture à faire pour retourner à la Grande Anse; c'est pourquoi, aussitôt après avoir soupé avec les Révérends Pères, nous remontâmes en cabriolet afin de regagner le presbytère par des routes où tout autre qu'un cheval acadien fût resté en détresse. Le pays que nous traversions était plat et marécageux, imparfaitement défriché; des taillis inextricables, derniers vestiges de futaies détruites, alternaient avec des champs cultivés entourés de palissades. Pas une chaumière en vue, ni de passants sur les routes; parfois la mer apparaissait au loin; les grenouilles coassaient sans discontinuer; nous franchissions les rivières sur des ponts formés de troncs

d'arbres, et dans les estuaires ensablés, des sapins et des cèdres déracinés pourrissaient, mêlés à des bois de construction provenant, sans doute, de cargaisons perdues. Dans le ciel haut, d'un bleu profond, quelques étoiles brillaient déjà; la ligne dentelée des sapinières se dessinait, toute noire, à l'horizon, sur l'incendie du soleil couchant; la nuit tombait en hâte sur cette grande solitude, si grande, que l'on eût dit un soir des anciens âges, quand, seul, l'Homme Rouge régnait en maître.

*
* *

Les trains qui font le service de Tracadie à Bathurst sont très irréguliers et l'on aurait grand tort de se fier à leur horaire : ils passent quand bon leur semble, au gré de leur fantaisie; pour cette raison, les ayant manqués le lendemain, de la meilleure foi du monde, je demeurai l'heureux prisonnier de M. le curé de la Grande Anse, dont la paroisse, de 1300 âmes, pour la plupart françaises, est des plus intéressantes en raison des homarderies qui sont une des principales sources du revenu de cette population de pêcheurs. Ainsi que tout le village, église et presbytère sont totalement en bois, mais, néanmoins, d'un confortable que l'on rencontrerait rarement dans nos campagnes. A part quelques habitations plus luxueuses qui ont des airs de « cottage », entre cour et jardin, toutes les maisons, couvertes en bardeaux ou planchettes de bois de la dimension d'une ardoise, ressemblent, de loin, à des jouets d'enfant. Ces demeures sont ombragées de saules ou faux

osiers pour lesquels les Acadiens eurent toujours une prédilection marquée; leur feuillage pâle et triste symbolise bien les destinées du peuple dont il pourrait être l'emblême, comme l'érable l'est devenu pour les Canadiens. Une route, encombrée d'enfants pieds nus et de maigres bestiaux en liberté, sépare le village, adossé à la mer, des champs uniformément balisés; au loin, moutonne l'éternelle sapinière, réserve inépuisable? des générations futures.

Des falaises basses de la Grande Anse, la vue s'étend sur toute la baie des Chaleurs qui, par cette matinée de juin, s'étalait sans rides, presque aussi bleue que la Méditerranée. En face, par le temps clair, se profilaient nettement les côtes de Gaspésie et ce comté de Bonnaventure qui doit son nom à l'aventureuse dynastie des Denys, puissante en Acadie à l'époque de la domination française. Nous descendîmes sur la grève pour visiter les homarderies installées au pied de la falaise. Les pêcheurs auxquels je parlai ne diffèrent en rien, comme aspect et langage, de ceux de la côte normande ou bretonne. Le genre de vie qu'ils mènent leur épargne, d'ailleurs, presque tout contact avec les Anglais qu'ils auraient, certainement, peine à comprendre. Après avoir contemplé de monstrueux saumons « déneigés » sous nos yeux dans la glacière, et vu rougir dans la chaudière des centaines de homards que des femmes expertes débarrassaient de leur carapace et mettaient ensuite en boîtes, nous entrâmes dans l'école mixte tenue par une jeune Acadienne des plus intelligentes, et là, du moins, dans cette humble paroisse, le français ne court pas, comme à Bathurst, le risque de disparaître dans un avenir prochain.

La journée était finie, je croyais avoir tout vu, mais une surprise m'était réservée. Ce premier juin se trouvait un jeudi, et le premier jeudi de chaque mois, les paroissiens de la Grande Anse ont coutume de s'assembler le soir dans la maison d'école pour disserter sur quelque sujet mis à l'ordre du jour. Après souper, M. le curé m'offrit de me conduire à cette réunion où je rencontrai une nombreuse assistance des deux sexes et de tout âge, en majorité française. Le président, M. Dumas, apprenant qu'un Français de France se trouvait présent, me demanda de prononcer quelques paroles. Je n'avais, de ma vie, ouvert la bouche en public! Jugez de mon embarras : j'étais au pied du mur, il fallait s'exécuter. Qu'allais-je donc dire, et comment le dirais-je?

Habitants de la Grande Anse, si jamais, sur le tard, je deviens orateur, vous pourrez vous vanter d'avoir eu la primeur de mon talent!

A défaut de talent, le cœur y était; c'est lui qui me dicta les quelques mots que je prononçai; je complimentai mes auditeurs sur leur accent qui, certes, est bien meilleur, non seulement que celui des Canadiens, mais encore que dans certaines provinces de France, ce qui peut s'expliquer par ce fait que les premières familles venues en Acadie, sous Louis XIII, avaient été amenées, par d'Aulnay, de Touraine.

Quand j'eus cessé de parler — ce qui ne fut pas long — on aborda l'ordre du jour. La question à débattre était la suivante : « Que vaut-il mieux pour un jeune homme : « Débuter dans la vie avec de l'instruction, mais sans for- « tune, ou avec de la fortune, mais sans instruction? »

La majorité des votants se rallia, je me hâte de le dire, à la première alternative, et j'admirai l'aisance et la correction avec laquelle les orateurs des deux langues exprimaient tour à tour leur opinion. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'éducation américaine est bien supérieure à la nôtre; que de Français n'ai-je pas vus, et non des moins instruits, qui se sentaient carpes devenir au moment de parler en public, tandis que de l'autre côté de l'Océan, tout homme, entraîné dès l'enfance à discourir, peut exprimer ses idées clairement et sans fausse honte.

IV

L'ISTHME

La barre de Moncton. — Le collège Saint-Joseph de Memramcook. Renaissance du peuple acadien.

En prenant congé de M. le curé de la Grande Anse, qui promit de me rejoindre quelques jours après pour visiter ensemble le Cap-Breton, je retournai reprendre à Bathurst la grande ligne de l'*Intercolonial*, afin de me rendre à Memramcook demander l'hospitalité aux Révérends Pères du collège Saint-Joseph.

Chemin faisant, j'eus le temps d'admirer, des fenêtres du wagon, les rives si pittoresques du Miramichi qui justifie bien ce nom de « retraite heureuse » que lui donnèrent les Indiens. Le souvenir d'importants événements historiques y demeure attaché, car c'est là que l'histoire du Canada a, pour ainsi dire, commencé le 30 juin 1554, quand Jacques Cartier découvrit le cap Escuminac sur la côte du pays qui fut, plus tard, le Nouveau-Brunswick.

« Venant des lugubres grèves de Terre-Neuve, dans lesquelles il avait cru reconnaître la part d'héritage de Caïn, ce riant coin d'Acadie lui apparut comme un Eden : la large nappe d'eau qui s'étendait devant lui était la baie de Miramichi; ne soupçonnant pas le fleuve, dont l'embouchure était dissimulée par de longues dunes de sable, des archipels et d'inextricables bancs, il débarqua sur les bords d'une petite rivière inconnue parmi les milliers de celles qui brodent cette région de leurs rubans argentés.

« Ce cours d'eau frissonnait sur de luisants cailloux et regorgeait de saumons et de truites; pins, cèdres, aulnes et chênes, bouleaux, saules, mélèzes, érables et tamaracks peuplaient les forêts d'alentour, et le cœur des marins se réjouissait devant cette provision illimitée de bois de navires. Dans les clairières, le sol était couvert d'une quantité de fruits : de grosses fraises fondantes attiraient le regard par les rougeurs qu'elles semaient dans l'herbe; les mûriers étaient lourds de baies et les pois sauvages balançaient leurs lianes de pourpre et de vert pâle; cette terre généreuse fourmillait de gibier : quand d'immenses vols de ramiers passaient en obscurcissant l'air, les cieux semblaient aussi pleins d'ailès que la mer et les fleuves l'étaient de poissons; la nuit, les hommes demeuraient éveillés, écoutant avec stupeur le bruit des innombrables saumons qui sautaient les bancs; la sauvagine sifflait dans les roseaux des marécages, pluviers et courlis s'ébattaient sans méfiance sur le bord des lacs, et les habitants de cette terre étaient rares et hospitaliers. »

La description, traduite de l'auteur néo-écossais Charles Roberts, qui en a pris les éléments dans l'ouvrage intitulé

Les Côtes de l'Amérique Septentrionale, publié en 1672 par Nicolas Denys, gouverneur français de l'Acadie, est encore, à peu de chose près, vraie de nos jours, car de toutes les baies de l'Amérique du Nord, celle de Miramichi passe pour être la plus giboyeuse; ses énormes passées de sauvagine font venir au printemps et à l'automne des chasseurs, non seulement des États-Unis, mais même d'Europe; les forêts de l'intérieur sont encore très vives en caribous [1], en orignaux [2] et en chevreuils; le petit gibier y est abondant et la pêche de la truite et du saumon, réellement miraculeuse. C'est enfin là que furent tirés les derniers coups de feu contre les Anglais après la perte définitive de Louisbourg en 1758. M. de Boishébert s'y était réfugié avec un groupe important d'Acadiens; il fut le dernier officier français qui parvint à se maintenir dans ce pays, à l'endroit même où, deux cents ans plus tôt, nous l'avions découvert; la pointe de Bosbert rappelle encore son nom défiguré; il ne mit bas les armes qu'en 1759.

Moncton, où je m'arrêtai entre deux trains, uniquement pour voir « la barre » dont il sera question plus loin, est une ville de près de dix mille habitants dont le principal monument est la gare; pareille à certaines cathédrales, elle semble écraser de tout son poids la petite cité blottie dans son ombre; c'est qu'à Moncton, centre industriel en plein développement, se trouve, pour ainsi dire, le cœur de l'*Intercolonial* qui, de ce point admirablement situé sur l'isthme, entre les trois provinces, lance ses trains dans toutes les directions. Tous les services accumulés dans cet

1. Variété de cerf.
2. Sorte de renne que les Anglais appellent *moose*.

imposant édifice en font un véritable ministère, le plus puissant agent de colonisation de ces Provinces Maritimes si vastes et, relativement, si peu peuplées. La ville renferme bon nombre de maisons solidement construites avec ces beaux grès multicolores dont j'ai déjà eu l'occasion de parler; les enseignes des magasins révèlent beaucoup de noms d'origine française et les Acadiens forment, m'a-t-on dit, une minorité assez importante de la population. Quant à la barre ou « bore » pour laquelle je m'étais arrêté, ce mascaret quotidien est la plus grande attraction de la ville et lui amène de fort loin des étrangers curieux d'assister au singulier spectacle qui se passe dans la rivière du Peticodiac. Ce phénomène est dû aux marées de l'Atlantique dont le flux, après avoir balayé les lignes incurvées de la côte à partir du cap Cod, près de Boston, se heurte à l'éperon formé par la péninsule de Nouvelle-Écosse, puis s'enfonce comme un coin dans l'étroite baie de Fundy, s'y engouffre à de prodigieuses vitesses, emplit les innombrables anses qu'il rencontre sur son passage, et quand ces dernières sont traversées par d'étroites rivières, le flot, étranglé, devient alors une barre menaçante de la hauteur d'un mur. Ce « refoul », comme l'appellent les Acadiens, varie d'altitude suivant la force des marées et oscille entre une petite vague et un mascaret de près de dix pieds.

Le lieu où la ville est située s'appelait jadis Le Coude, car la rivière en fait un à cet endroit que les navires ne peuvent atteindre qu'à marée haute; à basse mer, on pourrait presque le traverser à pied. Arrivé sur le quai, peu d'instants avant l'heure indiquée, je contemplais le lit rougeâtre et envasé du Peticodiac, au fond duquel coulait un

mince filet d'eau, quand un bruissement pareil à celui que ferait une robe traînant sur des feuilles mortes, se fit entendre à ma gauche, et presque aussitôt apparut, tour-

DÉFILÉ DE LA MILICE A MONCTON
Dessin de Berteault, d'après une photographie de M. Mac Alpine (Saint-Jean N.-B.)

nant le coude, la barre écumante qui, précédée de flots de boue, passa devant moi à la vitesse moyenne d'un train et, haute ce jour-là, d'environ trente à quarante centimètres. Quelques instants après, le lit entier de la rivière était comble et le courant calmé.

Le collège Saint-Joseph de Memramcook où je parvins enfin, est situé sur une hauteur aux portes de la Nouvelle-Écosse; c'est un phare intellectuel qui rayonne sur toute l'Acadie et la dégage de l'ombre où elle était plongée depuis la dispersion de 1755. Dans ce collège, fondé en 1864, par un prêtre canadien, le Père Lefebvre, et auquel est venue s'adjoindre, en 1868, une université autorisée par charte du parlement du Nouveau-Brunswick, ont été instruits tous les Acadiens exerçant actuellement une influence dans leur pays; à l'heure présente, le collège est dirigé par douze Pères de la congrégation de Sainte-Croix; il contient cent cinquante élèves environ, et se dresse au milieu d'un grand parc, sur l'un des versants de la vallée de la Memramcook d'où la vue embrasse un panorama merveilleux : ce sont les prés de la vieille Acadie, laborieusement conquis, jadis, sur les eaux du fleuve, à l'aide des fameux « abboiteaux » ou digues dont les traces n'ont pas disparu. Ces prairies sont, de tout le pays, les seules, hélas! qui appartiennent encore à des Acadiens; elles furent asséchées les dernières, en 1753, sous la direction du célèbre missionnaire, l'abbé Le Loutre, avec cinquante mille livres envoyées par la Cour de France. L'histoire du collège et de son fondateur a été magistralement retracée par M. le sénateur Poirier. Cette belle œuvre est un tribut de reconnaissance payé au restaurateur de la nationalité acadienne, à celui qui, suivant l'exemple de son divin maître, fit sortir ce Lazare du tombeau dans lequel il était enseveli depuis plus de cent ans.

Tout contribua si bien à rayer les Acadiens de la carte du monde, qu'amis et ennemis les crurent, pendant long-

« THE BORE », MASCARET A MONCTON (dessin de Gotorbe). — LIGNE DE L' « INTERNATIONAL RAILWAY OF CANADA »

temps, anéantis. M. Rameau de Saint-Père, le premier, eut le mérite de les découvrir; il disait dans la préface d'un livre qui fut, assure M. Poirier, « toute une révélation, non seulement pour le lecteur de la vieille Europe, mais même ici pour nous : — Qui se souvient de l'Acadie? ».

Ce n'est pas seulement aux États-Unis et en France que l'on considérait la race acadienne comme une chose du passé, complètement éteinte; dans la province sœur de Québec, les écrivains les plus sympathiques et les mieux renseignés ne disaient pas autre chose : M. Chauveau, parlant des Acadiens en 1874, affirmait que, même à cette époque, on ignorait presque leur existence, et M. Bourassa, dans le prologue de son roman acadien, *Jacques et Marie*, publié en 1866, avertit ses lecteurs que la Providence a laissé les Acadiens disparaître.

De l'année 1864 date donc la renaissance de ce petit peuple dispersé qui, grâce à Memramcook, allait enfin avoir un point commun lui permettant de se ressaisir et de prendre conscience de ses destinées; cette même année fatidique vit jeter les bases de la confédération en vertu de laquelle, trois ans plus tard, en 1867, les Provinces Maritimes entrèrent dans le « Dominion ». Les Acadiens étaient, en général, opposés à cette annexion; ils avaient eu, jusqu'à ce jour, peu de rapports avec les Canadiens et les liens fédéraux leur semblaient devoir les retenir encore plus loin de la France dont ils ont conservé l'amour au fond du cœur : « Plusieurs, écrit M. Poirier, pensaient toujours qu'*Elle reviendrait*; plusieurs le pensent encore, s'appuyant sur des prophéties que l'aïeul raconte à ses petits-

enfants[1]; on est résigné, on est fidèle à l'Angleterre, mais on aime la France; il est si naturel, il est si doux d'aimer

DÉBÂCLE DES GLACES AU PRINTEMPS, DANS LA RIVIÈRE MEMRAMCOOK
Photographie du R. P. Arsenault, du collège Saint-Joseph.

sa mère, même quand elle n'est plus là, même quand elle ne doit plus revenir. »

C'est également à Memramcook que se réunit, en 1881, la première assemblée plénière où plus de cinq mille Aca-

1. Une de ces prophéties est ainsi formulée :

Quand sur chaque rivière
Moulin tournera,
La France reviendra.

diens se trouvèrent au rendez-vous; c'était la première fois qu'ils se voyaient groupés depuis le grand dispersement. « Ils arrivaient de tous les points des Provinces Maritimes, comme autrefois leurs pères étaient revenus de tous les points de la terre, pauvres proscrits rapportant la patrie dans leur cœur. Les réjouissances du peuple, à cette occasion, ressemblèrent — plusieurs en firent la remarque — à des sanglots de joie refoulés au fond du cœur; on eût dit qu'il avait peur d'être heureux[1]. »

A cette convention, le 15 août, date de l'Assomption, fut choisi pour fête nationale des Acadiens.

Dans de secondes assises, tenues à Miscouche (Ile du Prince-Édouard) en 1883, le drapeau tricolore avec une étoile dans le bleu fut adopté comme pavillon acadien; on prit, en outre, pour chant national, l'élégie suivante, composée par M. Gérin-Lajoie, à laquelle fut adapté l'air mélancolique de l'*Ave maris stella* :

Un Acadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un jour, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots :

Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

Pour jamais séparé
Des amis de mon cœur,
Hélas, où je mourrai,
Je mourrai de douleur.

1. P. Poirier.

Une troisième convention générale fut tenue, le 15 août 1890, à la baie Sainte-Marie et, le 2 novembre suivant, les Pères Eudistes inauguraient, dans cette même baie, le premier collège français de la Nouvelle-Écosse.

Enfin, une quatrième réunion eut lieu, le 15 et le 16 août 1900, dans la petite ville d'Arichat, chef-lieu de l'Ile Madame, voisine du Cap-Breton; le premier ministre du « Dominion », sir Wilfrid Laurier, y assistait, et de tous les discours qui furent prononcés, celui de M. le juge Landry est un des plus frappants, car, en quelques phrases suggestives, il indique bien les immenses progrès sociaux accomplis depuis trente-cinq ans : « Autrefois, dit-il, les Acadiens commençaient à se regarder comme une race inférieure : — Voici un Anglais qui vient, s'écriait la mère de famille, et elle faisait rentrer les enfants à la maison. Lorsque nous allions chez les Anglais, il fallait entrer par la porte de derrière, tandis que, eux, ils passaient par la porte de devant, sans frapper et le chapeau sur la tête... Les temps sont changés... Nous sentons maintenant que nous avons de l'influence et nous la faisons sentir. »

Pour revenir au collège Saint-Joseph que dirige avec tant d'autorité, de savoir et de tact, le Révérend Père Roy, successeur immédiat du Père Lefebvre, c'est une construction monumentale près de laquelle est venu récemment s'adjoindre un pavillon élevé à la mémoire du fondateur, à l'aide d'une souscription des anciens élèves. Cette annexe renferme un musée, plein de reliques acadiennes, un laboratoire de chimie, un cabinet de physique, même un charmant théâtre qui peut contenir huit cents spectateurs. Sur

le rideau se trouve l'image de Longfellow, le chantre d'*Évangéline*.

Parmi les plus précieux souvenirs que possède le collège, on peut citer la clef de cette tragique église de la Grand Prée où furent enfermés les Acadiens avant leur embarquement, et un calice aux armes de France qui avait été enterré par les fabriciens pour le soustraire à la cupidité des soldats anglais et que l'on eut l'heureuse fortune de retrouver longtemps après.

Il y a environ trois mille Français à Memramcook, composant six cent trente familles, dont cent treize portent le nom de Le Blanc. Comme les saints du calendrier ne sont pas inépuisables, les habitants, afin de pouvoir se distinguer entre eux, ont été obligés d'ajouter à leur prénom celui de leur père et parfois de leur aïeul; ils sont ainsi des généalogies vivantes et s'appellent, par exemple : Ephrem à Pacifique, Anastase à Rufin, Zoël à Thadée, à François, etc. Ils s'étendent et progressent dans les paroisses environnantes, s'implantent même dans des milieux anglais, sourdement hostiles, d'où l'on ne peut plus les arracher, dès qu'ils y ont pris racine; un Acadien, du nom de Cormier, vint s'installer à Sackville, vers 1880; pour l'expulser, on faillit en venir aux coups, mais son courage et sa résolution finirent par imposer à ses adversaires; on le laissa tranquille; quelques autres le suivirent, et il y a actuellement quatre-vingts familles françaises dans la paroisse.

Cette vallée de la Memramcook et les hauteurs qui la dominent, émaillées de bouquets d'arbres d'où, çà et là, émergent des clochers, sont aussi bien cultivées que les

terres de France ; elles ont un air prospère et « définitif », reposant à contempler après le chaos de forêts brûlées ou incomplètement défrichées que l'on a précédemment traversé. Ce pays des extrêmes et de tous les contrastes, qui demeure plus de six mois enseveli sous la neige, et dont le décor est hyperboréen, a des étés brûlants ; l'automne et le printemps n'y sont que de rapides transitions ; cette dernière saison est de six bonnes semaines en retard sur la nôtre, et bien que nous fussions en juin, les lilas du parc commençaient à peine à s'ouvrir. J'y ai vu, par contre, et non sans étonnement, de merveilleux colibris bourdonner de fleur en fleur, pareils à d'éclatants papillons dont ils ont le vol et la ténuité. Tous les oiseaux, du reste, à l'exception du moineau importé d'Europe, sont migrateurs et viennent de Floride ; il existe, aussi, une fort belle variété de merles rouges et des chardonnerets jaunes que l'on prendrait aisément pour des serins. Les bois qui

CHEF MICMAC DE MEMRAMCOOK
Photographie de l'auteur.

forment l'invariable fond de tableau de ces campagnes, sont, dès le printemps, rendus impénétrables par des nuées de maringouins contre lesquels on ne peut se défendre qu'en « boucanant », c'est-à-dire en allumant de grands feux dont la fumée les chasse — et vous étouffe. Le soir, d'étincelantes lucioles éclairent les ténèbres comme une poussière d'astres.

V

FORTS BEAUSÉJOUR ET GASPAREAU

Patriotisme des Acadiens. — Episodes de leur expulsion.
Hospitalité néo-écossaise.

Après avoir pris congé des Révérends Pères qui m'avaient si bien accueilli, j'allai visiter le fort Gaspareau, sur la Baie Verte, en face l'Ile du Prince-Édouard. Je m'y rendis par Sackville et Port-Elgen où l'on abandonne le train pour prendre une voiture.

Ce fort, qui se trouve à quelques kilomètres de la station, a joué un grand rôle dans l'histoire militaire de l'Acadie française, car c'est par lui que l'Ile Royale (Cap-Breton) ravitaillait Beauséjour auquel il était relié par un chemin stratégique.

Construit au fond de la baie solitaire qui est très belle, Gaspareau la commandait du feu de ses canons; la garnison, composée de vingt hommes, capitula sans combat en 1755, aussitôt après Beauséjour. Le fort n'est, mainte-

nant, plus reconnaissable que par ses fossés où poussent des bouleaux et des trembles; le milieu est transformé en un verger planté de quelques pommiers; tout à côté se trouve une sècherie de harengs.

J'allai ensuite à Shediac — l'ancienne Gédaïque des Français — où m'attendait M. le sénateur Poirier. Cette ville, située au nord de l'isthme qui unit la Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick et baignée par les eaux du détroit de Northumberland, est un des principaux centres de l'influence française dans les Provinces Maritimes. Son journal, le *Moniteur Acadien*, est l'organe des revendications nationales de ce courageux petit peuple, que ni les persécutions, ni l'exil, n'ont pu parvenir à détacher de ce qu'il considère, à juste titre, comme un patrimoine intangible et inaliénable légué par les aïeux : sa religion, sa langue, ses coutumes.

Leur attachement à la nationalité française s'accorde très bien, d'ailleurs, chez les Acadiens, avec le loyalisme le plus sincère : ils savent dignement concilier ces deux sentiments, comme en fait foi ce qui se passa à Shediac même, lorsque vint la princesse Louise, marquise de Lorne, fille de la Reine et femme du gouverneur du Canada. La ville s'étant pavoisée pour honorer cette visite princière, les Acadiens arborèrent le drapeau tricolore au sommet du mât, devant leur église. A cette vue, la population anglaise, croyant à une inconvenance préméditée, s'ameuta et voulut les contraindre à amener leur pavillon; mais devant l'attitude des Français, groupés au pied du mât et bien décidés à en venir aux mains plutôt que de le laisser toucher, la foule recula. La princesse vit le drapeau

et écouta avec une bienveillance marquée qui, paraît-il, fit des jaloux, le discours que la députation acadienne lui adressa *en français*.

Le 4 juin étant un dimanche, M. Poirier me conduisit, en voiture, entendre la messe au Cap-Pelé, en passant par le Barachois où nous arrivâmes à temps pour voir sortir une procession escortée de miliciens en habit rouge, tandis que, par un heureux contraste, le pavillon tricolore, orné de l'étoile acadienne, flottait au haut du « mai » sur la place de l'église.

Au Cap-Pelé, point de procession, ce jour-là, malgré notre attente, mais un sermon en partie double, anglo-français, prononcé par M. l'abbé Le Blanc, vicaire de la paroisse, qui parle les deux langues avec une égale perfection.

Cette messe du Cap-Pelé fut ma première occasion de rencontrer un grand nombre d'Acadiens réunis, et je pus constater que, si le type français s'est remarquablement bien conservé chez eux, ils ne diffèrent en rien, par le costume, des habitants de langue anglaise. Cet aspect « Old England » est, d'ailleurs, uniforme dans l'Amérique du Nord; il revêt toutes les classes de la société qui ne se distinguent entre elles que par le plus ou moins de fraîcheur des vêtements; les Indiens, eux-mêmes, n'échappent pas à cette désolante contagion de la confection, et l'on ne distingue encore quelques traces de couleur locale que dans les cantons très écartés ou chez les tribus nomades.

Parti de Shediac le 7 juin en compagnie de M. Poirier que ses fonctions de sénateur rappelaient à Ottawa, je le quittai à Moncton et continuai ma route vers Amherst, avec

M. l'abbé Doucet qui, exact au rendez-vous, se trouva dans le train à l'heure indiquée.

Comme il faisait encore grand jour en arrivant à Amherst, nous nous dépêchâmes, une fois nos valises déposées à l'hôtel, de prendre une voiture pour nous conduire aux ruines du fort Beauséjour qui se trouve à quelques kilomètres seulement de la ville. Après avoir laissé à notre droite l'emplacement de l'ancien fort anglais, dont il ne reste, pour ainsi dire, plus de vestiges, et franchi la boueuse rivière Mesagouèche, jadis limite des possessions françaises et anglaises, comme elle en tient encore lieu entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, nous traversâmes d'immenses prairies fertiles et marécageuses qui me rappelèrent celles de la baie des Veys, près d'Isigny, en Basse-Normandie. Que de souvenirs, aussi, à la vue de ces plaines tragiques où coula tant de sang : c'est sur cet isthme étroit que fut, enfin, tranché par l'épée le nœud d'une situation devenue, depuis longtemps, inextricable. Là, sur ce mamelon, le 16 juin 1755, se décidèrent les destinées de l'Acadie, et de la chute de Beauséjour, datent les persécutions d'un malheureux peuple qui, pareil aux repousses d'une forêt brûlée, commence, seulement, à renaître de ses cendres.

Ce fut, en effet, au mois d'août suivant que les autorités anglaises préludèrent aux expulsions en faisant arrêter les prêtres, véritables chefs des Acadiens. L'un d'entre eux, l'abbé Daudin, raconte qu'il célébrait la messe à Port-Royal, le matin du 6 août, quand il s'aperçut que l'église était cernée en entendant le bruit des crosses de fusil tomber sur le sol. Il se hâta de terminer le Saint Sacrifice et de

vider le saint ciboire; le commandant de la troupe l'attendait dans la sacristie et, au nom du roi, lui ordonna de le suivre... « On ne peut exprimer, dit-il, quelle fut la consternation du peuple lorsqu'il se vit sans prêtres et sans services religieux. Les missionnaires donnèrent ordre de dépouiller les autels, de tendre le drap mortuaire sur la chaire et de mettre dessus le crucifix, voulant par là faire entendre à leur peuple qu'il n'avoit plus que Jésus-Christ pour missionnaire. Tous fondoient en larmes et réclamoient la protection du curé d'Annapolis, en le suppliant de les mettre sous la protection de leur bon roi, le roi de France, protestant que Sa Majesté très chrétienne n'avoit pas dans son royaume des cœurs plus sincères que les leurs... A peine les missionnaires eurent-ils été rassemblés dans la prison de Pigiguit, qu'ils en furent tirés, placés au centre d'une troupe de cent cinquante hommes et dirigés sur Halifax. Le détachement y entra tambour battant, comme s'il revenoit d'un glorieux exploit et s'arrêta sur la place d'armes où les trois prêtres restèrent exposés pendant trois quarts d'heure aux moqueries et aux insultes de la populace. »

Le colonel Winslow qui, nous l'avons vu, opéra dans le bassin des Mines, rapporte dans ses mémoires qu'après avoir aligné ses prisonniers, six hommes de front, il fit sortir des rangs les jeunes gens non mariés et ordonna de les mettre en marche pour les embarquer. Jusque-là ces malheureux s'étaient soumis sans résistance, mais quand ils virent qu'on les séparait de leurs pères, ils finirent par se révolter. « Alors, dit Winslow, j'ordonnai à toutes les troupes de croiser la baïonnette et de s'avancer sur les

Français... Je saisis l'un d'entre eux qui empêchait les autres de passer et je lui ordonnai de marcher, il obéit. Le reste des jeunes gens se résignèrent à suivre... Une foule de femmes et d'enfants, parmi lesquels se trouvaient les mères, les sœurs, les fiancées de ces infortunés, étaient témoins de cette scène déchirante et en augmentaient la confusion par leurs gémissements et leurs supplications. » C'est cet épisode qui a inspiré à Longfellow son admirable poème d'*Évangéline*.

D'autres navires, on s'en souvient, vinrent, au commencement d'octobre, chercher le restant des prisonniers qui furent embarqués le 8 : « Dès le matin de ce jour, écrit l'abbé Casgrain, des foules de femmes et d'enfants, venues de toutes les directions, des vieillards décrépits, des malades, des infirmes, traînés dans des charrettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant des nouveau-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la Grand Prée par des escouades de soldats sans pitié. Le chemin qui conduisait à travers cette grande plaine, jusqu'au bord de la digue où se faisait l'embarquement, fut bientôt tout grouillant de cette masse d'êtres faibles et désespérés qui avaient peine à se mouvoir au milieu du tumulte et de la confusion générale. Des invalides, de faibles femmes chargées de fardeaux, tombaient de fatigue le long de la route et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient, mornes et silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant, quelques-uns en proférant des malédictions; d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmuraient des cantiques, à l'exemple des martyrs. Les cris des enfants effrayés qu'on

entendait de tous côtés, se mêlaient aux aboiements d'une multitude de chiens qui rôdaient autour de cette foule en cherchant leurs maîtres. Mais ce fut au bord de la grève, à l'heure de l'embarquement, que la confusion fut extrême et que se passèrent les scènes les plus désolantes : tous ces malheureux furent entassés pêle-mêle dans les chaloupes, malgré leurs plaintes que la plupart des équipages ne comprenaient même pas, ne sachant pas leur langue, et l'on ne prit pas plus de soin pour faire monter les membres de chaque famille dans les mêmes transports, qu'on n'en avait mis lors de l'embarquement des jeunes gens. Aussi est-ce en ce moment, d'après la tradition, qu'eut lieu le plus grand nombre de séparations. »

On estime que, de 1755 à 1763, périrent près de huit mille de ces malheureux, à la suite de privations, de mauvais traitements, ou dans les naufrages; la plupart des survivants avaient été dispersés dans toutes les colonies anglaises; quelques-uns réussirent à gagner, après bien des tribulations, la Louisiane ou le Canada. D'après un rapport de 1763, conservé au ministère de la Marine, il n'en parvint en France que trois mille à trois mille cinq cents; un certain nombre, trompant la vigilance des Anglais, se réfugièrent dans les bois où ils vécurent de chasse et de pêche en attendant une accalmie. Ces proscrits s'établirent ensuite où ils purent, sur des terres vierges qu'ils croyaient n'appartenir qu'à Dieu, et dont ils furent, cependant, partiellement dépossédés en 1774 par le gouvernement qui les donna, toutes défrichées, aux loyalistes que la guerre de l'Indépendance avait forcés de quitter les États-Unis.

Tout ce passé de larmes vint m'assaillir quand, arrivé au sommet du mamelon que couronnent les ruines du fort Beauséjour, je contemplai ce calme et verdoyant paysage borné à l'Est par la baie de Beaubassin qui s'étendait au loin sous un rideau de brume.

J'avais sur moi un plan manuscrit de l'isthme (la première carte stratégique, peut-être, qui en ait jamais été dressée) par M. de Fiedmond, commandant de l'artillerie lors du siège de ce fort, et, un à un, je relevais de l'œil les différents accidents de terrain qui eurent jadis leur importance stratégique : l'île La Vallière, éminence boisée de terre ferme, est devenue maintenant Brown's island; Pont-à-Buot s'est trouvé transformé en Point-de-Butte; quant à la rivière Tintamarre, son nom, si français et si significatif, a été estropié en celui de Tantramar qui ne veut rien dire.

Le fort, dont l'enceinte et les casemates en belles pierres de taille sont assez bien conservées, était la clef de l'isthme de Chignectou et communiquait avec le Cap-Breton par un portage ou route de quelques kilomètres et le fortin de Gasparçau, situé, comme nous l'avons vu, à l'autre bout de la langue de terre, sur la Baie Verte. Entre ces deux forts, on peut espérer voir bientôt les navires transportés en chemin de fer; une compagnie anglaise a, depuis plusieurs années, entrepris cette tâche ardue et les rails sont déjà posés.

De retour à l'hôtel, vers huit heures, avec la légitime ambition de nous mettre à table, notre hôte nous initia à l'hospitalité néo-écossaise en nous refusant cette satisfaction, sous prétexte qu'il était trop tard. Sur notre prière de nous indiquer, au moins, un restaurant dans le voisi-

nage, « mine host » répondit seulement : « Next door », et fatigué, sans doute, de ce grand effort, nous tourna le dos pour s'aller coucher. « Next door » était à un demi-mille à droite, et le passant que nous interrogeâmes, courtoisement, comme font des Français, ne daigna même pas se retourner. Un Amherstois, pourtant, je dois à la vérité de le confesser, fut, à la fin, poli pour nous : c'était un nègre.

Le lendemain, au petit jour, après avoir secoué la poussière d'Amherst de nos souliers, nous nous rendîmes, tout d'une traite, au Cap-Breton, par un trajet suivant à peu près les anciennes frontières qui séparaient provisoirement la haute et la basse Acadie. Pendant ce temps, j'eus le loisir d'observer à nouveau ces étranges rivières qui semblent encore teintées de tout le sang jadis versé sur leurs bords : à marée basse, vides et boueuses au delà de toute expression, d'une boue rougeâtre et molle très caractéristique, elles deviennent en quelques minutes d'impétueux torrents prêts à déborder, quand le flux de la baie de Fundy vient brusquement les emplir. Nous traversâmes ensuite, en sortant de ces pays bas, une région rocheuse et forestière qui forme la côte jusqu'au détroit de Canseau. Puis nous descendîmes à Mulgrave où notre train, placé sur un chaland, fut remorqué par un vapeur sur lequel nous nous embarquâmes.

VI

LE CAP-BRETON

Ruines de Louisbourg. — Population bigarrée. — Les Micmacs.

Le détroit de Canseau que l'on franchit lentement en vingt minutes, est une gorge étroite et longue où s'engouffre la mer entre deux rangs de falaises hérissées de sapins. Cette préface au Cap-Breton donne bien un avant-goût des spectacles sans précédent qui attendent le voyageur dans cette « Ultima Thule » du « Dominion », appelée jadis Ile Royale, bien que ce soit en réalité un archipel composé d'îlots et de péninsules de diverses grandeurs, enchevêtrés de lacs et de rivières qui font de cette terre perdue dans les brumes de l'Atlantique, une des merveilles du Nouveau-Monde.

Débarqués et remontés dans notre train à Hawkesbury, nous longeons bientôt cet incomparable lac Bras d'Or, vraie mer intérieure émaillée d'îles vertes aux contours parfois les plus capricieux et dont les arbres s'avancent jusque

dans les flots. Ces lacs amers, car le Bras d'Or se subdivise en plusieurs branches, occupent le cœur même de l'île et forment une infinité de lagunes et de baies entrecoupées de minces langues de terres boisées. Les marées y sont presque insensibles; les chaînes de montagnes, assez nombreuses, varient entre cinq cents et mille pieds, mais leur altitude est suffisante pour donner de la majesté au paysage sans trop l'écraser. Malheureusement, là comme ailleurs, les inévitables défrichements et les brûlés qui les accompagnent, ont déjà fait leur œuvre, sans parvenir, toutefois, à détruire la splendeur native de cette émeraude de l'Océan.

L'étymologie du lac Bras d'Or, provient, croyons-nous, de *Laborador*, nom que les Espagnols qui, jadis, fréquentèrent beaucoup ces côtes, donnaient aux régions paraissant susceptibles d'être labourées. Comme il se trouvait un lac à cet endroit, *Laborador*, devenu *Labrador* par contraction, se transforma naturellement en « Lac Bras d'Or ».

En continuant notre route, nous bordons longtemps la grande île Boularderie, ainsi appelée du nom de son ancien seigneur, M. Le Poupet de La Boularderie, un officier français du temps de Louis XV, puis nous arrivons à Sydney, autrefois baie des Espagnols, port important d'où l'on peut, en six heures, se rendre à Terre-Neuve.

Après avoir couché à Sydney, nous partîmes le lendemain matin pour Louisbourg dans une voiture conduite par un jeune Irlandais dont les deux poneys noirs escaladaient au galop et sans un coup de fouet, avec une furie admirable, les côtes les plus abruptes. La route à travers les bois est très pittoresque, Miré et la vallée de Catalogne,

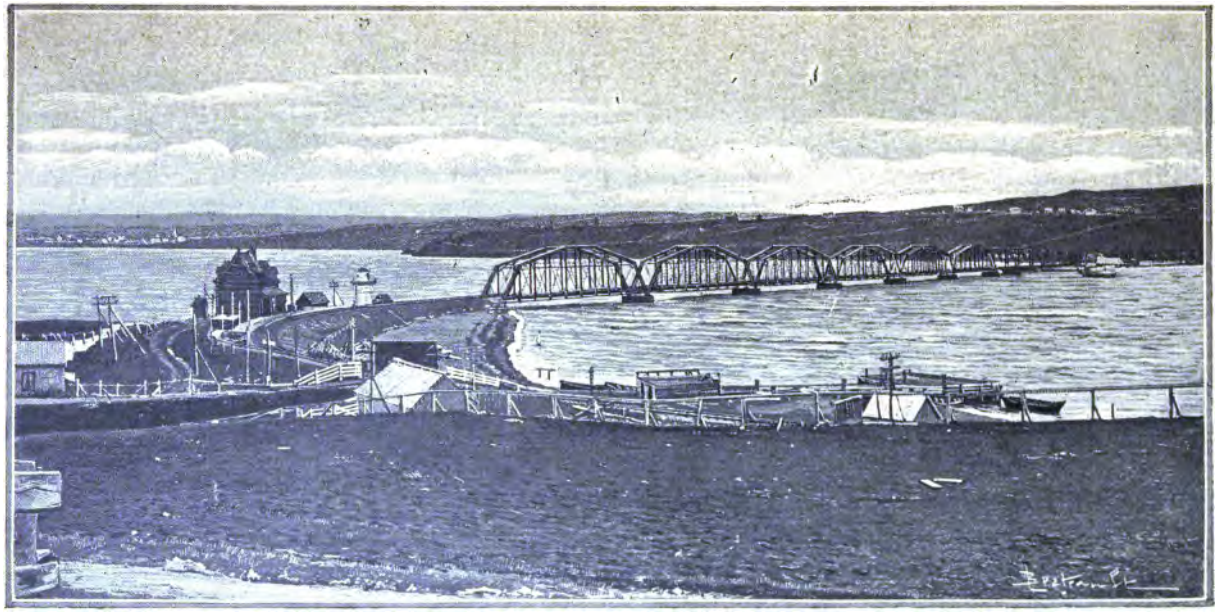

GRAND NARROWS (BRAS D'OR, C.-B.). LIGNE DE L' « INTERCOLONIAL RAILWAY OF CANADA »
D'après une photographie de J. Ross (Halifax).

qui rappelle les plus beaux sites d'Écosse, mériteraient, à eux seuls, la peine du voyage.

Quant à Louisbourg, c'est l'image même de la désolation; à part quelques pans de murs qui se dressent encore vers le ciel, le contour des fossés et des bastions de la citadelle, il ne reste que des pierres éparses de la ville construite de toutes pièces, par ordré de Louis XIV, au lendemain du traité d'Utrecht, pour tirer parti de ces îles désertes que nous avions conservées.

Sur le rivage se profile l'historique Cap Noir, dont nous fîmes sauter toute la crête qui masquait le tir de nos canons — les trous de mine se voient distinctement dans le rocher. La plage est recouverte d'une épaisse mousse spongieuse parsemée de fraisiers. C'est dans ce terrain marécageux que les Anglais établirent, non sans peine, leurs tranchées.

Le port recèle toujours les débris de nos dix vaisseaux de guerre; l'emplacement de l'un d'eux, armé de dix-huit canons, a été dernièrement relevé et l'on en a même extrait deux pièces qui ornent l'entrée de la gare. Les reliques, d'ailleurs, sont abondantes à Louisbourg, et les quelques pêcheurs qui habitent sur les bords du hâvre désert, font en été un commerce assez lucratif en vendant aux étrangers des éclats de bombes et autres débris que chaque coup de pioche fait, pour ainsi dire, jaillir du sol.

En 1895, la société anglo-américaine des guerres coloniales, uniquement composée des descendants de ceux qui y prirent part, a fait ériger devant la principale entrée de l'ancienne forteresse, une colonne commémorative du siège de 1745, et l'on frappa une médaille, à cette occa-

sion, avec le bronze d'un canon français retiré du port.

Un vieux pêcheur louisbourgeois, Irlandais d'origine, nommé Patrick Kennedy, ou plus familièrement « Pat », s'est constitué, presque par plaisir, le cicérone attitré de cette cité dolente dont il connaît l'histoire de la plus étonnante façon; il possède même, dans sa cabane, une bibliothèque spéciale très complète et une série de plans de la ville qu'il illustre d'intarissables explications : on le dirait hanté par l'âme de cette nécropole et sa maigre silhouette de chercheur d'épaves se profile à souhait sur ces lugubres grèves où les larmes des choses coulent éternellement.

Comme il se faisait tard quand nous quittâmes les ruines, nous prîmes le parti d'aller coucher dans un hôtel du nouveau Louisbourg qui se trouve aussi sur le bord de la baie, à quelques kilomètres de l'ancien. Là, nous passâmes une fort intéressante soirée en causant avec nos hôtes au coin du feu; que ce feu de la mi-juin ne soit pas pour étonner, on en fait presque toute l'année à Louisbourg dont le climat, très brumeux, se ressent du voisinage de Terre-Neuve; les journées réellement chaudes y sont à peu près inconnues, tandis que, par un singulier contraste, les étés sont parfois brûlants sur les rives du lac Bras d'Or, au centre de cette île où tout paraît étrange, depuis le climat, la sylve et les eaux, jusqu'à sa population, clairsemée, pourtant, mais véritable microcosme composé de races et de sous-races qui, loin de se fondre, ont, grâce à l'isolement, poussé jusqu'à l'extrême le plus étroit particularisme : les Celtes, d'abord, ou Écossais, descendants de colons venus des Highlands à la fin du siècle dernier et ne parlant, pour la

plupart, que le gaëlique; ils ont un journal rédigé dans leur dialecte qui bientôt n'existera plus que dans ce canton perdu de la Nouvelle-Écosse [1]. Ce sont ensuite les Irlandais catholiques ne frayant pas avec les Anglais protestants, et les trois clans se subdivisent encore — le croirait-on — en Orangistes et Jacobites, qui se narguent entre eux à certains anniversaires célébrés par les premiers au chant des *Boyne Waters*, et par les seconds, que les malheurs des Stuarts attendrissent toujours, sur l'air de *Flora and Prince Charlie*. Puis c'est le tour des Acadiens-Français, vivant très à l'écart et repliés sur eux-mêmes, dans l'amertume de leurs souvenirs, et enfin les Indiens nomades, anciens maîtres de ce sol tant disputé.

Toutes ces races diverses, venues des profondeurs de l'Histoire, n'ont pas oublié leur passé sanglant, et vivent ainsi, sans se mêler, côte à côte, unies seulement dans leur commun amour pour la petite île sauvage et libre dont elles ne franchiront jamais l'horizon borné.

Le lendemain matin, nous retournâmes, par le train, à Sydney. Le port, un des meilleurs et des plus commerçants de toute l'Amérique, partage la ville en deux quartiers d'environ, chacun, trois mille cinq cents habitants; il trouve une des principales sources de sa prospérité dans le charbon dont le Cap-Breton renferme des mines importantes qui occupent près de six mille ouvriers; l'on y embarque une moyenne annuelle de huit cent mille tonnes et notre marine y possède une station de ravitaillement. Pendant mon court passage, j'eus le vif plaisir d'y rencon-

1. Le Cap-Breton fait partie de la Nouvelle-Écosse, tandis que l'Ile du Prince-Édouard forme à elle seule une province particulière.

trer deux de nos navires, le *Troude* et l'*Isly*, ce dernier battant le pavillon du commandant de la division de Terre-Neuve, M. le capitaine de vaisseau Hennique, dont M. l'abbé Doucet et moi n'oublierons jamais le si bienveillant accueil.

C'est à Sydney que se publie l'unique journal gaëlique du monde entier, dont j'ai déjà parlé; il a pour titre : *Mac Talla* (l'Echo), est hebdomadaire et compte des abonnés de chaque côté de l'Océan, servant ainsi de trait d'union aux deux Écosses. On prêche aussi en cette langue dans les églises presbytériennes de la ville.

*
* *

Je n'ai pas encore eu l'occasion de parler des *Micmacs*, et je dois dire que les rares échantillons de ces aborigènes des Provinces Maritimes aperçus jusqu'ici aux abords des gares, n'étaient guère faits pour tenter la description; mais ayant appris qu'un campement de nomades se trouvait en ce moment près de Sydney, nous nous y rendîmes, d'autant que la présence d'un prêtre ne pouvait que me faciliter mes relations avec ces anciens alliés de la France qui ont toujours conservé pour les « robes noires » — c'est ainsi qu'ils appellent les missionnaires catholiques — la vénération la plus absolue.

Le campement, situé dans une clairière, n'était formé que de quelques tentes coniques en écorce de bouleau, autour desquelles erraient des enfants déguenillés. Aux roulottes près, l'ensemble rappelait beaucoup les haltes de nos bohémiens dans les bois.

Le premier « wigwam » où nous entrâmes était occupé par deux ou trois vieilles qui eussent pu rivaliser de laideur avec les sorcières de Macbeth; les hommes, misérablement vêtus à l'européenne, travaillaient, accroupis, à confectionner des paniers et des manches de haches. Tous ces gens étaient plus ou moins cuivrés, selon le degré de sang blanc qui coulait dans leurs veines, car l'Indien pur est, de nos jours, un oiseau rare qu'il faut aller chercher très loin dans le Nord-Ouest; plusieurs même avaient les yeux bleus et rien n'était plus singulier que ces faces sombres transfigurées par des regards de blancs.

Une autre tente était habitée par une famille composée de deux hommes et de trois jeunes femmes dont une allaitait son enfant. Après les salutations en anglais, la seule langue qu'ils comprissent en dehors du micmac, je m'accroupis sur la natte, fort correctement, paraît-il, car celui qui semblait le chef me fit de la main un signe d'approbation, indiquant par là que je m'en étais bien tiré. Grâce à l'intervention de M. l'abbé Doucet qui a été missionnaire dans sa jeunesse, ils sortirent un peu de leur mutisme habituel, et j'appris que cet homme encore jeune avait déjà perdu une femme et neuf enfants, puis, pour conclure, il ajouta : — Je ne sais pourquoi, nous mourons tous.

Le chiffre de la mortalité est, en effet, très élevé chez ces Sauvages qui, d'ailleurs, n'ont jamais été nombreux, et dont, chose remarquable, le nombre n'a diminué, ni augmenté depuis la première arrivée des Français : à présent, comme alors, on compte environ 3400 Micmacs et 700 Abenaquis répandus dans les Provinces Maritimes.

Ce veuf s'était remarié à la jeune « squaw » qui berçait

CHEFFESSE MICMAQUE DU CAP-BRETON
D'après une photographie de C. H. Woodill (Sydney).

entre ses bras un étrange bébé safran de bazar japonais, aux yeux bridés et noirs, embéguiné dans un bonnet de perles, comme une petite idole.

La mère, sans être régulièrement jolie, avait une expression très douce; sa tête, jaune d'or, était coiffée d'un madras de couleur artistement roulé : modèles achevés de Vierge rouge et de petit Jésus sauvage pour une chapelle de missionnaire perdue au fond des bois.

Des deux autres femmes, la première était une jeune fille parvenue à un degré de consomption tel qu'elle ne pouvait plus marcher; c'était une ombre brune, d'une beauté très grande, immatérielle; un foulard éclatant lui entourait la tête et la parait comme d'une énorme fleur; la seconde, d'une trentaine d'années, avait des traits réguliers et durs, un air hautain, presque cruel; elle portait une petite casquette anglaise de drap et une lourde tresse de cheveux noirs lui pendait dans le dos.

Et je songeais que, dans ces mêmes bois de la baie des Espagnols, s'était, il y a cent quarante-cinq ans, passée une idylle à laquelle il ne manqua, peut-être, pour devenir célèbre, qu'un Bernardin de Saint-Pierre ou un abbé Prévost : le chevalier de La Nouë, enseigne aux troupes de la marine, s'éprit d'une jeune métisse qui, sans doute, ressemblait à ces femmes; s'étant vu refuser l'autorisation de se marier, il donna sa démission, que l'on rejeta; il parvint cependant à faire bénir son union par un Récollet, le 11 février 1754, mais à la fin de la cérémonie, on l'arrêta par ordre du gouverneur de Louisbourg qui le fit mettre en prison, puis repasser en France avec le moine. Malgré toutes les menaces, le chevalier ne consentit jamais à laisser casser ce mariage, mais revit-il jamais son épousée d'un jour?

Bien des romans semblables naquirent jadis de l'ennui

mortel des postes détachés dans les garnisons coloniales, faisant, en peu d'années, de l'officier français, l'égal du « sachem » dont il prenait le costume; d'où vient, sûrement, que tant de noms de notre ancienne armée sont, maintenant encore, portés dans les tribus. Ce mystérieux attrait de la vie indienne que comprit Chateaubriand, qui

TÊTE D'ORIGNAL
Cliché du « Canadian Pacific Railway ».

perdit tant de civilisés et dont l'histoire du Canada offre de si nombreux exemples, est souvent constaté dans les rapports du temps : « On crut, dit le marquis de Denonville [1], qu'il falloit les approcher [2] de nous pour les franciser; on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus François, et les François qui les ont hantés sont devenus sauvages. »

1. Gouverneur du Canada en 1686.
2. Les Indiens.

Les costumes des Indiens légendaires n'existeront bientôt plus qu'à l'état de souvenirs dans les musées ethnographiques; les Micmacs, cependant, en conservent encore quelques échantillons qu'ils portent dans les grandes occasions, ou pour complaire au voyageur en quête de couleur locale; mais là, comme ailleurs, la confection à bon marché a fait son œuvre, transformant ces guerriers aux allures majestueuses en des rôdeurs sordides et dépenaillés. Ne trouvant plus, comme autrefois, dans la chasse et la pêche, de quoi suffire à leur subsistance, ils ont essayé de se créer des industries particulières, telles que la vannerie, les broderies de perles ou « rassade », etc.

Pendant la saison de chasse, ils servent de guides aux nombreux « sportsmen » qui, de fort loin parfois, et en vraies caravanes, viennent vivre de la vie errante et libre dans les solitudes des Provinces Maritimes. On a donc tort de croire que l'Amérique des premiers pionniers n'existe plus; dans ce pays des contrastes par excellence, point n'est besoin de s'écarter beaucoup pour la retrouver en son âpre grandeur; tout comme au temps de Diéreville, l'orignal, ce renne plus gros qu'un mulet, « se galope » en raquette sur la neige pendant deux ou trois jours de suite : « Quand il est une fois debout, il ne s'arrête point et va jour et nuit jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus; c'est de quoy bien exercer le chasseur qui court après dans les bois dont l'épaisseur résiste souvent à l'ardeur qu'il a de les percer[1]. »

Ces vastes territoires de chasse et de pêche sont souvent

1. Diéreville. — *Voyage en Acadie en 1700.*

loués par des clubs sportifs qui s'installent ainsi, en pleine sauvagerie, avec le luxe le plus raffiné; quelques hôtels ont suivi cet exemple et se sont spécialement aménagés pour une clientèle de ce genre; il est difficile d'exiger un plus grand confort que celui qui vous est offert dans ces palais de bois.

Les Indiens ont, pour la plupart, de fort belles voix; aussi, avant de quitter nos nouveaux amis, M. l'abbé Doucet pria-t-il l'un d'entre eux de chanter, ce qu'il fit de fort bonne grâce, tout en taillant son manche de hache; d'une voix de baryton aux accents métalliques, il psalmodia successivement plusieurs airs de plain chant, et l'exécution eût été parfaite, sans les hoquets bizarres dont il ponctuait ses strophes.

Si les descendants de nos anciens alliés ont oublié le français — en admettant que leurs pères l'aient jamais su — ils en ont cependant conservé quelques mots passés dans leur langue, tels que « bonjour » devenu *bozoul*, « assiette », etc.

Le lendemain nous quittâmes le Cap-Breton et après m'être, à mon bien vif regret, séparé de M. l'abbé Doucet que les devoirs de son ministère rappelaient à la Grande Anse, je retournai à Shediac m'embarquer à la Pointe-du-Chêne, pour l'Ile du Prince-Édouard.

VII

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Langage et costume des Acadiens. — Leur avenir.

L'Homme Rouge qui, le premier, la posséda, l'appelait « Abegweit », ou Reine de la Vague; Sébastien Cabot l'ayant découverte le 24 juin 1497, la baptisa, pour cette raison, Ile Saint-Jean, nom qu'elle perdit en 1799, pour prendre celui de Prince-Édouard en l'honneur du duc de Kent qui commandait à Halifax; ses côtes sont basses, plantées de sapins; elle apparaît au large comme un croissant de verdure étendu sur la mer.

Après avoir, en trois heures, traversé, sur un excellent bateau, les trente-cinq milles du détroit de Northumberland, que l'on a peine à s'imaginer presque totalement gelé en hiver, je débarquai à Summerside, petite ville d'environ trois mille habitants, d'où, le lendemain, je pris le train pour Tignish, un des principaux centres français de cette île dont la population compte environ douze mille Acadiens sur un total de plus de cent mille âmes.

La restitution à la France des Iles Royale et Saint-Jean, par suite du traité d'Aix-la-Chapelle, y avait attiré beaucoup de colons fuyant la domination anglaise; on s'occupa, alors, de défricher et de peupler la dernière qui, beaucoup plus fertile que son île sœur, aurait pu, avant peu d'années, subvenir à l'approvisionnement de Louisbourg.

D'après un recensement de 1748, la population de Saint-Jean s'élevait à sept cent trente-cinq âmes qui se montèrent à près de neuf cents l'année suivante, à environ deux mille à la fin de 1751 et à deux mille six cent soixante-trois en 1753. La fécondité de la race acadienne a d'ailleurs été, de tout temps, un objet d'étonnement pour les observateurs. « Le seul exemple chez les autres peuples, écrivait en 1894 M. l'abbé Casgrain, est celui des Boërs du Transvaal », dont l'histoire a, par bien des côtés, une analogie frappante avec celle des Acadiens.

Après leur expulsion de la presqu'île, à la chute de Beauséjour, il en arriva environ quatorze cents à Saint-Jean dans le cours de l'automne et du printemps suivant, « destitués de tout, nous dit le même auteur, affamés, dans un état de désespoir indicible; des vieillards, des enfants, des malades de tout âge, un grand nombre incapables de marcher, plusieurs presque mourants, emportés à bras ou sur des litières improvisées... Toutes ces foules, abattues par des angoisses sans nom, erraient de maison en maison pour chercher un asile; heureuse quand une famille trouvait un réduit quelconque, une grange, un hangar pour s'abriter, presque toutes les habitations étant encombrées par les premiers arrivés... Pendant ce temps, les patrouilles anglo-américaines pillaient et brûlaient les maisons des fugi-

tifs, tuaient les retardataires et les scalpaient à la manière des sauvages ».

Parvenu à Tignish, j'allai d'abord visiter MM. Buote, père et fils, directeurs du journal français l'*Impartial*, qui voulurent bien m'accompagner chez quelques habitants. Là, pour la première fois, je vis des Acadiennes dans leur costume national, semblable encore à celui que l'on porte en Basse Normandie : les jupes rayées de différentes couleurs, faites d'une étoffe tissée à la maison et que, des deux côtés de l'Océan, l'on appelle « droguet », sont identiques, ainsi que le mouchoir croisé sur la poitrine et la croix d'or pendant au bout d'une chaîne passée autour du cou. Quant au bonnet blanc et au voile noir qui le recouvre, c'est la coiffure des bourgeoises françaises du temps de Louis XIV.

ACADIENNE DE TIGNISH
D'après une photographie de l'auteur.

Ce costume si seyant des aïeules — celui d'*Évangéline* — qui s'est perpétué à travers tant de vicissitudes, n'est malheureusement plus porté que par les femmes d'un certain

âge, les jeunes filles le délaissent, et avant quarante ans, il aura, je le crains, tout à fait disparu. Quelques curés de langue anglaise se sont, on ne sait trop dans quel but, acharnés contre lui; à l'un d'eux, Écossais, qui m'en faisait l'aveu dépouillé d'artifice, j'avais envie de demander s'il eût trouvé convenable qu'un prêtre français, installé en Écosse, fît de la propagande pour exhorter les Highlanders à porter des culottes.

De mes visites, la plus intéressante fut celle que je fis à un vénérable patriarche qui, grâce à son industrie, est devenu un des premiers propriétaires de Tignish. Il n'a jamais voulu apprendre un mot d'anglais et s'est toujours servi d'un interprète pour son commerce; malgré ses soixante-dix ans passés, il n'est sorti qu'une fois de l'île pour aller à Shediac, qu'il prononce Gédaïque, à l'ancienne mode. — Vous voyez, conclut-il, que je n'ai jamais beaucoup « grouillé ».

Je devais être le seul Français que ce vieil Acadien eût jamais vu de sa vie, aussi me regardait-il avec une curiosité touchante et un plaisir manifeste. Quand il voulut parler de *notre* pays, de ce pays pour lui si vague et inconnaissable, il balbutia quelques mots avec une sorte de frémissement convulsif, le reste s'étrangla dans sa gorge, puis je l'entendis qui murmurait tout bas : « La France... » à plusieurs reprises...

La France, la vieille France d'outre-mer d'où sont venus leurs morts, quelle idée s'en font-ils, ces esprits simples et pieux? Ils l'imaginent, sans doute, comme quelque cathédrale, une basilique immense environnée des flots — tel un mont Saint-Michel que les Anglais n'ont jamais pris.

Pour eux, c'est la Terre Sainte, une Mecque inconnue, un grand pays confus de rêves, auquel ils songent, lorsque l'orgueil saxon, parfois, devient trop lourd; car « l'amour de la France est resté un objet de culte pour les Acadiens, son nom est une musique à leur cœur, et son souvenir, grandissant dans la fantasmagorie du passé, s'élève jusqu'au ciel, semblable à un sommet étoilé ».

M. le sénateur Poirier, à qui j'emprunte cette phrase, me disait qu'un jour devant un vieil Acadien du Cap-Breton, il exaltait le génie de notre race, éducatrice des peuples, qui a promené par le monde entier le flambeau de la civilisation; en entendant évoquer cette France lointaine dont le renom glorieux n'était jamais parvenu jusqu'à lui, le vieillard humilié courba la tête et se mit à pleurer comme un enfant.

En les couvrant de mépris, en les confondant presque avec les Sauvages, on croyait nous abaisser nous-mêmes, et on était parvenu à les convaincre qu'ils appartenaient à une race inférieure; on ridiculisait aussi leur langage que l'on affectait de prendre pour un patois incompréhensible! « Cependant, ils ne convenaient pas qu'il fût si ridicule, ni honteux de parler français entre eux, le soir, au retour des champs, les enfants rangés autour de l'âtre; sur la haute mer, quand la houle est menaçante, ou que le vent gémit sa mélopée plaintive; sur la grande place de l'église, le dimanche, où la paroisse se réunit, quitte à entendre, à l'intérieur, la parole de Dieu dans une langue étrangère que les femmes et les enfants ne comprenaient pas et ne comprendraient jamais. Ils étaient si doux à l'oreille, les vieux cantiques de France! Pourquoi les proscrire? Que

chanteraient-ils jamais, s'il ne leur était pas permis, non plus, de chanter les complaintes de Port-Royal et de Grand-Pré qui les faisaient doucement pleurer?... Honteux de parler français, cela voulait dire honteux de l'être![1] »

Privés de tout secours intellectuel et menacés de perdre leur langue, ils tentèrent cependant l'impossible pour conserver ce patrimoine à leurs enfants; qu'on en juge par le récit suivant :

« Vers 1864, il s'échappa d'un navire passant près de la dune de Bouctouche, un matelot fatigué de la mer qui gagna la rive à la nage, ayant appris que cette plage était habitée par des Français. On l'habilla et l'on s'aperçut bientôt qu'il savait lire et écrire, une école fut incontinent ouverte à laquelle se rendirent tous les enfants du village; à la confédération (1867), il fut choisi candidat pour la chambre fédérale et élu, en dépit d'une opposition anglaise acharnée. M. Auguste Renaud, c'est son nom, siégea aux Communes canadiennes, de 1867 à 1872, en qualité de seul représentant acadien et s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup d'habileté et une grande fidélité [2]. »

Au moment de quitter le vieillard de Tignish, il me tendit un verre d'une liqueur délicieuse faite de fruits sauvages, et nous bûmes ensemble à l' « au-delà » de mystère qu'était pour lui la France.

1. P. Poirier.
2. *Id.*

*
* *

Le lendemain matin, je repris le train qui me fit repasser, sans m'arrêter, à Summerside, et me conduisit tout droit à Charlottetown, capitale de l'île. A peine étais-je descendu à l'hôtel, que je reçus la visite collective des abbés Pierre Gauthier, professeur de philosophie au collège Saint-Dunstan, Mac Donald, curé de Miscouche, Arsenault, curé du Mont-Carmel et Boudreault, curé de Saint-Jacques d'Egmont. Ces braves prêtres avaient appris qu'un Français passait dans leur île et, spontanément, s'étaient réunis pour lui souhaiter la bienvenue.

En me quittant, le Père Gauthier voulut bien m'offrir de m'accompagner le lendemain à Rustico dont il est originaire. Je consacrai ma journée à me promener dans la capitale, notre ancien Port La Joie, belle ville de onze mille habitants, fort bien bâtie et riche en monuments qui ne dépareraient aucune grande cité du continent américain.

Le lendemain, de bonne heure, M. l'abbé Gauthier m'attendait, devant la porte, avec sa voiture, et le trajet que nous fîmes pour nous rendre à Rustico (corruption anglaise de Racicot) me permit d'admirer cette île dont la calme beauté diffère des grandeurs sauvages du Cap-Breton.

On l'appelle, à bon droit, le jardin du golfe et elle est presque aussi cultivée que Wight ou Jersey, mais le voyageur d'Europe lui préférera toujours notre vieille Ile Royale, ses lacs amers et ses grands bois de mélèzes et de pins, aux profondeurs inaccessibles.

Après avoir traversé quelques bois de « pruches » (épi-

nette blanche) et franchi des cours d'eau, du lit desquels, à marée basse, on extrait le fameux *mussel mud* (mot à mot : « boue de moules », détritus organiques à base calcaire qui jouent un grand rôle dans la fertilité de ces régions), nous atteignîmes la grande paroisse rurale de Rustico dont le curé, M. l'abbé Ronald Mac Donald, prédicateur éloquent qui parle notre langue comme la sienne propre, nous accorda une hospitalité vraiment écossaise, bien digne d'un descendant de ces Jacobites, héréditaires amis de la France. M. l'abbé Mac Donald apprécie comme il convient le pittoresque costume de ses Acadiennes et ferait, au besoin, tous ses efforts pour les engager à le conserver.

L'après-midi fut consacré à visiter le village et à causer avec les habitants : comme à Tignish et à Memramcook, je fus frappé de leur physionomie si française et de leur bon accent; il n'est pas jusqu'aux expressions patoises que, de temps à autres, ils emploient, telles que : *j'étions*, *j'avions*, qui ne soient douces à l'oreille, comme un écho lointain de nos anciennes provinces.

La jeune génération, qui sait lire et écrire, parle plus correctement, mais son français a moins de profondeur que celui des vieillards : trop mêlé d'anglicismes, il ne découle pas du génie même de la langue, dont, quoi qu'on dise, le peuple a le dépôt; quelques-uns ont involontairement recours à l'anglais quand ils veulent s'expliquer entre eux d'une façon plus précise. Enfin, beaucoup de termes maritimes qui se sont glissés dans le langage courant, lui donnent une saveur caractéristique, témoin ce prêtre qui me disait un jour : — Depuis trente ans que je me suis embarqué dans la soutane...

L'ensemble de la population est aussi bigarré et particulariste qu'au Cap-Breton, d'où un aspect heurté que dut avoir notre vieux monde au lendemain des grandes invasions qui transplantèrent et contraignirent à vivre côte à côte tant de peuplades diverses et ennemies, jusqu'au jour où les siècles niveleurs ayant éteint les haines et confondu le sang des races, de l'unité naquirent les patries.

*
* *

Après avoir quitté l'île, je remontai directement à Québec en regrettant de n'avoir pu comprendre dans cette tournée rapide, notre ancien Port-Royal (Annapolis), au sud-est de la Nouvelle-Écosse, qui fut, en 1604, le premier point colonisé de la presqu'île d'où essaimèrent plus tard les groupes de familles, souches primordiales du peuple acadien.

Ce peuple, que l'on croyait rayé de la liste des nations, a fait depuis vingt ans des progrès immenses, inespérés, grâce à la diffusion d'une instruction dont il avait été malheureusement privé jusque-là. Il tient déjà toutes les côtes du Nouveau-Brunswick, pays si vaste et si peu peuplé, qui deviendra plus tard une Acadie nouvelle, quand le danger de l'émigration aux États-Unis sera enrayé. Un autre danger provient de l'enseignement même, trop exclusivement anglais dans certaines écoles, de sorte que ce sont les plus instruits d'entre les Acadiens qui courent le plus de risques de perdre leur langue maternelle.

Le jour où l'enseignement des deux langues sera sur un

même pied d'égalité, la race acadienne qui a su se ressaisir et donner un admirable exemple de fidélité à ses traditions — la race acadienne, confiante en cette étoile qu'elle a choisie comme emblême, pourra, reprenant le cours momentanément arrêté de ses destinées, contribuer avec les Canadiens à restaurer, et pour toujours, dans l'Amérique du Nord, la Nouvelle-France.

VIII

QUÉBEC

« Je me souviens! »
(Devise de Québec.)

Description de la ville. — Souvenirs français. — Montmorency. Les Hurons de Lorette.

PASSER des Provinces Maritimes à Québec, sans transition, tout d'une traite — grâce à l'*Intercolonial* — est un grand soulagement; l'impression pénible et déprimante causée par l'infériorité numérique et sociale des Acadiens, disparaît dès que l'on a posé le pied sur le quai du Cap Lévis. A partir de ce moment, les rôles semblent intervertis : le Français règne en maître, il est chez lui, tient le haut du pavé, et tout en vivant en excellents termes avec ses compatriotes anglo-saxons, les considère toujours un peu comme des « uitlanders », car il revendique pour lui seul ce nom de « Canadien » dont, à bon droit, il est très fier.

On voit, par le monde, des panoramas si parfaits que le

plus génial décorateur se garderait de modifier leur ordonnance, de crainte d'en détruire la suprême harmonie, comme, par exemple, le fond du lac Léman, la baie de Naples ou le Bosphore; tel est Québec, cité du Bois-Dormant abandonnée par nous, jadis, au bout du Nouveau-Monde et qui, depuis, somnole en murmurant parfois :

— Je me souviens!

La gare de l'*Intercolonial* se trouve, nous l'avons dit, sur la rive droite du fleuve, au Cap Lévis, mis, par des bateaux traversant tous les quarts d'heure, en communication avec la ville, cette ville de clochers et de tours que, du pont du navire qui franchissait le Saint-Laurent, je regardais venir à moi dans la lumière cendrée d'une matinée de printemps.

Sur le point d'aborder, mon regard rencontra un mur, un grand mur blanc tout nu, portant en lettres énormes et noires, ces deux seuls mots : *La France*; simple réclame, au reste, d'un fabricant quelconque, au nom de famille très répandu là-bas, mais qui semblait me hêler du rivage le mot d'ordre magique qu'il fallait prononcer pour entrer dans la place.

Spontanément, des ressouvenirs de Granville et de Saint-Malo s'imposent : Québec, au fond, est plus fils du Vieux Monde que du Nouveau où, de toutes pièces, il paraît avoir été transplanté avec ses habitants; son charme pénétrant et l'incomparable décor qui l'environne, vous saisissent tout entier dès le début, sans donner à l'esprit le temps de se défendre, et si, plus tard, l'on était tenté de se ressaisir, son hospitalité vous en empêcherait.

QUÉBEC VU DU CAP LÉVIS — LIGNE DU CHEMIN DE FER « QUÉBEC ET LAC SAINT-JEAN »

Québec, capitale de l'ancienne Nouvelle-France, est la porte du Canada et le Gibraltar du Saint-Laurent; pas un coin de son territoire qui ne soit historique, ou consacré à la mémoire de quelque grand événement, depuis le point du rivage où atterrit Champlain, jusqu'aux plaines d'Abraham où Wolfe fut enseveli dans sa victoire et où Montcalm versa son sang pour sauver l'honneur d'un pays qui l'abandonnait.

Une fois débarqué, l'on grimpe pendant un demi-mille à travers d'étroites rues en spirale accrochées au flanc de falaises mouvementées, entre deux rangs de constructions vieillottes, et l'on atteint une des plus belles promenades de l'Amérique entière, la terrasse Dufferin. Cette plate-forme a un quart de mille de longueur sur soixante pieds de large et domine tout le bas Québec; le fleuve s'étale à soixante-cinq mètres au-dessous, dans un cadre d'extraordinaire magnificence. Montant plus haut, on parvient à la vieille citadelle d'où se déroule, sous un ciel presque toujours pur, un panorama qui ne saurait être surpassé dans aucun des deux mondes : devant vous, c'est une ville de soixante-quinze mille âmes, Québec, anneau reliant la chaîne des anciens jours à celle du temps présent; un vrai chaos de toits antiques, d'édifices aux silhouettes étranges et surannées dont la vue vous transporte à cent cinquante ans en arrière; puis çà et là, l'Université Laval, les nouveaux palais de justice et du Parlement, toutes les maisons neuves qui se dressent à côté des témoins du passé glorieux, attestent les efforts continus et la vitalité d'une race confiante dans l'avenir.

Vous avez à vos pieds un fourmillement de maisons

dont les étages supérieurs des unes se trouvent au niveau du rez-de-chaussée des autres : voici la rue Champlain, une longue, étroite et tortueuse venelle qui rampe entre la base du roc et la berge du fleuve; les marchés avec leur foule bruyante et bigarrée; d'innombrables bateaux venant des différentes paroisses riveraines du Saint-Laurent, y déversent des chargements de provisions; au second plan, voilà les grands transatlantiques et des navires de commerce de toutes les nations autour desquels évoluent des embarcations de tonnages et modèles les plus variés.

Après avoir longuement contemplé la cité et sa singulière confusion de bâtiments éparpillés, comme au hasard, sur les versants de la montagne, dévalant, pour ainsi dire, jusque dans les eaux du Saint-Laurent, si vous regardez au loin par-dessus les clochers et les monastères, les monuments et les remparts, vous découvrez les hauteurs de Lévis que couronnent de sourcilleuses fortifications; en face de vous, l'île d'Orléans et ses frondaisons vertes, tel un navire ancré au large, divise en deux le fleuve immense et semble implorer la protection de la hautaine citadelle; à gauche, le long et étroit village de Beauport, dont les maisons brillent dans le soleil, s'étire comme un serpent sur le bord de la rive; là-bas, au delà des plaines, défile, mont à mont, la chaîne bleue des Laurentides qui finit par se confondre en légers nuages avec l'horizon; plus à l'Ouest, on aperçoit les méandres du Saint-Charles coulant, sinueux, à travers les prairies pour venir se jeter dans le Saint-Laurent; puis ce sont la route de Sainte-Foye et les plaines d'Abraham, théâtres d'actions terribles et glorieuses, aux jours lointains déjà du conflit décisif.

Pénétrant dans la ville, après l'avoir ainsi parcourue à vol d'oiseau, vous rencontrez le château Frontenac, nouvel hôtel de style Henri IV dont le profil majestueux orne l'un des angles de la terrasse Dufferin.

A côté, dans un petit parc fort pittoresque connu sous le nom de « Jardin du gouverneur », se trouve une obélisque de granit érigée en 1828 à la mémoire des généraux Montcalm et Wolfe, réconciliés enfin dans la gloire et la mort, emblème de l'union qui règne actuellement entre les races jadis rivales.

Dénombrer les églises, chapelles et couvents que renferme Québec, serait une tâche ardue et de peu d'intérêt; donnons toutefois, en passant, un souvenir à l'université issue du séminaire, fondé en 1663 par Mgr de Montmorency-Laval; ce bloc imposant de six étages est un conservatoire des méthodes pédagogiques d'après lesquelles ont été élevées tant de fortes générations de l'ancienne et de la Nouvelle-France.

Au grand dam de l'archéologue et du touriste, le Québec primitif tend chaque jour à disparaître pour faire place aux larges voies rectilignes brillamment éclairées, bordées d'élégants magasins et sillonnées d'incessants tramways électriques. Çà et là, cependant, quelque vénérable enseigne soulignée d'une inscription bizarre, comme par exemple, celle du « Chien d'or » qui a sa légende, arrête au passage l'œil de l'étranger, comme une réminiscence de Rouen ou de Chartres. La calèche de louage (prononcez *calache*), véhicule commode, mais d'accès difficile, semble survivre à la domination française et pourrait rouler de pair avec la berline de l'émigré.

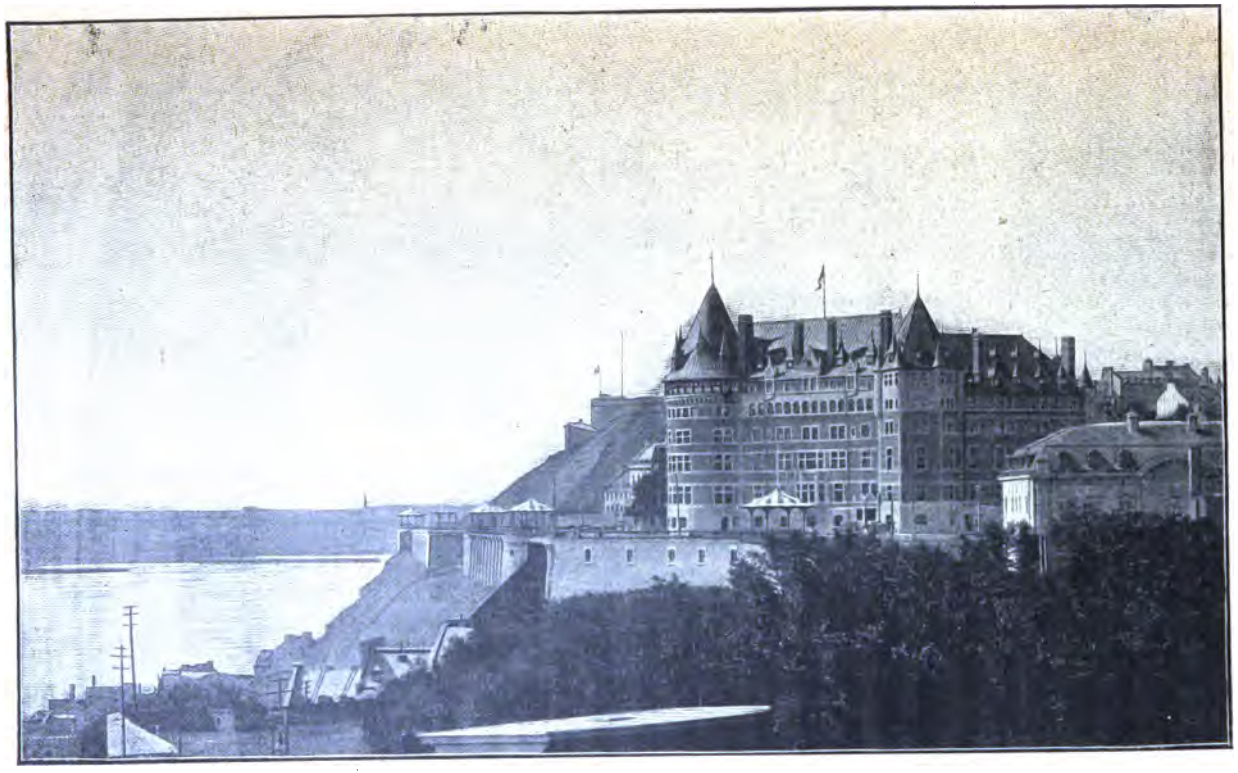

QUÉBEC, CHÂTEAU FRONTENAC, TERRASSE DUFFERIN ET CITADELLE — LIGNE DU CHEMIN DE FER « QUÉBEC ET LAC SAINT-JEAN »

Malgré quelques différences de costume fort superficielles, l'aspect de la foule est très français — et combien vieilles paraissent les phrases que l'on entend, les expressions saisies au vol, dans ce pays pourtant si jeune! Car, ne l'oublions pas, quoiqu'on ait peine à le croire : à quelques lieues de l'antique cité aux rues tortueuses, les Laurentides, à l'horizon prochain, cachent, comme un écran, de vastes solitudes, le Grand Nord, désert immense de forêts et de lacs qui va, de là, jusqu'à la baie d'Hudson!

Ces territoires, naguère inexplorés, commencent seulement à s'entr'ouvrir, grâce à des lignes de pénétration le long desquelles les colonies s'égrènent.

Mais avant de pousser une pointe dans ces réserves de l'avenir, il faut aller visiter les célèbres chutes de Montmorency, tout près de la ville, sur la rive gauche, au delà de Beauport.

Je les avais déjà entrevues, du train, quelques minutes avant d'arriver à Québec; leur grand rideau liquide et miroitant produit de loin un effet extraordinaire, et ne perd pas à être regardé de près. A ce moment, je n'avais pas encore vu le Niagara auprès duquel toute cataracte, si majestueuse soit-elle — et Montmorency tombe de plus haut — semble puérile. Les eaux, d'ailleurs, en ce mois de juin, étaient fort basses et la chute devient, paraît-il, incomparablement plus belle à la fonte des neiges.

Les « Marches Naturelles » qui la précèdent sont une gorge étroite de plusieurs lieues, aux parois rocheuses taillées en forme d'escaliers et dans laquelle bouillonne la rivière en une succession ininterrompue de rapides avant d'arriver au saut. Cette gorge, aux tournants les plus

imprévus, traverse une sapinière dont les arbres poussent jusqu'au bord du gouffre et parfois le surplombent. Ce lieu

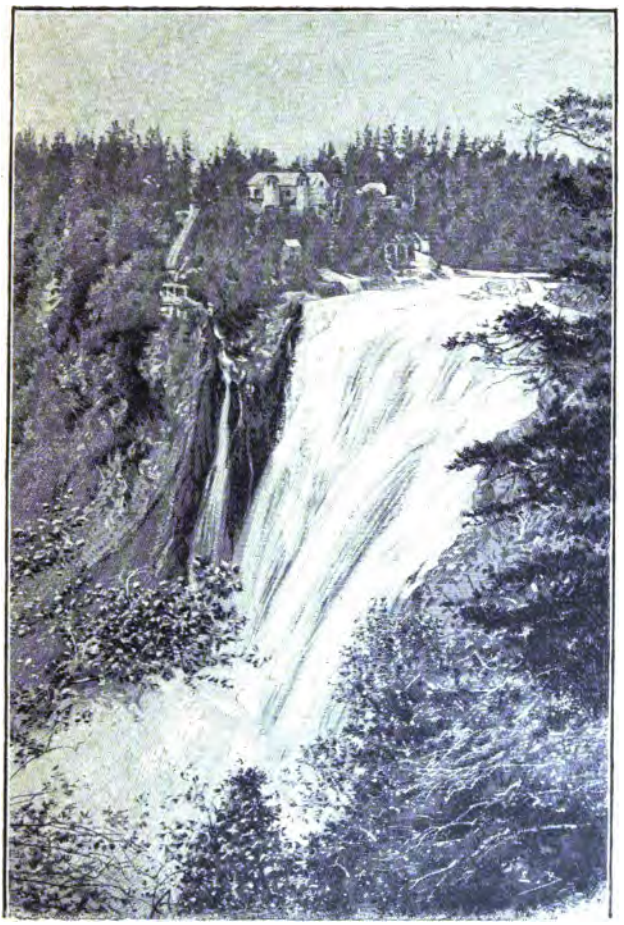

CHUTES DE MONTMORENCY (dessin de Boudier).
Cliché de la Commission canadienne pour l'Exposition française de 1900.

solitaire répand un charme pénétrant que la sensation du « déjà vu » ne pouvait encore gâter en moi et auquel,

du reste, les Canadiens, eux-mêmes, sont sensibles; telles elles étaient au siècle de Champlain, telles sont encore les « Marches Naturelles », sauvages et murmurantes au fond des bois.

En traversant, à l'aller comme au retour, la grande paroisse de Beauport qui s'échelonne en une seule rue tout le long du fleuve, je pus contempler à loisir la campagne québecquoise, aussi fertile et bien cultivée que nos plus belles provinces, et l'aspect des habitants qui « jasaient » en groupes sur le pas de leurs portes (c'était un dimanche), donnait, plus complète encore, l'illusion de la France.

L'étranger qui vient à Québec ne manque jamais d'aller au village indien de Lorette, situé à quelques lieues seulement de la ville. Le jour où je m'y rendis, le curé était souffrant et hors d'état de m'accompagner; pour y suppléer, il écrivit sur sa carte, ces mots : « Je recommande M. de Beaumont, voyageur français, au bienveillant accueil de messieurs les Hurons », et il m'indiqua M. Gros-Jean comme un des naturels les plus à même de me renseigner. Muni de ce « sésame », je me promenai dans le village qui ne me parut différer en rien des autres paroisses canadiennes que j'avais déjà visitées, puis j'entrai dans l'élégant « cottage » de la famille Gros-Jean où je trouvai deux jeunes filles qui travaillaient à des broderies indiennes; n'était la couleur un peu bistrée de leur peau, on les prendrait aisément pour des blanches. Sur ma demande, l'une d'elles se leva pour aller chercher son père qui arriva presque aussitôt et me reçut (comme dans la chanson) d'une façon charmante. La conversation commença, à bâtons rompus, pendant que nous faisions ensemble le tour du

propriétaire. En considérant ce grand vieillard, sec et tanné, aux yeux bleus très caves, à la moustache de gen-

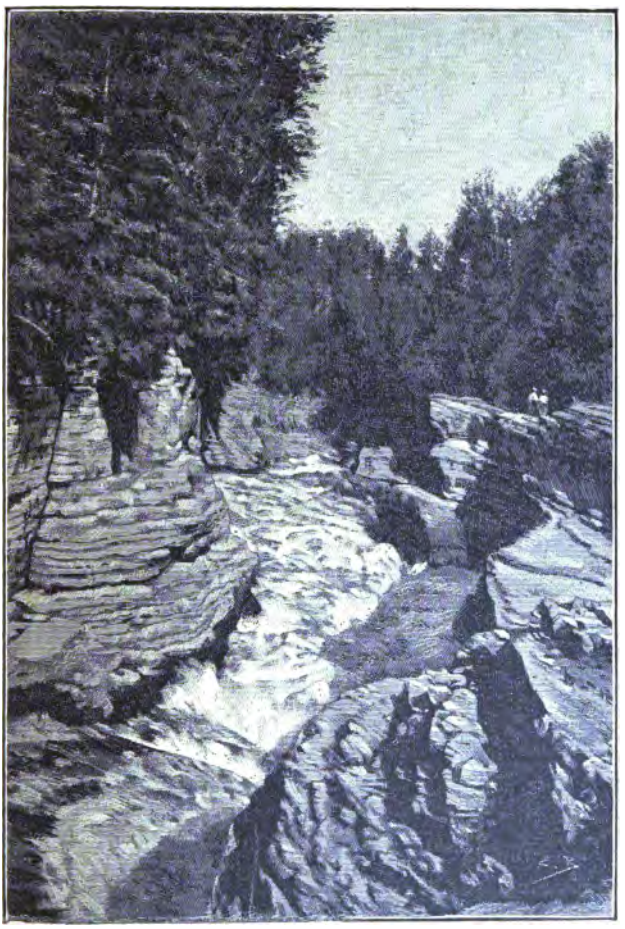

LES MARCHES NATURELLES
D'après une photographie de l'auteur.

darme, habillé comme tout le monde et qui parlait le français le plus pur, je me disais, pareil au personnage de

Montesquieu : Se peut-il vraiment que l'on soit Huron! Et finalement, j'insinuai :

— Alors, comme ça, monsieur Gros-Jean, vous n'êtes ni Français, ni Anglais?

— Nenni, monsieur, je suis Huron.

— Vraiment...

— Vraiment Huron et foncièrement, oui, monsieur.

— Et vous aussi, sans doute, demandai-je à un ouvrier qui rangeait des peaux dans un coin de la boutique.

— Moi, je suis Canadien, murmura-t-il, sans détourner la tête.

Un petit silence; je me mordis les lèvres; M. Gros-Jean, debout, tapotait sur un piano entr'ouvert :

— En jouez-vous? interrogea-t-il.

— Non, répliquai-je, je ne suis pas assez civilisé pour cela... Mais puisque vous n'êtes ni Français, ni Anglais, voulez-vous me dire ce que vous pensez des uns et des autres?

— Je vois, fit-il, vous voulez prendre le Sauvage pour arbitre.

— Et d'abord, repris-je, n'avez-vous pas de regret en songeant que tout ce beau pays ne vous appartient plus?

Il répondit, souriant :

— Ça, monsieur, c'est la loi du plus fort, il n'y a pas à aller contre... pas moins, les Anglais n'auraient point dû s'emparer de la seigneurie de Sillery que les rois de France, dont nous fûmes toujours les alliés fidèles, nous avaient donnée... aussi aimons-nous toujours la France, nous autres, Hurons, et voudrions-nous lui voir un gouvernement plus stable. Vous changez par trop souvent de minis-

tres; ce ne sont, cependant, pas les hommes qui vous manquent; en ce moment, vous en avez un qui a déjà fait ses preuves aux Affaires Étrangères, il a brillamment représenté son pays au Congrès de La Haye : M. Bourgeois; que ne le charge-t-on de constituer le ministère? Ce serait, où jamais, le cas de répéter avec les Anglais : « The right man in the right place. »

HURONNE DE LORETTE
D'après une phot. de M. Livernois (Québec).

Ainsi parla le vieux sachem; il en savait plus long sur notre politique que bien de nos maires de campagne, et paraissait, de plus, s'y intéresser davantage. Il me montra ensuite, pendue au mur, sa photographie en grande tenue de chef, plumail en tête; puis, me faisant remarquer des enfants au type sauvage très accentué qui jouaient sur le pas des portes, il ajouta :

— La génération prochaine sera plus huronne que la nôtre où le sang blanc domine; les vieux Indiens que j'ai connus dans ma jeunesse et que l'on croyait à jamais disparus, sont venus revivre dans nos petits-enfants; n'est-ce pas curieux, tout de même, cela, monsieur?

Un jeune homme en tenue de ville était entré dans le jardin; le chef me l'indiqua du doigt :

— Mon neveu, docteur à Montréal, qui est venu nous voir... les réserves indiennes fournissent leur petit contingent aux carrières libérales.

Je demandai :

— Est-il toujours Huron?

— C'est-à-dire, répondit M. Gros-Jean, qu'il lui a fallu renoncer à ses privilèges d'homme libre pour devenir un citoyen et entrer dans le droit commun; cela se fait sur une simple déclaration. Nous autres, Indiens, nous jouissons d'un statut particulier, comme vos Arabes, je crois : nous sommes des protégés, des mineurs, possédant en commun les terres de nos réserves, et quand l'un de nous échange sa qualité de Huron ou d'Iroquois, pour celle — moins enviable à mon gré — de médecin, notaire ou avocat, il sort de l'indivision et on lui taille un lot à même les terres de la tribu.

Passant à ce moment devant un enclos où se trouvaient deux bisons :

— Ils disparaissent comme nous, remarqua le chef; il faut aller maintenant bien loin dans le Nord-Ouest pour en trouver; il y a cependant encore, aux environs d'ici, du gros gibier. Dommage que vous repartiez avant l'hiver; je ne vous aurais pas proposé de vous accompagner, quoique j'aie couru les bois toute ma vie, car je suis trop vieux, mais je vous aurais donné mon garçon afin de vous faire chasser l'orignal, en raquette, sur la neige... J'ai l'air, dites-vous, d'un vieux Français : c'est pas étonnant, ma mère était Canadienne, et malgré tout, en chasse, rien

qu'à ma manière de marcher, du plus loin qu'on m'apercevait, on s'écriait toujours : « Voilà un Sauvage! »

Comme il n'est si bonne société qui ne finisse par se quitter, ainsi fîmes-nous, le chef et moi, qui retournai à Québec pour en repartir le lendemain matin, à destination du lac Saint-Jean, dans ces régions, naguère encore si mystérieuses, qui s'étendent depuis la chaîne des Laurentides jusqu'aux rivages glacés de la baie d'Hudson.

IX

LE LAC SAINT-JEAN

Roberval. — Les Montagnais. — Missionnaires français. Le « ouananiche ».

A mesure que le train s'éloigne dans la plaine, Québec s'élargit avec sa majestueuse perspective de clochers et de tours; on repasse devant Lorette, puis l'on atteint bientôt le pays des montagnes entrelacé de bois, de rivières et de lacs.

Truites et saumons y abondent dans des proportions inconnues en Europe : étant descendu pendant un arrêt à je ne sais quelle petite station où le convoi se trouvait en partie engagé sur un pont, je vis avec étonnement le préposé aux bagages jeter dans la rivière, du haut de son fourgon, une ligne qu'il avait préparée d'avance pour les quelques minutes que devait durer l'arrêt; et ce fanatique eut encore le temps d'attraper une truite de moyenne grosseur.

Le pays, peu à peu, devient tout à fait sauvage et les traces de colonisation se font de plus en plus rares : la

rivière Batiscan que l'on suit pendant une trentaine de milles, coule si près de la montagne, qu'elle laisse à la voie juste assez de place sur l'un de ses bords; son cours n'est qu'une succession de cascades et de rapides écumants, avec, de temps en temps, des nappes d'eau calmes et sombres contrastant étrangement avec les fureurs qui précèdent et suivent.

A mi-chemin environ de notre trajet, et à cent treize milles de Québec, nous côtoyons le lac Edward — ou des Grandes Iles — dont les entours sont remarquablement boisés; on arrive ensuite au cœur de la région montagneuse et, par moments, du train qui longe les précipices, on aperçoit au-dessous de soi, très bas, le sommet des futaies.

Après avoir franchi ces solitudes, on entrevoit, à cent soixante milles de Québec, les lacs Gros-Vison et Bouchette, qui brillent de loin, au fond d'une vallée. A partir de là, les traces de colonisation réapparaissent en augmentant graduellement jusqu'au lac Saint-Jean et, de son « sleeping », le voyageur peut contempler à l'aise les humbles débuts des nouveaux défricheurs, attirés, comme autant de limaille, par l'aimant de la voie ferrée, qui bâtissent et labourent aux dépens de la forêt vierge.

Chambord — suprême hommage rendu par les Canadiens-Français au drapeau blanc qui fut celui de leurs pères, — Chambord est à cent soixante dix-sept milles de Québec et l'endroit où l'on atteint le lac Saint-Jean, ou Pikouagami (lac plat), ainsi que l'appellent les Indiens. Cette mer intérieure, découverte en 1647 par le Père de Quen, est de forme ronde et tellement large, qu'on en distingue difficile-

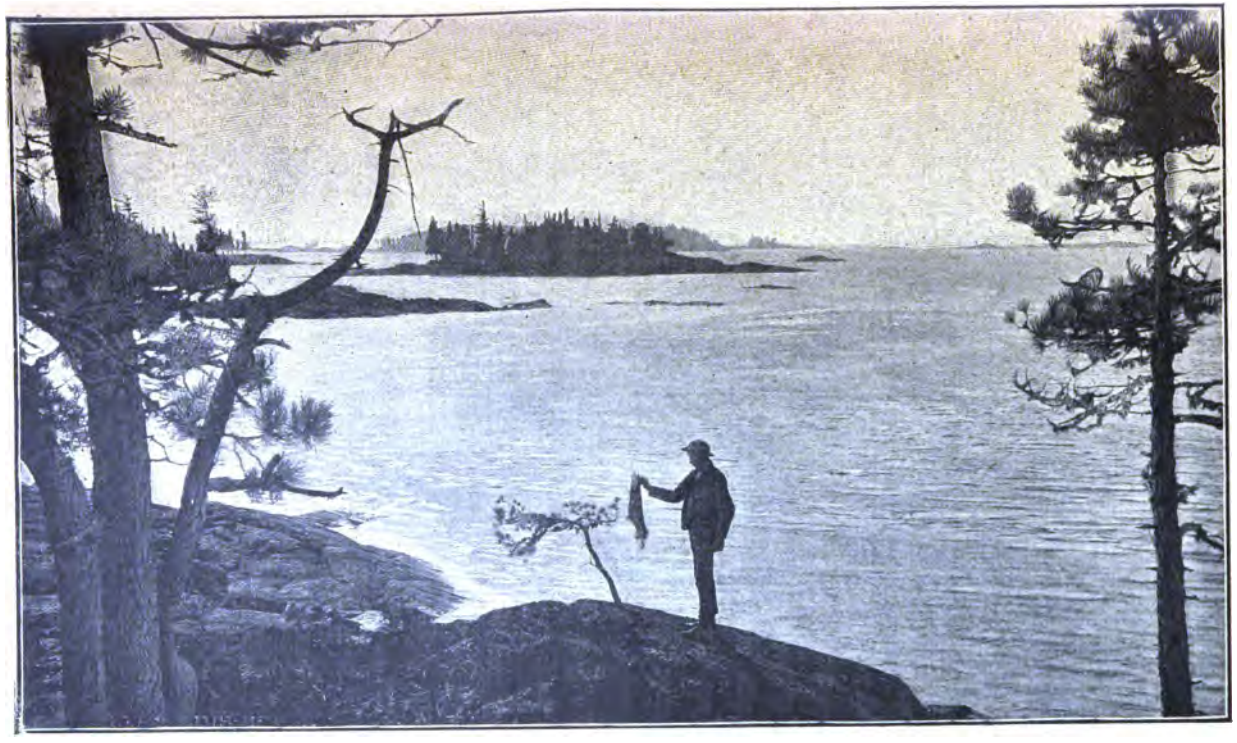

LAC SAINT-JEAN

Cliché de la Cie du chemin de fer « Québec et lac Saint-Jean ».

ment les rives opposées; le pays est plat et environné par de hautes montagnes.

A cette station de Chambord, la ligne se subdivise en deux branches, dont l'une, bordant le sud du lac, se dirige à l'Est, vers Chicoutimi, tête de navigation du Saguenay; l'autre, qui va vers l'Ouest, en contournant aussi le Saint-Jean pendant quatorze milles, jusqu'au point terminus de Roberval. Un peu avant d'arriver à cette dernière étape, on aperçoit, du train, la chute du Ouiatchouan, formée par les eaux du lac Bouchette; elle a deux cent trente-six pieds de haut, et peut, par sa beauté et la grandeur sauvage de son site, rivaliser avec celle de Montmorency.

Vers six heures du soir, enfin, on descend du train, heureux de se dégourdir les jambes sur le quai de Roberval, grande paroisse française, riveraine du lac. On trouve à quelques centaines de mètres de la gare, un hôtel aménagé en club de chasse et de pêche, ne laissant rien à désirer au point de vue du confort.

Les jours sont longs au mois de juin; aussi, ayant appris qu'il y avait en ce moment beaucoup d'Indiens montagnais à la Pointe-Bleue, sur la grève, non loin de Roberval, je pris une voiture et m'y fis conduire.

Ces Montagnais, à moitié nomades, chassent l'hiver dans les bois immenses qui s'étendent vers la baie d'Hudson et redescendent l'été à cette réserve de la Pointe-Bleue, échanger au poste de traite, leurs fourrures contre les provisions dont ils ont besoin pour passer l'année. Quand le gibier est rare, dans ces déserts où ils s'enfoncent, avec femme et enfants, les malheureux souffrent cruellement de la faim, et parfois même en meurent. Ils sont extrême-

ment bruns de peau et, quoique chrétiens, bien moins civilisés que ceux de l'intérieur; leur nom de Montagnais provient de ce qu'ils habitaient jadis les Laurentides; ils furent, pendant des siècles, en guerre avec les Esquimaux du Labrador. L'été, ces Indiens servent de guides aux étrangers et se préparent pour leur campagne d'hiver. Si l'on songe qu'ils ne fournissent pas, annuellement, moins de trente-six mille oies sauvages à la compagnie de la baie d'Hudson, on peut se faire une idée des nuées de gibier qui s'abattent, chaque automne, sur le lac Saint-Jean.

Arrivé vers sept heures à la Pointe-Bleue, j'entrai dans l'église; elle était pleine de fidèles. Le missionnaire prononça une allocution en montagnais, puis l'assistance se mit à chanter des cantiques avec beaucoup de justesse et d'ensemble. A part quelques femmes au costume étrange et au type sauvage très accentué, tout ce monde ne différait guère, comme aspect et tenue, des Hurons de Lorette; les enfants de chœur, surtout, étaient blonds et roses comme de vrais petits Anglais. Je sus plus tard que cette assemblée était composée de métis issus des alliances contractées par les agents irlandais de la « Hudson bay company » avec des Montagnaises. Cette population forme la partie sédentaire et agricole de la tribu. Le recueillement était tel, que mon entrée fit à peine lever les yeux; cependant, tandis que je me tenais debout près de la porte, un des hommes me fit, de la main, signe de venir m'asseoir à ses côtés; puis, comme la nuit tombait et que le chemin de croix semblait devoir durer longtemps encore, je me retirai sur la pointe du pied et regagnai l'hôtel.

Le lendemain matin, le temps s'annonçant beau, je

résolus de prendre avec le pays un contact plus intime en retournant à pied à la Pointe-Bleue que, du rivage, on voyait se profiler à l'horizon. Heureusement qu'il faisait fort sec, car le mauvais chemin qui y mène doit être, quand il pleut, à peu près impraticable. Cette piste traverse une région vague; des commencements de culture y alternent avec des boqueteaux rabougris et marécageux où de maigres bestiaux errent à l'aventure.

Au bout d'une heure de marche, j'atteignis la réserve et me dirigeai vers un bâtiment entouré d'une véranda que je jugeai, avec raison, devoir être la mission. Il était près d'onze heures, les Pères vaquaient à leurs affaires; je pus, cependant, sans trop de peine, en découvrir un qui, non loin de là, surveillait une église en bois que les Indiens étaient en train de construire avec une rare habileté, pour remplacer la chapelle, devenue trop petite, où j'étais entré la veille.

Ce missionnaire, qui était Français, avait quitté l'Europe depuis quarante ans et ne pensait pas y retourner jamais; un long séjour avec les Sauvages l'avait rendu un peu taciturne; ce vieux prêtre, maigre et rasé, paraissait un véritable ascète, mais quelque détaché qu'il fût des choses d'ici-bas, la vue d'un compatriote sembla lui faire plaisir; il m'invita à déjeuner, ce que j'acceptai de grand cœur.

A ce repas des plus copieux, servi dans un grand réfectoire en pitchpin, assistaient deux autres Pères, un Français et un Canadien. Le Français était préposé aux défrichements et avait la surveillance de l'exploitation agricole; grand, gros, haut en couleur, avec une barbe de fleuve, des bottes en cuir fauve et un veston de chasse, il

MONTAGNAIS DE LA POINTE-BLEUE — LIGNE DU CHEMIN DE FER « QUÉBEC ET LAC SAINT-JEAN »

formait un vivant contraste avec le premier qui m'avait reçu.

Le Canadien, de beaucoup le plus jeune, était allé évangéliser les peuplades païennes des pays arctiques; il avait erré sur les mousses argentées de ce mystérieux Labrador dont les lueurs boréales flottent à l'horizon comme un rideau de feu; provoqué par un jongleur jaloux de son influence, il avait été assez heureux pour le tomber et lui faire toucher les épaules, véritable jugement de Dieu qui décida, paraît-il, plus de conversions, que toutes les homélies.

Quelque loin que l'on aille dans ce pays où gronde, dit-on, une cataracte qui fait trembler le sol à plusieurs lieues à l'entour, et près de laquelle Niagara n'est qu'un jeu d'enfant, on rencontre des traces de nos coureurs des bois; au missionnaire lui demandant son nom, un Esquimau répondit : « La Palisse! », qui, de sa vie, peut-être, n'avait vu d'autre blanc.

La Pointe-Bleue n'est point la seule mission sédentaire établie de la sorte, dans la région du lac Saint-Jean, aux confins du monde civilisé : à vingt milles plus loin, sur les bords du Mistassini (ou rivière du Gros-Rocher), se trouve la trappe d'Oka, fondée en 1892 par des moines français. En vertu d'un accord avec le gouvernement de la province de Québec, ces religieux se sont voués au défrichement et à la colonisation de la vaste contrée au milieu de laquelle ils ont élevé leur monastère : ils y ont réussi au delà de toute espérance, et le désert d'il y a quelques années s'est transformé en une florissante paroisse de plus de quatre cents habitants qui est desservie, deux fois la semaine, par

un vapeur de Roberval; j'ai beaucoup regretté de n'avoir pas eu le loisir d'en profiter pour aller, dans leur retraite, saluer ces vaillants pionniers.

A cette époque de la fin de juin, les Montagnais nomades commencent à redescendre vers la Pointe-Bleue; j'avais

CAMPEMENT D'INDIENS MONTAGNAIS (POINTE-BLEUE)
D'après une photographie de l'auteur.

déjà remarqué leurs tentes disséminées sur le rivage, et comme je désirais en photographier quelques-unes, ce qui n'est pas toujours facile, étant donnée l'extrême susceptibilité de leurs propriétaires, le Père supérieur consentit à m'accompagner dans le camp où je pus enfin contempler quelques échantillons d'Indiens pur sang, quoique plus ou moins vêtus à l'européenne, aux mocassins près, grâce aux complets de traite fournis par la Compagnie. Pour la même raison, les anciens wigwams coniques en écorce de bouleau

ont été remplacés par des tentes en toile analogues à celles de nos soldats; mais les femmes ont conservé un costume spécial dont les parties les plus saillantes consistent en un foulard d'indienne aux couleurs vives jeté sur les épaules, et un bonnet d'étoffe pareil à celui des pêcheurs de la Méditerranée; la pointe en est fixée, par le retroussis, au milieu du front. Ce bonnet, que les Canadiens appellent *tuque*, est tricolore, formé de bandes rouges et noires, brodées de bleu. J'assistai aussi à la naissance d'un canot d'écorce, ce chef-d'œuvre de l'art sauvage, si élancé, léger et gracieux, avec ses pinces pointues et recourbées, tout embaumé de résine, tel, enfin, que l'a chanté Longfellow dans son poème d'*Hiawatha* :

Le canot de bouleau fut construit — dans la vallée, près la rivière, — au cœur même de la forêt; — la vie des bois était en lui, — tous ses mystères, toute sa magie, — la légèreté du bouleau, — toute la fermeté du cèdre, — avec la souplesse du tremble, — puis il flotta sur la rivière, — comme une feuille jaunie par l'automne, — comme un lis d'eau couleur de feu.

Avant de quitter le lac Saint-Jean, il convient de dire au moins quelques mots du *ouananiche*, le célèbre saumon d'eau douce dont les bonds sont prodigieux, et qui abonde, non seulement dans le lac, mais encore dans les rivières qui en découlent; sa chair passe pour être supérieure à celle du saumon ordinaire et, chaque printemps, sa renommée attire, de toutes les parties du monde, des pêcheurs passionnés désireux de se mesurer avec lui; quant aux truites de toute grosseur, elles pullulent tellement, qu'on les rapporte à pleins paniers, comme j'en ai pu être témoin.

RAPIDES DE LA PERIBONKA, A HONFLEUR (LAC SAINT-JEAN)
Cliché de la Cie du chemin de fer « Québec et lac Saint-Jean ».

Je rentrai d'assez bonne heure pour avoir le temps de faire un tour dans le village de Roberval presque exclusivement peuplé de Canadiens; ils lui ont donné cette physionomie française, ce goût de terroir inexprimable, rappelant la vieille province, et qui les suit partout où ils s'implantent.

L'hôtel, par contre, et le décor de son dîner, me plongea dans un bain d'esthétisme ultra-britannique, inattendu dans un pareil endroit. Douze ou quinze « maids », tout de blanc vêtues — telles des vestales — robes de mousseline, ceintures à grands nœuds de soie, souliers de peau assortis, évoluaient sans bruit dans le « modern style » de cette grande salle à manger dont, seules, elles assuraient le service; contraste étrange qui ne manquait pas de charme, après un jour passé dans une tribu sauvage.

Après quoi, le jour même, je remontai dans le train pour retourner à Chambord, l'embranchement de Chicoutimi, point où le Saguenay devient navigable.

A partir de Chambord, la voie longe la partie sud du lac jusqu'à Saint-Jérôme, centre d'un pays agricole déjà fort avancé, puis l'on pénètre dans une région forestière qui commence seulement à se relever d'un effrayant incendie, survenu en 1870 et qui la dévasta tout entière : en sept heures, le feu détruisit cent vingt milles de bois; les habitants essayèrent vainement de se sauver en se jetant dans le lac qui entra en ébullition; le poisson des rivières fut cuit et remonta à la surface; des rochers énormes éclatèrent, ce fut comme la fin d'un monde. Toute vie disparut de ce malheureux canton.

Les villages de Saint-Gédéon, Hébertville, Dorval et La

Jonquière, que l'on traverse ensuite, sont autant de ruches agricoles en pleine prospérité fondées par des essaims de Canadiens-Français, venus, eux ou leurs pères, des environs de Québec et de Montréal.

La ville de Chicoutimi doit son existence aux nombreuses scieries qui s'y sont développées sur les bords du Saguenay, pour exploiter les richesses forestières de la contrée. Il faisait nuit quand le train y arriva et comme l'on nous annonça à l'hôtel qu'en raison de la marée, le bateau partirait à trois heures du matin, j'estimai qu'en cette occurrence, le parti le plus sage était d'aller me coucher.

Avant l'aurore, on frappe à ma porte, mais la crainte de manquer le départ m'a déjà fait lever; je vais me promener devant l'hôtel; cette nuit d'été, quoique fraîche, est fort supportable; insensiblement le jour paraît et, avec lui, le fleuve, large et encaissé, sur lequel traînent, comme des écharpes blanches négligemment dénouées, des flocons de vapeurs. Derrière l'hôtel s'étend la ville ensommeillée, et tout autour, sur le ciel pâle, des hauteurs boisées se dressent qui donnent à cet ensemble un cadre de paisible grandeur. Trois heures sont sonnées, le bateau a du retard; il arrive enfin, tout blanc et or, fumant avec un grand bruit de roues, un bon bateau touriste, au pont couvert de tentes, dans le genre de ceux du lac Léman. Quand on démarre, il est près de cinq heures, le soleil pointe à l'horizon, et la journée promet d'être très belle.

X

LE SAGUENAY

Baie des Ha! Ha! — Caps Trinité et Éternité. — Tadoussac.
Mort mystérieuse du père La Brosse. — La remontée du Saint-Laurent.

DANTE, illustré par Gustave Doré : telle est la première impression produite par ce fleuve de mort qu'est le Saguenay, prodigieux torrent d'un à deux milles de large sur soixante-cinq de long, coulant entre des murailles abruptes taillées en plein roc à même la chaîne des Laurentides.

Cet Erèbe aux eaux noires à reflets métalliques est un gouffre insondable, dont l'ancre n'a jamais pu trouver le fond, de bien des centaines de pieds plus bas que le lit du Saint-Laurent.

De Chicoutimi à l'entrée de la baie des Ha! Ha! (huit milles en descendant le fleuve), la scène est, certes, déjà bien grandiose, mais elle n'a pas encore cet aspect titanique qu'elle acquiert plus près de l'embouchure.

Presque en face Chicoutimi, on aperçoit d'abord le cap

Saint-François et la paroisse Sainte-Anne de Saguenay ; un peu plus bas, débouchent successivement les petites rivières de l'Orignal, du Caribou et des Outardes qui doivent leurs appellations suggestives aux étonnantes quantités de gibier que l'on tue annuellement sur leurs bords. Une autre paroisse, après Sainte-Anne, répond au nom pittoresque de l'Anse au Foin, puis vient le hâvre de la Descente des Femmes. On le désigne ainsi en souvenir de femmes indiennes dont les maris mouraient de faim dans l'intérieur du pays et qui, par cette brèche, descendirent au Saguenay, demander aux riverains leur assistance.

Quant à la baie des Ha! Ha! qui est d'une profondeur d'environ sept milles, on croit qu'elle doit son nom féerique aux exclamations des premiers découvreurs en s'apercevant que ce qu'ils avaient pris pour le principal bras du fleuve, ou l'embouchure de quelque grande rivière, n'était, en réalité, qu'un cul-de-sac, dont l'arrière-plan est formé par les prairies de Saint-Alphonse.

Quelques milles après avoir rangé la « Descente des Femmes », on voit se dresser un roc immense qui présente, à plusieurs centaines de pieds de hauteur, une face entièrement polie et verticale à laquelle il doit son nom de « Tableau » et qu'heureusement aucun industriel n'a encore songé à utiliser pour y faire peindre quelque gigantesque réclame.

Le panorama devient ensuite d'une sauvage beauté qui ne saurait, je crois, être jamais dépassée; déjà de loin, à droite, deux énormes promontoires attirent l'attention par leur masse imposante et leur profil majestueux : « Trinité » et « Éternité », tels sont les noms de ces caps qui, bien que

de trois hauteurs et ayant chacun une physionomie distincte, ne forment cependant qu'un seul bloc, Sinaï monstrueux de dix-sept cents pieds, surmonté d'un calvaire! A mesure qu'on s'en approche, l'impression de sa majesté

CAPS ÉTERNITÉ ET TRINITÉ, RIVIÈRE SAGUENAY
Cliché de la Cie du chemin de fer « Québec et lac Saint-Jean ».

augmente au point de devenir oppressante. Maintenant que le navire paraît frôler les flancs luisants du monstre, on se rend mieux compte de ses effrayantes proportions : ce sont bien là les assises même du globe, les muets témoins des convulsions de son enfance et qui lui survivront sans doute, quelques éternités encore, lorsque la Vie l'aura quitté. Le roc paraît si près qu'on croirait le toucher en

étendant le bras; essayez de l'atteindre en lançant un caillou de toutes vos forces, et vous verrez avec surprise, combien grande encore est la distance qui vous en sépare.

Nous voici dans la baie de l'Éternité, entre les deux grands caps; le sifflet de la machine qui retentit au milieu de ces solitudes, et en fait sonder toute la profondeur, est indéfiniment répété par les échos d'alentour. Cette eau noire sur laquelle nous glissons, cache un gouffre de plus de deux mille pieds et le cap Éternité qui la surplombe, plus grand de huit cents pieds que la Trinité, a, me dit-on, six fois la hauteur de la citadelle de Québec!

A partir de cet endroit jusqu'à Tadoussac, la scène est toujours de la plus sublime grandeur; les détours du fleuve et le nombre de baies qui dentèlent ses bords, offrent à chaque tournant un spectacle nouveau qui ne donne pas à l'attention le temps de se lasser. Après avoir longé deux îles, franchi les embouchures du petit Saguenay et de la Marguerite, nous rencontrons la pointe de la Boule, sorte de tour naturelle en granit qui semble vouloir barrer le passage; puis c'est, deux ou trois milles plus loin, Tadoussac, où le Saguenay se jette dans le Saint-Laurent. Deux rocheux promontoires gardent l'entrée de la sombre rivière : la pointe aux Bouleaux et la pointe aux Vaches; cette dernière, à gauche, en descendant le cours, doit son nom à la quantité de veaux marins qui, jadis, venaient hanter sa grève.

Tadoussac où nous relâchons quelque temps, est, paraît-il, dans le diocèse du Labrador; une mission y fut établie dès 1639, et le dernier Jésuite qui la dirigea, le père La Brosse, mourut en 1782 dans des circonstances étran-

PETIT SAGUENAY

Cliché de la Cie du chemin de fer « Québec et lac Saint-Jean »

ges que M. Chambers raconte à peu près en ces termes :

« Le Père, après avoir travaillé dur toute la journée, selon son habitude, au milieu de ses néophytes, venait de passer sa soirée à converser gaiement avec les officiers du poste : profonds furent l'étonnement et l'incrédulité de ces derniers quand, sur le point de se retirer, il leur fit ses adieux pour l'Éternité en leur annonçant qu'il allait mourir sur le coup de minuit et, qu'à cette heure même, la cloche de la chapelle sonnerait son glas; il ajouta que s'ils ne le croyaient pas, libre à eux d'y aller voir par eux-mêmes. Il leur demanda en outre d'aller, dès le lendemain, quérir l'abbé Compain qui les attendrait à l'île aux Coudres, pour venir le draper dans son linceul et l'ensevelir. Quoiqu'il advînt, ils ne devaient pas se préoccuper du temps, car, lui, se portait garant de la sûreté du voyage. Quand le missionnaire les eut quittés, les officiers, stupéfaits, demeurèrent assis, montre en main, attendant fiévreusement l'heure fatidique : au premier coup de minuit, le glas commença de tinter à la chapelle; ils s'y précipitèrent aussitôt et trouvèrent le Père La Brosse mort devant l'autel, dans l'attitude de la prière. Quelle terreur mystérieuse et quel poignant chagrin durent emplir l'âme de ces rudes soldats et de ces Sauvages convertis pendant la veillée funèbre de cette nuit d'avril! Au lever du jour, un orage d'une violence extrême, comme ils sont souvent dans ces régions, éclata; mais quatre hommes courageux, soucieux d'obéir aux ordres du mort et confiants dans la promesse qu'il leur avait faite, s'aventurèrent en canot sur les vagues, et contre tout espoir, atterrirent sans acci-

TADOUSSAC

Cliché de la Cie du chemin de fer « Québec et lac Saint-Jean ».

dent à l'île aux Coudres. Là, comme le leur avait prédit le Père, se trouvait, debout sur les rochers, M. Compain; il leur cria, dès qu'ils furent à portée de voix, l'étrange nouvelle qui lui avait été mystérieusement transmise la nuit précédente : d'invisibles mains avaient fait tinter la cloche de sa chapelle et une voix lui avait annoncé l'événement en indiquant ce qui restait à faire.

« Dans toutes les missions que le Père La Brosse avait desservies, les cloches sonnèrent ainsi, dit-on, la nuit de son trépas.

« Pendant bien des années, les Indiens naviguant sur le Saguenay, ne passaient jamais devant Tadoussac sans monter à la chapelle prier sur la tombe de celui qui, pour eux, avait été, ici-bas, l'image de leur Père céleste : ils plaçaient leur bouche à une petite ouverture pratiquée dans le plancher du chœur et parlaient au mort comme ils avaient coutume de faire pendant sa vie, puis ils appliquaient leur oreille à l'orifice pour écouter les réponses du saint. Cette touchante coutume n'a cessé qu'à la translation des restes du Père La Brosse — vu l'état de ruine de la chapelle — dans l'église de Chicoutimi. »

A la pointe de Tadoussac se dresse un grand hôtel tout blanc, pareil à un château de neige; de sa terrasse, un coup de canon salue notre passage, au moment de franchir la barre d'écume qui sépare l'encre du Saguenay des eaux bleuâtres du golfe.

Autour de nous, l'horizon s'élargit, jusqu'à s'effacer parfois. On pourrait aisément se croire en mer; dans ces eaux calmes et déjà très salées, des baleineaux s'ébattent.

Le navire traverse alors le Saint-Laurent pour aller, à

vingt-deux milles de là, faire escale à la Rivière du Loup, station d'été très prospère; puis, dans la fin de cette éclatante journée de juin, continue l'inoubliable montée du fleuve immense, parsemé d'îles, aux rives boisées et très peuplées, pourtant, si l'on en juge par les clochers qui s'érigent au loin, sur le ciel pâlissant où pointent des étoiles.

La nuit, maintenant, se hâte; l'eau change de couleur et se marbre de moires; le fleuve rétréci, mais formidable encore, roule assombri entre deux haies de sapinières, et la pleine lune, telle un large louis d'or — un vieux louis d'or fleurdelisé de France — éclaire cette scène qui n'a pas dû changer depuis le soir où remontèrent les vaisseaux de Champlain allant fonder Québec.

XI

MONTRÉAL

Description de la ville. — Les Iroquois de Caughnawaga.
Un nouveau Louis XVII.

Après un repos de quelques jours passés à Québec, je retournai à Montréal, et s'il est vrai que la première de ces villes soit, par excellence, la capitale historique du Canada, la seconde en est bien, par contre, la métropole commerciale : l'air qu'on y respire est saturé d'affaires et l'inextricable réseau de fils qui la recouvre semble une toile tissée par quelque énorme araignée à l'affût de l'argent.

Montréal se trouve dans une grande île formée par le Saint-Laurent; c'est du beau parc de la Montagne, au faîte du Mont-Royal, où l'on parvient, soit par un funiculaire, soit à travers bois par de charmantes routes carrossables, que l'on peut embrasser d'un seul coup d'œil la ville et ses alentours. Quand on a atteint la terrasse qui couronne le mont à sept cents pieds au-dessus du niveau du fleuve, on voit s'étendre la cité dans toutes les directions

avec ses larges avenues bordées d'érables, ses rues spacieuses, ses parcs, ses « blocs » de maisons, ses centaines de clochers et, dominant le tout, les tours massives de Notre-Dame qui font pendant à la colossale silhouette de la cathédrale. De cette ville immense, ainsi plantée dans l'éloignement, de toutes ces rues que l'on devine bruyantes et affairées, pas un souffle de vie ne monte jusqu'au sommet du Mont-Royal d'où cette grande ruche de 350 000 habitants apparaît muette et vide.

Le cadre du tableau est aussi beau qu'il est varié : à droite, ce sont les deux pittoresques routes de Lachine entre lesquelles s'allonge un canal où les navires paraissent voguer sur la terre ferme, tandis qu'un peu plus loin, blanchit l'écume des fameux rapides; plus bas, c'est le pont Victoria, couché à travers le fleuve comme un monstrueux Léviathan; plus bas encore, on aperçoit l'île de Sainte-Hélène, point stratégique jadis, maintenant parc élégant à quelques encâblures des quais. A l'arrière-plan, sur l'horizon, se dressent, abrupts, au milieu de la plaine, les pics de Belœil où, chaque été, des milliers de Montréalais vont prendre leur essor; à l'Est, par un temps clair, on entrevoit les Vermonts (Green Mountains) qui ont donné leur nom à cette partie des États-Unis; au Sud lointain, ce sont les Adirondacks, et vers le Nord, enfin, courent les Laurentides qui se targuent d'être les plus anciennes montagnes du globe.

Si l'on descend dans la ville pour l'examiner en détail, on ne peut s'empêcher de s'arrêter devant le square du Dominion que divise en deux la rue Dorchester. Ce beau jardin public est entouré de majestueuses construc-

tions au premier rang desquelles il convient de citer la cathédrale Saint-Jacques, réduction exacte de Saint-Pierre de Rome, l'hôtel Windsor et la grande gare romane du « Canadian Pacific Railway », ordinairement désigné sous les initiales C. P. R. (prononcez : *Cipiar*). Le style roman que nous réservons pour les édifices religieux est employé là-bas à tous les usages, ce qui donne lieu, parfois, à de piquants contrastes.

Montréal a été appelé à bon droit la ville des églises; il n'en renferme pas moins de soixante-seize de toute grandeur et de tout ordre (sans compter les chapelles publiques ou privées), dont vingt catholiques, dix-huit presbytériennes, quatorze épiscopales, une épiscopale réformée, douze méthodistes, trois congrégationalistes, quatre baptistes, une swedenborgienne, une de l'église libre unie, une luthérienne, une unitarienne et trois synagogues; et comme, dans ce pays neuf, les souvenirs du passé s'allient toujours aux exigences les plus modernes, la plupart de leurs tours, fussent-elles romanes, sont munies d'ascenseurs.

La renommée de l'Université Mac Gill est répandue dans l'Amérique entière : son palais, ses collections, ses amphithéâtres, son parc, en font une véritable cité scolaire qui mérite d'être visitée : c'est l'Oxford du Canada. Comme pendant, rue Sherbrook, au pied de la montagne, se trouve le collège de Montréal, dirigé par les Sulpiciens; ce collège français, l'un des plus anciens du continent, est l'œuvre de la communauté de Saint-Sulpice, installée au Canada dans la première moitié du XVIIe siècle; celle-ci reçut en fief, des rois de France, l'île de Montréal, et perçoit

encore, de ce chef, d'importantes redevances seigneuriales.

Au nombre des édifices publics, on doit nommer le Palais de justice et l'Hôtel de ville; presque toutes les places sont ornées de statues; on ne saurait trop remarquer celle du docteur Chénier, un des martyrs de l'insurrection de 1837 : il est représenté tête nue, en costume de chasse, tenant sa carabine d'une main et de l'autre indiquant l'ennemi à ses compagnons d'armes. Si l'on songe que les chefs survivants de cette héroïque équipée furent pendus ou bannis sous le règne de la reine Victoria, il faut louer très haut le libéralisme d'un gouvernement qui ne s'est pas opposé à l'érection d'une pareille statue; dans un autre ordre d'idées, on peut aussi admirer celle de Maisonneuve qui, en 1642, vint fonder Ville-Marie, au pied du Mont-Royal, sur l'emplacement du village iroquois d'Hochelaga qu'avait découvert Cartier en 1535. Ce monument de haute allure et les personnages accessoires qui l'entourent, forment un groupe d'un grand effet artistique.

Parmi les innombrables couvents peuplés de nonnes multicolores dont on voit, le dimanche, les longues théories se dérouler vers la cathédrale, mentionnons celui des sœurs grises à l'angle des rues Guy et Dorchester; de même que l'Université Mac Gill, ce grand monastère est, à lui seul, une ville; d'hôpital qu'il était jadis, il s'est transformé en crèche et en maison de retraite pour les vieillards.

Montréal est d'aspect bien moins français que Québec, et, au premier abord, l'étranger pourrait se croire transporté aux États-Unis; mais dès que l'on quitte les rues brillantes pour se rendre dans les quartiers populaires, l'impression première se modifie. L'influence anglaise n'a

PORT DE MONTRÉAL — LIGNE DE L' « INTERCOLONIAL RAILWAY OF CANADA »
Dessin de Boudier.

pas eu de prise sur les campagnes, comme il est aisé de s'en rendre compte en allant les mardi et vendredi au marché de Bon-Secours, un des endroits les plus caractéristiques de la ville; la foule paysanne qui y afflue est bien française, de pied en cape, et les conversations qu'on y entend charmeraient un amateur de vieux langage : je n'oublierai jamais le boniment d'un marchand d'orviétan devant un groupe de villageois qui l'écoutaient bouche bée; j'aurais voulu en noter toutes les expressions et l'étrange accent qui rappelait l'Auvergne.

Cette belle cité, aux allures de capitale, est entièrement pavée en bois, trottoirs compris; mais cette voirie, pratique si elle était entretenue, est dans un état déplorable, semée de casse-cous que les orages, d'une violence inouïe, transforment souvent en lacs et fondrières qui, heureusement, sèchent vite.

*
* *

La principale curiosité des environs de Montréal est le village de Caughnawaga ou du Sault Saint-Louis, situé au bord du Saint-Laurent, près des rapides de Lachine. A l'encontre des Hurons de Lorette qui furent toujours, pour nous, de fidèles alliés, les Iroquois de Caughnawaga, au nombre d'environ 2000, ont toujours pris parti pour les Anglais. La réserve au milieu de laquelle se trouve leur village est une immense prairie parsemée de pierrailles et de buissons rabougris entre lesquels pâture le bétail; de la gare au village, dont on voit de loin l'église et son clocher pointu, il y a environ vingt minutes de marche par le plus

défoncé des chemins. Les maisons sont de véritables « cottages » entourés de jardinets fort bien cultivés; l'ensemble indique l'aisance et maint détail d'intérieur dénote une préoccupation de confort inconnue de nos paysans. Sauf la couleur et quelques traits de physionomie que les métissages finiront sans doute par effacer, ces Iroquois ont conservé bien peu de leurs sauvages ancêtres; l'ivresse, chez eux, seule, est redoutable, car elle réveille l'atavique Inconscient que, depuis deux cents ans, tous les efforts des « Robes Noires » n'ont pu qu'assoupir.

M. l'abbé Forbes, le très distingué missionnaire du Sault Saint-Louis que j'eus la bonne fortune de rencontrer au presbytère, voulut bien me proposer de visiter avec lui quelques-uns de ses paroissiens, et nous fîmes le tour du village en nous arrêtant de temps à autre pour causer avec les Indiens sur le pas des portes. Bien que leur type soit fortement altéré par les croisements et qu'on ne puisse affirmer qu'il existe maintenant un seul Iroquois pur sang à Caughnawaga, il est, cependant, facile de voir qu'ils diffèrent beaucoup des Micmacs; ces derniers, de même que les Abenaquis et les Montagnais, semblent appartenir à la race polynéso-malaise dont ils ont la face plate et la structure un peu grêle, tandis que les Hurons et les Iroquois, avec leur nez en bec d'aigle et leurs lèvres charnues, ont l'air de Turcs ou de Sémites. Ils paraissent être des Touraniens, sont généralement grands et bien faits, et ont, en vieillissant, une tendance à l'embonpoint.

La jeune génération laisse pousser sa barbe, d'ordinaire peu fournie, mais quelques vieux, rasés, ont conservé l'aspect des héros légendaires de Fenimore Cooper.

Le premier chez lequel nous entrâmes était un vieillard à grands traits réguliers couleur de cuivre rouge; lui ayant demandé s'il savait le français, il répondit :

« Un p'tit brin. »

La glace était rompue; ce Sauvage parlait bas-normand! Le mystère s'éclaircit d'ailleurs quand parut sa femme, une vieille Canadienne qu'au temps lointain de leurs épousailles, il ne comprenait pas. Les ayant priés de m'expliquer la façon dont, au début, ils s'y étaient pris pour s'entendre, la bonne mère, souriant, s'écria :

« Eh dam ! on s'entergârdait... »

Comme nous exprimions alors le désir de photographier le bonhomme, ce dernier fit, de la main, signe d'attendre une seconde, puis, allant à un coffre, il en retira soigneusement quelques oripeaux dont la vue fit hausser, de pitié, les épaules à sa femme qui parut, *in petto*, le traiter de vieux fou. Passant ensuite dans un cabinet, il en ressortit quelques instants après, vêtu du grand costume de guerre que la tribu portait encore, les jours de fête, au temps de sa jeunesse; Baptiste, le paysan bonasse de tout à l'heure avait disparu, l'expression du visage était toute changée, solennelle et triste; devant nous se dressait, drapé de majesté, un sachem iroquois des âges héroïques, Oronhyatekha : « l'Horizon-Embrasé »...

Je vais ensuite acheter, à titre de souvenirs, quelques échantillons de l'industrie locale dans le magasin de M. de La Ronde-Thibaudière, Iroquois notable et descendant authentique d'une longue lignée d'officiers français qui jouèrent jadis un rôle glorieux en Acadie et au Canada. Son élégante villa est du dernier confort : piano, lits

d'acajou, armoires à glaces, suspension dans la salle à manger, baignoires, rien n'y manque, on se croirait à Asnières; mais madame de La Ronde ne comprend que l'iroquois, et mes compliments se bornent à une série de courbettes que je m'efforce de rendre gracieuses : on fait ce qu'on peut.

IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA
D'après une photographie de l'auteur.

Dans les rues du village, des « squaws » vont et viennent, la tête drapée dans leur châle à la façon des Espagnoles; quelques jeunes filles que je rencontre sont presques jolies, l'une d'elles a le type mongol très accentué. Des métis blonds nous saluent au passage; malgré leur aspect européen, ce ne sont pas, paraît-il, les moins attachés aux privilèges de la « bande » dans laquelle ils sont nés : ces faces pâles ont le cœur sauvage, suivant la pittoresque expression de mon guide, et plus qu'ailleurs, là-bas, où tant de races adverses tendent à se confondre, la teinte du visage n'est pas toujours un reflet de la couleur de l'âme.

De retour au presbytère, M. l'abbé Forbes me montre un curieux livre imprimé aux États-Unis et d'après lequel un certain Williams qui vécut et mourut à Caughnawaga, il y a une cinquantaine d'années, était le vrai roi

Louis XVII. Si l'on en juge par son portrait qui se trouve dans l'ouvrage que je n'eus que le temps d'entr'ouvrir, il devait ressembler beaucoup plus à Charles X qu'à Louis XVI. Aux prétentions des faux Dauphins, la duchesse d'Angoulême aurait, dit-on, plusieurs fois répondu:

« Mon frère vit, je le sais, mais il est en Amérique, parmi les Sauvages. »

Cet être énigmatique eut l'esprit troublé pendant la plus grande partie de son existence, il ne se souvenait de rien, ignorait d'où il venait et ne recouvra la mémoire qu'à la fin de ses jours. Si celui-là, pourtant, était le véritable?... Caughnawaga après Versailles et la tour du Temple!

XII

NIAGARA

Descriptions de la chute par Chateaubriand, Dickens... et le Père Hennepin.

Parti le matin de Montréal pour Niagara, j'y arrivai dans l'après-midi, après que le train eût stoppé, durant les formalités de douane, sur le fameux pont d'une seule arche qui traverse la gorge au-dessous des chutes, reliant ainsi le Canada aux États-Unis. Ce pont gigantesque, qui passe pour un chef-d'œuvre de l'art américain, a une longueur totale de mille cent pieds et se trouve à deux cents vingt-six au-dessus du niveau de la rivière ; il comporte deux étages, le premier réservé aux piétons, aux voitures et aux tramways, le second affecté à la double voie de la ligne du Grand Tronc. C'est de là que, pour la première fois, l'on aperçoit la célèbre cataracte, pendant l'affairement des quelques minutes d'arrêt consacrées à l'examen des bagages : l'initiale impression de cette blancheur éclatante qui, tout au loin, barre la rivière, est celle de lessive séchant le long d'une haie.

Encore quelques tours de roue et nous sommes dans les « États », la proie d'une nuée de commissionnaires, cicérones, nègres et automédons de tout genre qui se disputent nos colis et l'honneur de nous piloter.

Les deux Niagara, américain et canadien, séparés par la rivière, ressemblent à toutes les grandes villes d'eaux du monde, comme par exemple Interlaken, ou Bade en son beau temps. Après avoir fait choix d'un hôtel et hélé une voiture, me voilà, par une radieuse après-midi de juillet, en route pour la merveille dont les grondements, déjà, se font entendre, et que l'on devine tout près, derrière le rideau d'arbres.

Enfin, voici le monstre; je le reconnais bien d'après ses photographies qui ne l'ont pas flatté; il est tel que je l'imaginais et cependant, du premier coup, l'insurpassable grandeur du spectacle ne me pénètre pas tout entier, je ne l'analyse pas avec joie comme je le ferai dans la suite; je subis le choc, mais sans comprendre, tout étourdi de la vision, sans me rendre compte de ses effrayantes proportions : est-ce grand ou petit? Je ne saurais trop dire, j'ai perdu le sens des dimensions. Mon cocher m'ennuie avec ses histoires, je mets pied à terre et le prie de s'éloigner, puis, allant m'accouder au parapet, je regarde...

On ne décrit plus Niagara; Chateaubriand et Dickens, pour ne citer que ceux-là, l'ont fait en pages définitives après lesquelles tout essai littéraire serait ridicule; quant à ce que l'on pourrait appeler le mécanisme des chutes, il est démonté pièce à pièce et longuement expliqué dans tous les guides; pour éviter les redites ou les banalités, le mieux est donc de remettre d'abord sous les yeux du lec-

teur les peintures qu'ont fait les maîtres de cet étonnant phénomène, quitte à risquer ensuite quelques réflexions personnelles ou des descriptions d' « à côtés ».

« Nous arrivâmes bientôt, dit Chateaubriand, au bord de la cataracte qui s'annonçait par d'affreux mugissements. Elle est formée par la rivière Niagara qui sort du lac Erié et se jette dans le lac Ontario ; sa hauteur perpendiculaire est de cent quarante-quatre pieds. Depuis le lac Erié jusqu'au saut, le fleuve accourt par une pente rapide, et au moment de la chute, c'est moins un fleuve qu'une mer dont les torrents se pressent à la bouche béante d'un gouffre. La cataracte se divise en deux branches et se courbe en fer à cheval. Entre les deux chutes s'avance une île creusée en dessous, qui pend avec tous ses arbres sur le chaos des ondes. La masse du fleuve qui se précipite au Midi, s'arrondit en un vaste cylindre, puis se déroule en nappe de neige et brille au soleil de toutes ses couleurs; celle qui tombe au Levant descend dans une ombre effrayante : on dirait d'une colonne d'eau du déluge. Mille arcs-en-ciel se courbent et se croisent dans l'abîme. Frappant le roc ébranlé, l'eau rejaillit en tourbillons d'écume qui s'élèvent au-dessus des forêts comme les fumées d'un vaste embrasement. Des pins, des noyers sauvages, des rochers taillés en forme de fantômes, décorent la scène. Des aigles, entraînés par le courant d'air, descendent en tournoyant au fond du gouffre, et des carcajous se suspendent par leurs queues flexibles au bout d'une branche abaissée pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours. »

Ce tableau est exact comme une photographie; seule,

la dernière phrase n'est plus de saison, carcajous, élans et ours ayant, depuis ce temps, émigré un peu plus loin.

Après cette description tout extérieure et impassible qui se trouve dans l'épilogue d'*Atala*, celle de Dickens, intime et émue, ne fera pas double emploi; elles se complètent, au contraire, fort bien l'une et l'autre. On réclame seulement l'indulgence pour le traducteur :

« A la fin, nous descendîmes, et, pour la première fois, j'entendis la puissante chute d'eau et je sentis le sol trembler sous mes pas. La berge, très haute, était rendue glissante par l'humidité et la glace à moitié fondue. Je ne sais trop comment je parvins en bas, j'arrivai cependant vite au fond... assourdi par le bruit, presque aveuglé par l'écume et trempé jusqu'aux os. Nous étions au pied de la cataracte américaine! Je voyais une énorme masse d'eau tombant par-dessus ma tête, d'une grande hauteur, sans avoir aucune idée de sa forme, de sa situation, ou de rien autre chose que d'une immensité vague. Quand nous fûmes assis dans le petit bateau qui traverse, immédiatement sous les chutes, la rivière gonflée, je commençai à entrevoir l'ensemble, mais j'étais comme sidéré et incapable de saisir toute la grandeur de la scène. Ce ne fut que, lorsqu'arrivé au rocher de la Table, je regardai — grand Dieu! — cette avalanche d'eau d'un vert éclatant! — que je compris, enfin, toute sa puissance et sa majesté. Alors, quand je sentis combien j'étais près de mon Créateur, l'impression première et durable produite par ce prodigieux spectacle fut la Paix : la paix de l'esprit, la tranquillité, de calmes souvenirs des morts, de grandes pensées de repos et de bonheur éternels, aucun sentiment de tristesse ou de ter-

reur. Niagara, tout d'un coup, s'imprima dans mon cœur, comme une image de beauté, pour y demeurer intact et

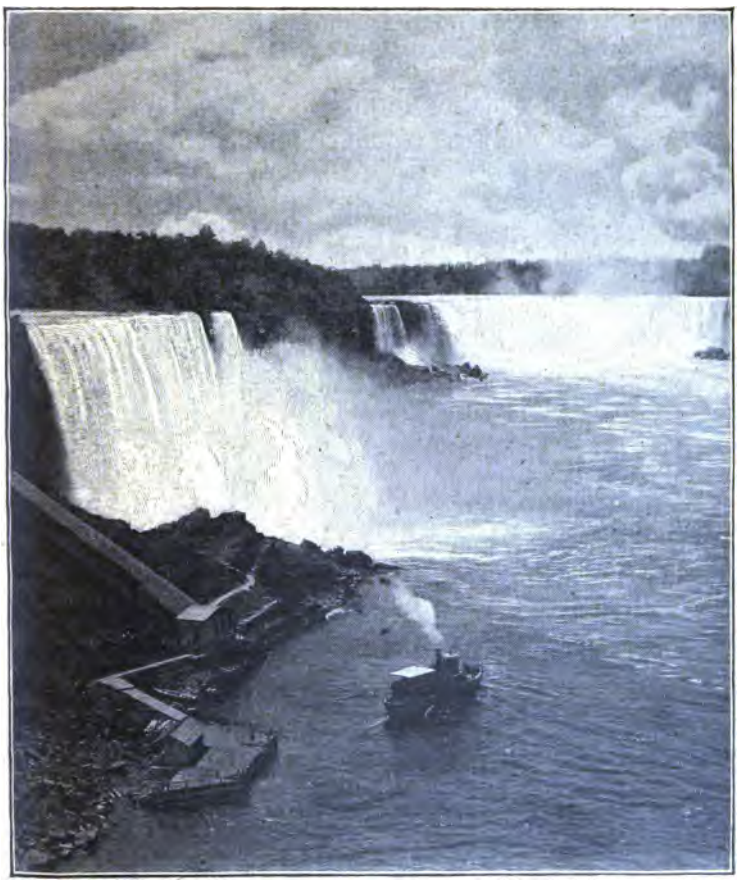

LE NIAGARA, VUE D'ENSEMBLE DES CHUTES
D'après une photographie.

ineffaçable, jusqu'à ce que les battements de ce cœur aient cessé pour toujours.

« Oh! comme la lutte et les tourments de la vie quoti-

dienne s'éloignèrent de ma vue et s'évanouirent dans le lointain pendant les dix inoubliables jours que nous passâmes sur cette terre enchantée! Quelles voix s'élevaient du sein de ces eaux tonnantes, quels visages disparus de la Terre me regardaient du fond de ces abîmes rayonnants, quelles promesses célestes brillaient dans les larmes de ces anges, gouttes multicolores qui retombaient en pluie et serpentaient autour des cercles magnifiques que faisaient sur le gouffre les changeants arcs-en-ciel!...

« Errer çà et là, tout le jour, et admirer les cataractes sous tous leurs aspects; demeurer sur le bord de la grande chute du Fer à Cheval, à contempler la hâte de l'eau croissant d'autant qu'elle approche du précipice et paraissant, toutefois, s'arrêter une seconde avant de sauter dans le gouffre; considérer, du niveau de la rivière, le torrent de bas en haut; atteindre les hauteurs voisines, l'épier à travers les arbres, voir l'eau tournoyer dans les rapides et se hâter pour faire son effrayant plongeon; longer, trois milles plus bas, dans l'ombre des rocs solennels, les berges de la rivière qui, agitée sans cause apparente, se soulève, déborde, éveille les échos, troublée jusque dans ses profondeurs par son saut gigantesque; avoir Niagara devant soi, éclairé par le soleil et par la lune, rouge à l'heure du couchant, gris lorsque le soir tombe lentement dessus; le regarder chaque jour; s'éveiller la nuit et entendre sa voix incessante : c'était assez.

« Maintenant, je sais que ces eaux coulent, bondissent, rugissent et tombent, en toute saison, tout le long du jour; les arcs-en-ciel planent encore dessus, elles brillent toujours aux rayons du soleil comme de l'or en fusion; quand

le jour est sombre, elles tombent encore comme de la neige, paraissent s'effondrer comme la crête d'une grande falaise de chaux, ou roulent le long du roc comme une épaisse fumée blanche; mais toujours le puissant torrent semble mourir de sa chute, et de son insondable tombe, surgit toujours ce gigantesque fantôme de brouillard et d'écume qui n'est jamais couché, qui hante ce lieu avec la même effroyable solennité depuis que les ténèbres planaient sur l'abîme et que, première inondation antérieure au Déluge, un flot de lumière déferla sur la création à la voix de Dieu. »

S'il m'était permis d'ajouter quelques réflexions personnelles après la lecture de ces pages sublimes, je dirais que l'un des aspects de Niagara qui m'a le plus frappé, est la continuité de cette catastrophe inouïe comme en virent seuls les âges préhistoriques, de la tombée dans le vide de tout un lac immense : l'homme qui se précipite du haut des tours de Notre-Dame offre un spectacle anormal, mais instantané; l'idée que cet accident pourrait durer toujours, apparaît à l'esprit comme un effarant cauchemar; il y a du songe dans Niagara, et l'obsédante pensée de son éternité fait, qu'en le contemplant, l'on s'attend au réveil.

Il est, sans doute, des cataractes plus hautes, quoique d'un volume moindre, mais cette chute d'un seul jet, sans cascade intermédiaire pour distraire le regard, tire précisément sa puissance souveraine de cette simplicité; elle est, si j'ose dire, romane, tandis que les autres rappellent le flamboyant, ou seulement le rocaille.

La galopade des rapides avant le saut m'a plus impressionné, peut-être, que le plongeon lui-même : l'eau, dans

cette furieuse et comme épileptique course à l'abîme, semble avoir réellement conscience du sort qui l'attend et accepter ce suicide avec joie; comme Hawthorne l'a fait remarquer, les flots du Niagara ne sont pas captés par surprise, leur descente est l'image du Destin en marche.

Enfin, la multitude d'arcs-en-ciel qui s'enchevêtrent et planent au-dessus du gouffre, quand le soleil brille, sont d'un effet scénique incomparable; le Père Hennepin, ce Jésuite missionnaire qui, le premier, publia en 1697, une description de la chute, n'y découvrit pas tant de choses : « Les eaux, dit-il, qui tombent dans cet horrible précipice, écument et bouillonnent de la façon la plus hideuse qui se puisse imaginer, avec un bruit outrageant plus terrible que le tonnerre. » Le bon Père appréciait comme ses contemporains qui voyaient la nature à travers le parc de Versailles, peignée par Le Nôtre ou La Quintinie; et quel peigne eût mordu sur ce géant d'écume, emplissant les grands bois de sa plainte éternelle!

Si la forêt primitive a disparu autour de la cataracte, il en est cependant demeuré suffisamment de vestiges pour former le fond de tableau indispensable; les petites îles surtout sont charmantes; grâce à un savant entretien, joint à de discrets maquillages, elles ont conservé un aspect demi sauvage qui fait le plus grand honneur aux Américains. Les efforts combinés des deux gouvernements qui ont acheté les rives, sont parvenus à effacer toute trace de réclame ou d'industrialisme autour de cette merveille sans égale que, désormais, son cadre ne dépare plus.

Les fameux rapides et le tourbillon ou « whirlpool » se trouvent à deux milles plus bas que le saut; l'eau, jusqu'à

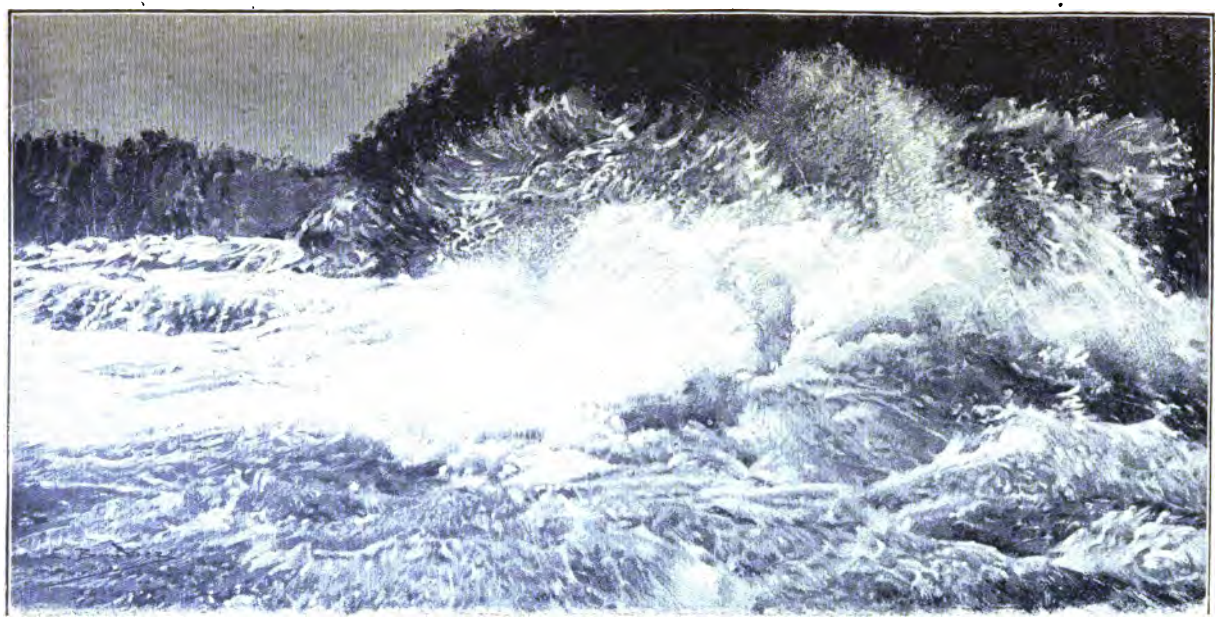

NIAGARA, LE « WHIRLPOOL » — LIGNE DU CHEMIN DE FER DU « GRAND TRONC »
Dessin de Boudier d'après un instantané.

ce point là, coule huileuse et comme tout étourdie de son bond prodigieux, dans une gorge étroite hérissée de sapins; à cet endroit, la rivière est, paraît-il, la plus profonde du monde (plus de deux cents pieds) et le torrent de la chute, par sa vitesse et son poids, entraîné au fond de ce gouffre, en laisse la surface presque calme; mais au bout de ces deux milles, les eaux se réveillent de leur léthargie et écument en rapides de la plus grande violence.

Le courant, ensuite, par un tournant brusque, fait presque un angle droit et le flot « vire » avec une telle rapidité, que son niveau est parfois de trente pieds de plus au milieu de la gorge que sur les bords. Cette projection de l'eau sur la rive opposée a creusé un large bassin que surplombent de hautes falaises verticales, au centre duquel tournoie un effrayant Maëlstrom; puis le lit du courant s'élargit un peu et la tension diminue progressivement jusqu'à ce que, quelques milles plus loin, Niagara devienne enfin une rivière prosaïque et bien sage.

En revenant de cette longue excursion, j'aperçus un verger planté de superbes pommiers; ce coin si vert de Normandie paisible, après un spectacle presque surnaturel, fut une surprise, et non sans charme : je repris pied dans la réalité.

A nuit tombante, je retournai aux chutes; déjà les lampes électriques scintillaient çà et là dans les allées du parc; des formes blanches qui n'étaient autres que celles de jeunes Américaines, ornaient en foule les bosquets sombres, ou émaillaient les pelouses des clairières; je me souvins alors que Niagara est le voyage de noces obligatoire de l'Amérique du Nord, et l'on eût dit, en voyant tous ces cou-

ples errant dans la pénombre, au bruit des grandes eaux, un nocturne départ pour la Cythère du Nouveau Monde dont les rives prochaines, toujours inatterries, blanchissaient sous la lune entre les arbres en fleurs; et des parfums, mêlés aux embruns de la cataracte, montaient dans l'air calme du soir.

XIII

LE SAINT-LAURENT

Le lac Ontario. — Toronto. — Les Mille Iles. — Les Rapides.

Le lendemain matin, je pris le train pour Lewiston (rive américaine) et de là m'embarquai, l'espace de huit milles, sur la rivière Niagara ; puis, après escale à Queenston (rive canadienne), le même bateau, traversant le lac Ontario (neuf milles), me fit atteindre Toronto dans l'après-midi.

« Que d'eau !... que d'eau !... » Ces trois mots historiques, indéfiniment répétés, sont le résumé fidèle de mes impressions lacustres, car à peine a-t-on perdu les côtes de vue, que le lac Ontario, poli ce jour-là comme un miroir, n'est plus qu'une mer intérieure où l'œil s'efforce en vain d'attraper quelque détail.

Cependant lorsque nous approchons du rivage, des flèches et des tours signalent au loin la présence de Toronto que l'on aperçoit bientôt tout entière étendue près de la grève et occupant le versant qui, d'une chaîne de collines,

descend vers le lac. A un mille environ de la rive, se trouve l'île d'Hanlan, longue et étroite bande de terre qui contribue à former la baie de Toronto, magnifique hâvre naturel. Cette île, embellie par la municipalité et les particuliers, est devenue pendant l'été une des grandes attractions de Toronto, dont le nom, en indien, signifie : « Le lieu de rendez-vous », car c'était là que les tribus huronnes et algonquines avaient coutume de s'assembler. La ville, tout à fait anglaise, fut fondée par des loyalistes chassés des États lors de la guerre de l'Indépendance; les premiers défrichements ne remontent pas au delà de 1793; appelée d'abord York, elle reprit, en 1834, son ancien et plus harmonieux nom de Toronto. La cité naissante eut beaucoup à souffrir du nouveau conflit qui, de 1812 à 1814, éclata entre l'Angleterre et les États-Unis : elle fut brûlée et saccagée; mais au retour de la paix, la bourgade se releva de ses cendres, et l'immigration y afflua à tel point, que l'ancien hameau d'York est devenu une grande ville de plus de deux cent mille habitants, capitale de la province d'Ontario, appelée à bon droit *La cité reine de l'Ouest.*

Une course rapide à travers ses rues m'y a fait remarquer quelques monumentales constructions romanes, au nombre desquelles, les palais du Parlement et des universités.

Un des charmes de Toronto consiste dans la beauté des jardins qui entourent les maisons particulières; de luxueux yachts ancrés dans le port ou évoluant sur la baie, achevaient de donner à l'ensemble un air de prospérité fort agréable à l'œil.

Ayant, dans l'après-midi, pris passage sur un autre

« steamer » de la ligne « Richelieu et Ontario » à destination de Montréal, je me réveillai le lendemain en plein Saint-Laurent, au milieu du labyrinthe des Mille Iles. En réalité, elles sont dix-sept cents, variant de grandeur, forme et apparence, depuis le petit morceau de roc dénudé, jusqu'aux

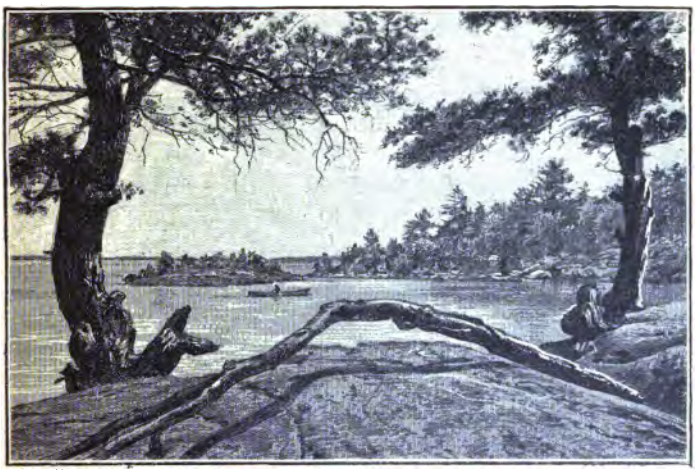

VUE DES MILLE ILES — LIGNE DE LA Cie DE NAVIGATION « RICHELIEU ET ONTARIO »
Dessin de Boudier.

larges et fertiles étendues de terres, ornées de jolies villas, ou laissées à la sauvagerie primitive de leurs antiques futaies. Quelques-unes de ces îles sont montueuses avec des berges abruptes tombant à pic dans le fleuve, tandis que d'autres s'abaissent à son niveau et que les branches de leurs arbres baignent dans le courant. Cet archipel est un spectacle merveilleux et fantastique, grâce aux caprices de l'eau s'épanouissant tantôt en lacs, tantôt se resserrant en pertuis étroits à travers lesquels les feuillages des îles jettent leur ombre. De temps à autre, le chenal

semble complètement obstrué et l'on croirait que, pris dans une impasse, le navire va être obligé de reculer, quand, en approchant des rives moussues, on entrevoit, caché par un brusque tournant, un détroit encaissé entre deux murailles rocheuses que, du pont, l'on peut presque toucher du doigt, et qui vous conduit dans un beau lac aux bords escarpés, parsemé de nombreux îlots. Ce panorama captive le spectateur bien plus par sa grâce, son imprévu, sa « joliesse », que par le sublime qui, comme au Saguenay, tient l'esprit tendu par la majesté de la puissance et de la grandeur.

Le prestige des Mille Iles réside dans la délicatesse des teintes, la variété des scènes, les horizons divers qui, tour à tour grandissent, puis se dissolvent, en cette multitude d'anses, d'étangs et de bras morts. Les Indiens les appelaient *Manitoana* ou « Jardins du Grand Esprit », car elles réalisaient pour eux l'idéale beauté que peut obtenir le Créateur par l'infinie combinaison de la terre et de l'eau.

Le passage à travers ces méandres féeriques dure plusieurs heures dans le cours desquelles on fait escale à Alexandra Bay qui en est le point central d'attraction : c'est une des villes d'eaux les plus élégantes des États-Unis, les îles voisines sont surmontées de « cottages » aux styles, parfois, les plus bizarres.

Après avoir quitté ce coin « select », le vapeur continue sa route par un chenal qui va s'élargissant au milieu des récifs dont les uns sont couronnés de sapins, tandis que d'autres ne présentent que d'arides blocs de granit, jusqu'à ce qu'il ait, enfin, dépassé les Trois-Sœurs, derniers vestiges de ces îles fortunées.

Nouvelles escales devant deux ou trois petites villes, puis l'on atteint les Galops, faibles précurseurs des rapides qui nous attendent plus loin : ils servent seulement à aguerrir le voyageur novice contre les émotions de la fin.

Viennent ensuite les rapides du Plat, roulant leurs flots vert foncé au milieu d'un groupe d'îles dont les arbres penchés se reflètent dans le fleuve. Lorsqu'on a « sauté » le Plat — c'est le terme consacré — la vitesse s'accélère et la turbulente surface du Long Sault apparaît bientôt avec la crête neigeuse de ses vagues irritées. Le premier des sérieux rapides, il a une longueur de neuf milles, et si le bateau s'écartait un tant soit peu de sa direction, il serait immédiatement culbuté, et jeté sur les rocs voisins, ou sombrerait avec sa cargaison humaine sous une énorme avalanche d'eau. Là, le fleuve est divisé en deux bras par quantité d'îlots admirablement boisés dont l'aspect rehausse encore le caractère frappant de la scène.

Comme notre navire se précipite dans les eaux calmes qui se trouvent au pied de ces récifs, nous apercevons le village iroquois de Saint-Régis avec son petit tas de maisons groupées à l'ombre d'une église au clocher élancé. Sa cloche, envoyée de France, avait été jadis capturée par un croiseur anglais, transportée dans le Massachusetts et vendue à l'église de Deerfield ; mais les Indiens, ayant eu vent de cette capture et de la destination donnée à leur cloche, se rendirent en masse à Deerfield, attaquèrent la ville, massacrèrent quarante-sept habitants, puis revinrent avec cent douze captifs et leur cloche qui se balance encore, à l'heure qu'il est, dans le clocher de Saint-Régis.

C'est vers cet endroit que se trouve la ligne frontière

qui, sur la rive droite, sépare les États-Unis du Canada; à partir de ce moment, le Saint-Laurent coule entièrement dans le « Dominion ».

Le fleuve s'arrondit ensuite pour former le lac Saint-François; cette belle nappe d'eau, sa bordure de fermes et de bois émaillés de tentes d'excursionnistes et de villas, ses îlots éparpillés et son horizon borné par les montagnes lointaines de Châteaugay — un éperon des Adirondacks — font un ensemble particulièrement attrayant.

Le « steamer » passe aussitôt après sous le magnifique pont de fer du Canada-Atlantic-Railway, long d'environ un mille et demi; puis nous franchissons les rapides du Coteau et bordons, environ sept milles plus bas, une petite île dont le feuillage épais flotte dans le courant qui se précipite vers les turbulents rapides du Cèdre; leur saut est assez émotionnant : le navire paraît se préparer à sombrer, quand tout à coup, il se relève comme pour parer le coup que veulent lui porter les récifs auxquels il finit par échapper. Mais après avoir évité Charybde, il tombe dans Scylla représenté par le Rocher Fendu (Split Rock), le plus sournois de tous ces cailloux; on ne peut s'empêcher de frémir en voyant le bateau s'en approcher; au dernier moment, un habile coup de barre les évite, nous virons de bord et, de nouveau, glissons sains et saufs.

C'est maintenant le tour des Cascades, la dernière de cette série de rapides; elles sont remarquables par leurs vagues écumantes qui font rouler et tanguer le navire comme s'il était en pleine mer. Ce groupe de quatre rapides, se suivant à peu de distance les uns des autres,

constitue une descente de quatre-vingt-deux pieds et demi qui s'étend sur une longueur de cent vingt milles.

Au-dessous des Cascades, un nouvel épanouissement du fleuve prend le nom de lac Saint-Louis; presque à sa tête, la rivière Ottawa se mêle au Saint-Laurent, et les eaux sombres de ce courant du Nord vont s'égarer dans le grand lac profond qu'enveloppe un très beau décor : les monts de Châteaugay dressent derrière les arbres leurs têtes imposantes, cependant que des nuages traînent leurs ombres sur les flots changeants, et que les silhouettes confuses du Mont-Royal et de Belœil s'entrevoient déjà à l'horizon.

A partir du lac Saint-Louis, la rive, à notre gauche en descendant, est celle de l'île de Montréal et, tout le long, s'égrènent les nombreuses villas des citadins qui viennent y passer les mois d'été.

A la sortie du lac, nous côtoyons la petite ville de Lachine, ainsi nommée parce qu'en cet endroit les premiers colons crurent avoir découvert une route pour les conduire en Chine; sur l'autre berge, en face, nous revoyons le village indien de Caughnawaga, puis nous passons sous le grand pont du C. P. R. qui a beaucoup d'analogie avec celui de Niagara.

Le navire vogue alors dans le milieu du fleuve dont la vitesse accélérée indique la proximité des célèbres rapides de Lachine; ils apparaissent bientôt à un tournant; ce sont les plus dangereux de tout le parcours, et les sauter est une expérience des plus émouvantes que peuvent seuls comprendre ceux qui l'ont tentée : vous avez devant vous une barre moutonnante qui se précipite sur une pente s'étendant aussi loin que le regard peut la suivre; un silence absolu

se fait sur le pont du bateau, les cœurs se serrent légèrement dans l'attente de ce dangereux pas, à la vue des brisants qui reluisent entre les vagues. Ce saut exige du pilote des nerfs très calmes, une précision mathématique et une force très grande pour maîtriser le gouvernail; d'instinct, on se tourne vers la passerelle où quatre hommes sont occupés à maintenir la roue dans la bonne direction, et l'on se sent ému par un indéfinissable mélange de crainte et de plaisir.

Le « steamer » qui fait bande à tribord, s'enfonce, pour ainsi dire, « le nez dans la plume », en une ornière de rochers noirâtres hérissés d'écume; la tempête, en cet endroit, est à son paroxysme, l'eau fait rage autour de lui; à chaque instant, on dirait qu'il va disparaître dans quelque gueule effrayante dont les dents pointues semblent déjà racler ses flancs. A ce moment, la machine est presque complètement arrêtée, et la seule force du courant chasse le navire, tout penché, à une vitesse de vingt milles à l'heure; puis, soudain, il se redresse, et comme au jour de son lancement, tombe à la surface des eaux tranquilles. On pousse un soupir de soulagement en songeant au danger réel laissé derrière soi.

Hâtons-nous d'ajouter que, grâce au pilote et à toutes les précautions prises, il n'est jamais survenu d'accidents sérieux.

Ces rapides peuvent aussi se sauter en canot sous la conduite des Iroquois de Caughnawaga dont l'habileté, dans ce genre de sport, est consommée; pendant la dernière expédition d'Égypte, les Anglais en employèrent quelques centaines à la navigation du Nil.

RIVIÈRE OTTAWA

Cliché de la Commission canadienne pour l'Exposition française de 1900.

Nous arrivons ensuite devant le pont Victoria, une des merveilles du Nouveau Monde, l'un des plus gigantesques ouvrages d'art du siècle; il met Montréal en communication avec la rive sud du Saint-Laurent par le chemin de fer du Grand Tronc; c'est ainsi que, grâce au pont du C. P. R., rencontré à Lachine, deux voies ferrées partant de l'île, traversent le fleuve.

Après avoir franchi cette arche colossale, nous atteignons enfin le terme de notre voyage, en pleine vue de Montréal, avec son hâvre encombré, ses flèches, ses dômes, ses églises, ses édifices publics, ses parcs, et par-dessus tout ce panorama, le Mont-Royal dressant sa tête verte.

XIV

LE LAC CHAMPLAIN

« La nappe allongée du lac Champlain s'étend des « frontières du Canada jusque sur les confins de la pro- « vince voisine de New-York ; c'est un passage naturel « dont les Français avaient besoin d'être maîtres pour « pouvoir frapper leurs ennemis.

« En se terminant du côté sud, le Champlain reçoit « les tributs d'un autre lac baptisé par les missionnaires « jésuites du nom de lac Saint-Sacrement; par les « Anglais, moins dévots, du nom de leur roi George, « et par les Indiens, de celui de lac Horican dont la « traduction littérale est « La queue du lac » ; en effet, « le lac George, comme il est maintenant appelé, forme « une espèce de queue au lac Champlain, lorsqu'on le « regarde sur la carte. »

(Fenimore Cooper. — *Le dernier des Mohicans*).

La Gorge au Sable. — Campements de touristes dans les Adirondacks. La tombe de John Brown. — Fort de Carillon. — Son histoire.

Parvenu au terme de mon séjour en Canada, il me faut maintenant regagner New-York, c'est pourquoi je quitte définitivement Montréal le lendemain même de mon retour et vais, par le train, coucher à la Gorge au Sable, dans les États-Unis, sur les bords du lac Champlain. Cette gorge est une merveille naturelle capable d'arracher des cris d'enthousiasme au plus fermé des géologues : fracture rocheuse au fond de laquelle coule un torrent, elle présente

d'extraordinaires murailles qui, jadis, faisaient un seul bloc, comme l'attestent les anfractuosités et les proéminences correspondant de chaque côté; des stratifications, interrompues par la fêlure, se trouvent continuées de l'autre bord.

« Sur ces pierres éternelles est gravée l'histoire de la vie animale; ses formes primitives disparues depuis des âges y ont laissé leur empreinte pétrifiée; on y distingue encore la marque de gouttes d'eau tombées à des époques fabuleuses, et les raies ondulées de vagues qui déferlèrent sur cette antique grève dont le roc n'était encore que du sable fin. Qui pourrait dire quand la mer cessa de battre cette rive inconnue? L'esprit confondu se reporte à l'éternité du Commencement, lorsque les ténèbres voilaient la face de l'Abîme...

Des siècles passèrent; les eaux recouvrirent la terre inquiète qui chancelait et se pâmait sous les battements de son cœur de feu; sa mince écorce se boursoufla en chaînes de montagnes, se craquela comme du verre, puis, se refroidissant, laissa ces fêlures à des hauteurs prodigieuses et en d'effarants précipices, après quoi les grands glaciers vinrent briser, polir, niveler et combler tout. La glace, ensuite, se retira vers sa demeure du Nord, les pluies formèrent des torrents, roulant, du haut des montagnes, de grands rocs, des silex pointus et des quartz broyeurs qui se frayèrent dans la pierre tendre un chemin de plus en plus profond, jusqu'à créer cette œuvre d'art unique : les berges muraillées de la Gorge au Sable[1]. »

1. Traduit de S. R. Stoddard, *Lake George et lake Champlain*, Glens falls, N.Y.

LA GORGE AU SABLE, VUE DE TABLE ROCK

D'après une photographie de S. R. Stoddard, Glens Falls, N. Y. *Copyrighted*, 1898-1899.

Il y a, dans ce défilé, plusieurs chutes d'eau, dont quelques-unes fort majestueuses, notamment celle de l'Arc-en-Ciel qui tombe de plus de vingt mètres de haut.

Pendant la partie du trajet que l'on peut faire à pied, se trouvent des falaises qui affectent l'allure de « burghs » ruinés et de cathédrales. Les guides ont soin de vous faire lever les yeux vers le « Puits de Jacob », excavation produite par un bloc erratique pris, sans doute, dans un tourbillon, quand le courant atteignait ce niveau, et qui creusa sa route à travers les couches molles.

Parvenu au point nommé *Table Rock*, on trouve de larges bateaux à l'aide desquels s'achève le reste de l'excursion. A cet endroit, l'eau coule avec la rectitude d'un fil à plomb, emprisonnée qu'elle est par des murs perpendiculaires de cent pieds, et l'inclinaison des rocs de chaque côté donne la singulière impression de descendre en barque une montagne escarpée.

A la place la plus resserrée, l'écartement des falaises n'a que dix pieds et, d'en bas, le ciel apparaît comme un étroit ruban bleu.

Au-dessus de ce gouffre, il y avait jadis un pont; l'on raconte que lorsqu'il fut supprimé et que les planches enlevées, il ne resta plus que deux poutres dénudées jetées sur l'abîme, un cavalier, inconscient du danger, traversa quand même, par une nuit très noire. Il se souvint après qu'au moment de franchir le pont dans les ténèbres intenses, son cheval avait hésité et reculé, puis, éperonné, n'était passé qu'en tremblant.

On entre ensuite dans un étang au sortir duquel la rivière, faisant un coude à gauche, continue de couler par

une série de rapides que l'on saute, et, tournant à droite, on pénètre dans un bassin d'eau tranquille; des voitures attendent au bond pour vous ramener à la gare.

Au bout de quelques minutes de chemin de fer, on arrive à Port-Kent, à temps pour prendre le « steamer » qui fait le service du lac Champlain. Ce lac, découvert par Samuel de Champlain en juillet 1609, la même année où Hendrick Hudson remonta la rivière qui maintenant porte son nom, était appelé par les Indiens *Cani adere quarante*, ce qui, croit-on, veut dire : « Le lac qui est la porte du pays. » Revendiquée par les Hurons et les Algonquins au Nord, et par les Cinq Nations au Sud, la « mer des Iroquois[1] » n'appartenait d'une façon permanente à aucune de ces tribus.

Marches intermédiaires entre deux régions dont les habitants se faisaient toujours la guerre, ses rives, balayées successivement par les partis adverses, n'étaient plus qu'une grande solitude quand Champlain les aperçut, par hasard, au cours d'une expédition de chasse. D'une longueur d'environ cent dix-huit milles, sur une plus grande largeur de douze, elle renferme un groupe d'îles aux noms demeurés français (Valcour, Lamotte, etc.) qui composent ensemble le « comté de la Grande-Isle », dépendant de l'état de Vermont.

Le lac Champlain a la forme d'un long radis, racine et feuilles comprises, dont la tête serait tournée vers le Canada; baignant à l'Est les larges plaines cultivées du Vermont qui s'élèvent graduellement jusqu'aux contreforts

1. Le lac Champlain est ainsi désigné sur quelques anciennes cartes.

des Green Mountains (Verts-Monts), il est endigué à l'Ouest par l'imposant et sourcilleux massif des Adirondacks, tout parsemé de lacs sauvages, que j'avais traversé en chemin de fer pour me rendre à Montréal.

Dans cette région dont Cooper s'est fait le Walter Scott, l'histoire et la légende se mêlent souvent, au point de se confondre, et le passé en est déjà suffisamment lointain pour donner aux tragédies et aux idylles qui s'y déroulèrent, ce recul embrumé de poésie manquant encore à tant de contrées américaines; c'est bien ici la large ceinture de forêts et de lacs presque impénétrable qui séparait les possessions de la France et de l'Angleterre, dans laquelle, comme le dit Fenimore, « les soldats de ces deux nations, colons ou Européens, passaient quelquefois des mois entiers à lutter contre les torrents, à s'ouvrir un chemin entre les gorges des montagnes, en cherchant l'occasion de se combattre ».

Les Adirondacks, dont le nom signifie « Mangeurs d'écorce » et était jadis appliqué par les Indiens du Sud à ceux qui occupaient le versant nord de l'intérieur, ont une superficie de mille quatre cents milles carrés (incultes pour plus de moitié) dans la partie nord-est de l'état de New-York; ils sont bornés à l'Est par le lac Champlain, à l'Ouest par la Rivière Noire, et s'étendent de la vallée de la Mohawk aux régions agricoles du Saint-Laurent; leur plateau a une altitude moyenne de deux mille pieds et est traversé par cinq chaînes de montagnes distinctes avec des vallées intermédiaires bien définies; plus de treize cents lacs et étangs sont répandus sur cette surface, tandis que du versant central, vingt rivières divergent dans toutes les directions.

Cet humide filet jeté sur l'immense forêt lui donne une physionomie toute particulière et une grande diversité de décor; les mailles en sont si étroitement tisséès que l'on peut, en canot, sous bois, faire des excursions de cent

VUE DES ADIRONDACKS
D'après une photographie de S. R. Stoddard, Glens Falls, N. Y. *Copyrighted*, 1898-1899.

milles, la route d'eau n'étant interrompue que par de courts « portages » qui ne dépassent presque jamais deux milles; ces lacs, ces bois, ces montagnes, font des Adirondacks un perpétuel enchantement : pareil mélange de spectacles sauvages et d'excursions faciles, aux portes mêmes de la civilisation, doit être unique au monde.

La renommée de ce massif boisé, qui donne l'illusion de la forêt vierge, provient surtout de ce qu'il répond admi-

rablement à l'instinctif et atavique besoin de retour à la vie primitive qu'éprouvent les Américains, voire même les plus millionnaires : ceux dont les loisirs sont assez longs et le porte-monnaie suffisamment garni, s'en vont camper en Canada, jusque dans les régions mal explorées du Grand Nord, mais pour beaucoup (Tartarin est cosmopolite et se déguise là-bas en trappeur de la baie d'Hudson), le déplacement annuel ne dépasse pas les limites des Adirondacks, et ce désert glacé, reverdi brusquement en quelques jours de printemps, est envahi par des nuées d'excursionnistes des deux sexes qui, pendant des semaines, vivent, sous la tente ou dans des cabanes hâtivement construites, la vie de leurs ancêtres, pèlerins du *May Flower*.

Que faire, pourtant, dans cette grande solitude, une fois le campement installé?

Kate Field, une Américaine, va nous le dire : « Pêcher, chasser, explorer les bois pour ramasser des mousses merveilleuses, rechercher de beaux échantillons d'écorce de bouleau sur lesquels nous écrivons des lettres et que nous transformons en boîtes délicates et en objets de fantaisie; faire des excursions en canot, grimper sur chaque éminence rencontrée et découvrir de radieuses étendues de lacs et de montagnes qui provoquent de muettes actions de grâce; s'étendre sous les arbres pour lire, dessiner, ou épier les nuées multiformes qui se pourchassent au-dessus des monts; se retrouver aux heures des repas et remercier le Ciel d'être des créatures douées d'appétit; s'asseoir près du feu, la nuit, et dessiner chaque silhouette; apprendre à aimer les étoiles, quand elles surgissent une à une; entendre des histoires de la vie des bois et jeter de gaies

chansons à l'écho des montagnes; dériver au clair de lune et humer avec délices chaque souffle qui passe; la première truite, le premier daim, font époque dans votre existence; chasser le cerf, la nuit : cette aventure avec son mystère, son silence, la tension de nerfs et l'acuité de vue et d'ouïe qu'elle exige, la détonation finale et la joie bruyante provoquée par la mort d'une magnifique victime, vaut bien tous les tennis et picnics d'une vie civilisée. »

La région des Adirondacks est remarquable par sa sûreté, les femmes peuvent y voyager sans escorte d'un bout à l'autre; plusieurs grands clubs de chasse et de pêche s'y sont constitués, environnés de vastes réserves, et toute une population de coureurs de bois sert de guides aux étrangers; les plus habiles de ces trappeurs sont engagés, parfois, un an d'avance.

*
* *

John Brown's body lies a-mouldering in the grave,
And his soul goes marching on [1]...

John Brown, « le vieillard d'Osawatomie », est la grande figure des Adirondacks qu'elle anoblit de son souvenir. Cet homme, le plus populaire, peut-être, de toute l'histoire moderne des États-Unis, fut un martyr de l'idée et la victime du devoir impératif : vivant en pleine solitude, sur les bords d'un lac, il entreprit un jour d'aller dans le Kansas fonder à Osawatomie un refuge pour les noirs persécutés; c'est là que fut conçu le complot qui pro-

1. Mot à mot : « Le corps de John Brown est couché pourrissant dans la tombe, — et son âme va marchant de l'avant. » (*Chanson populaire*).

voqua la guerre et fit disparaître à jamais l'esclavage, balayé dans le sang des blancs. « Le 17 octobre 1859, à Harper's Ferry, raconte M. Stoddard, ils étaient vingt-deux en tout, blancs et noirs, quand le vieillard ouvrit le feu. Lorsqu'il fut forcé de se rendre, un de ses enfants était tué, et le second gisait mortellement blessé à ses côtés. On condamna John Brown à être pendu comme un criminel, mais ses restes furent plus tard ramenés au Nord pour être inhumés près de sa vieille demeure dans les montagnes; il y eut alors une vraie marche triomphale : les villes se tendirent de noir au passage du cercueil, les cloches tintèrent tout le long du chemin... Et par une glaciale journée de décembre, quelques-uns qui avaient aimé le vieillard étendirent son corps dans la terre gelée, car il avait dit : « Quand je ne serai plus, enterrez-moi près du gros rocher « où j'aime à m'asseoir et à lire la parole de Dieu... »

A côté de sa tombe s'en trouve une autre, celle d'un de ses fils dont le cadavre est demeuré près de trente-trois ans sans sépulture; les autorités de Virginie ayant jugé que c'était celui d'un assassin, il fut donné à une école de chirurgie où on l'embauma afin de le conserver ainsi qu'une pièce anatomique; le jour où l'armée fédérale occupa la ville, un médecin l'emporta en Indiana et l'y garda jusqu'en 1882, époque où il offrit de s'en dessaisir. D'Indiana, le pauvre mort fut envoyé à sa mère, dans l'Ohio, puis rapporté aux Adirondacks pour être enfin enseveli à l'ombre du grand roc où, dans son enfance, son père lui avait appris ce qu'était le devoir.

Le domaine de John Brown, acheté par souscription, appartient maintenant à l'État.

*
* *

De Port-Kent, le bateau traverse le lac pour aller, dans le Vermont, faire escale à Burlington, petite ville de quinze mille habitants; et il repasse afin de toucher barre au village d'Essex, dans l'état de New-York; à ce moment, on voit, dressés à l'arrière-plan, les deux plus hauts pics des Montagnes Vertes : Mansfield (quatre mille trois cents pieds) et notre ancien Lion Couchant que l'on appelle maintenant Camel's Hump.

UN TRAPPEUR DES ADIRONDACKS
D'après une photographie de S. R. Stoddard, Glens Falls, N. Y. *Copyrighted*, 1898-1899.

Le navire longe ensuite toute une série de falaises rocheuses et boisées d'une grande beauté sauvage, dont les principales portent les noms de Split Rock, Barn Rock et les Palissades, ces dernières rappelant, à s'y méprendre, les plus majestueux points de vue du Saguenay. Du côté du Vermont, on aperçoit Vergennes, vieille petite ville de la Nouvelle-Angleterre qui remonte au XVIIIe

siècle et mérite d'être mentionnée à cause de son nom français.

Nouvelle escale à Westport, nid de verdure égayé de villas dans une baie profonde, avec un beau panorama des Green Mountains qui se déroulent en face, de l'autre côté du lac; arrêt à Port-Henry, puis à Saint-Frédéric où, en 1731, nous élevâmes un fort dont il reste à peine quelques vestiges; à Crown-Point, emplacement d'un autre fort édifié par les Anglais en 1759, puis enfin, onze milles plus loin, à Ticonderoga, point de débarquement. C'est là, à la queue du lac Champlain, que se passèrent les principaux événements de son histoire; là, des tribus sauvages luttèrent longtemps entre elles pour la possession d'un pays dont cette nappe d'eau était l'entrée, comme pareillement le firent, plus tard, la France et l'Angleterre.

Ce lac, que nous réclamions par droit de découverte, les Anglais prétendaient l'avoir acquis des Indiens, aussi envoyèrent-ils, en 1755, le général Johnson pour nous chasser du fort Saint-Frédéric; mais pendant que ce dernier faisait halte au lac Saint-Sacrement (lac George), nos troupes, commandées par le baron de Dieskau, vinrent le surprendre. Les Anglais, fortement retranchés, soutinrent le choc; Dieskau, blessé, fut fait prisonnier, et nous battîmes en retraite sur Ticonderoga pour y construire un fort qui fit du bruit dans l'histoire sous le nom prédestiné de Carillon; c'est de là que Montcalm partit en 1757 pour aller assiéger et prendre William-Henry, de tragique mémoire; enfin, le 8 juillet de l'année suivante, il y infligea aux Anglais la plus sanglante défaite dont puissent s'enorgueillir les annales de la Nouvelle-France.

Ce fut le 8 juin 1758, quelques jours avant la chute de Louisbourg, que le général Abercrombie y attaqua les Français, bien abrités derrière des levées de terre et qui, de plus, avaient, sur le front de leur ligne, fait des abattis d'arbres dont les branches étaient entrelacées et affilées. Trois fois l'élan des Écossais se brisa contre

LAC CHAMPLAIN — LES PALISSADES
D'après une photographie de S. R. Stoddard, Glens Falls, N. Y. *Copyrighted*, 1898-1899.

ces remparts improvisés au travers desquels notre feu faisait de terribles ravages.

Ce combat dura quatre heures au bout desquelles les colonnes anglaises, décimées et prises tout à coup de panique, se replièrent en désordre et se rembarquèrent sur le lac George pour regagner le fort William-Henry.

L'ennemi perdit 588 morts ou disparus et eut 1356 blessés; de ce nombre, le 42e régiment de Highlanders, tant en tués que blessés, en compta 600, comprenant, sauf deux, tous ses officiers.

Les forces françaises étaient de 3458 hommes; nous eûmes 271 blessés et 197 morts ou disparus.

Le drapeau français de Carillon existe toujours! Cette glorieuse relique que les Canadiens considèrent comme leur palladium et qu'ils déploient dans les occasions solennelles, est confiée à la garde de l'Université Laval de Québec.

Ce rayon de gloire fut le dernier jeté par notre étoile pâlissante dans le ciel profond d'Amérique; peu de temps après, en 1759, le général Amherst assiégea le fort. Voyant qu'il était impossible de résister avec succès, nous abandonnâmes les ouvrages dans la nuit du 26 juillet, après les avoir incendiés. Les flammes firent bientôt sauter les munitions et atteignirent les batteries qui, de la sorte, tirèrent pendant quelque temps, après quoi les Anglais prirent possession de la place et éteignirent le feu.

Nous dûmes nous replier par le lac sur le Canada, laissant aussi Saint-Frédéric aux mains des ennemis.

Les Anglais réparèrent et agrandirent Carillon, mais jamais plus un boulet ne passa par ses embrasures; et quand éclata la guerre de l'Indépendance, ses murs épais suffisaient à peine à protéger la compagnie d'habits rouges qui en formait toute la garnison.

Ce fut le général américain Ethan Allen qui s'en empara dans la nuit du 10 mai 1775, à la tête de deux cents miliciens du Vermont (Green Mountain boys); le commandant, surpris dans son sommeil, raconte Allen, capitula, ses culottes à la main.

Repris en 1777 par le général anglais Burgoyne, le fort fut, à la paix, rendu aux Américains qui le délaissèrent.

Alors vint un dernier ennemi, silencieux mais irrésistible : le Temps, qui, de l'altière forteresse, est parvenu à faire une ruine dont bientôt ne subsistera plus que le nom sonore.

Les lignes de nos retranchements (Old french lines) peuvent encore se suivre à travers les bois.

XV

LE LAC GEORGE

Fort William-Henry. — Le massacre. — Les Français des États-Unis. Conclusion.

A Ticonderoga qui signifie, dit-on, « La rencontre des eaux », des chutes mettent les deux lacs en communication. Après un portage de cinq milles que l'on traverse, non plus comme au bon temps, le canot d'écorce sur les épaules, mais en chemin de fer, jusqu'à Baldwin, on s'embarque sur le lac George, cette émeraude translucide, nommée à bon droit la reine des eaux américaines : « Relativement à la hauteur des montagnes qui le bordent et à ses accessoires, dit Cooper, l'Horican est inférieur aux plus beaux lacs de la Suisse ou de l'Italie; dans ses contours et la pureté de ses eaux, il est leur égal; dans le nombre et la disposition de ses îles et de ses îlots, il est de beaucoup au-dessus d'eux tous. »

On ne saurait mieux définir ce lac en quelques lignes, car ce qui lui donne une physionomie spéciale et le pare

d'une beauté unique, ce sont ses îles qui, tantôt se dressent dans une solitaire grandeur, tantôt se groupent à la surface des eaux tranquilles, pareilles aux troupeaux de Neptune endormis.

Jadis, on prétendait que le lac Saint-Sacrement en possédait trois cent soixante-cinq, plus une petite, additionnelle et illusoire, qui n'apparaissait que pendant les années bissextiles, mais le prosaïque recensement de 1880 prouva qu'il n'y en avait réellement que deux cent vingt, un bon chiffre déjà, étant donné le peu d'étendue du lac; ses eaux, d'une rare pureté et d'un vert soutenu, sont à deux cent quarante-sept pieds au-dessus du Champlain dans lequel elles se jettent après bien des courses rapides et des bonds sauvages. A l'exception de dix-sept îles, devenues propriétés privées, toutes les autres appartiennent à l'État et sont inaliénables, car, aux termes mêmes de la loi, « les terres constituant, maintenant ou à l'avenir, la réserve forestière, demeureront à jamais forêts vierges ».

Ces vœux perpétuels auxquels sont désormais astreintes certaines régions, prouvent le sens à la fois pratique et artistique de ce peuple jeune qui a su concilier les exigences de la civilisation la plus avancée avec le respect dû aux œuvres d'art de la nature. Grâce à ces rideaux de « wilderness », littéralement : sauvagerie, ingénieusement tirés sur les cheminées d'usines qui fument à l'horizon prochain, on a encore devant les yeux quelques échantillons de paysages tels qu'ils apparurent aux premiers découvreurs de ce Nouveau Monde.

« Un jour de mai que les fleurs du printemps parsemaient

les bois, vint le prêtre martyr qui donna au lac vert ce beau nom de Saint-Sacrement[1]. »

Le Père Jogues, mort torturé par les Iroquois, est, en effet, le premier homme blanc à qui il fut permis de contempler, en 1646, ces rives merveilleuses. Le général

RUINES DE CARILLON
D'après une photographie de S. R. Stoddard, Glens Falls, N. Y. *Copyrighted*, 1898-1899.

Johnson, campant en 1755 sur les bords du lac, l'appela George, prénom du roi d'Angleterre. C'est à cette époque qu'eut lieu la défaite de Dieskau à laquelle il a été déjà fait allusion plus haut. Johnson, victorieux, passa le reste de la saison à construire, sur le lac George, le fort William-Henry que, deux ans plus tard, en mars 1757, Vaudreuil assiégea avec quinze cents hommes qu'il avait amenés sur

1. Stoddard, *Ibid.*

la glace. La garnison réussit à repousser l'ennemi, mais ne put l'empêcher d'incendier une flottille dont on voit encore les débris ensablés au fond de l'eau.

Pour réparer cet essai infructueux, Montcalm, avec près de huit mille Français et Indiens, attaqua, au moins d'août de la même année, de nouveau William-Henry que commandait alors le colonel Munro. Les aventures tragiques de ses deux filles, emmenées en captivité par les Indiens, sont le sujet de deux des plus célèbres romans de Fenimore Cooper : *Le dernier des Mohicans* et *La longue carabine.*

Le colonel soutint le siège six jours, puis, voyant que les secours qu'il attendait du général Webb n'arrivaient pas, il rendit le fort et Montcalm lui accorda généreusement les honneurs de la guerre. Le massacre qui suivit est un des plus horribles épisodes de nos anciennes guerres coloniales. Les cris des mourants éveillèrent un écho qui, depuis près d'un siècle et demi, retentit encore sur les rives du lac Saint-Sacrement; les Anglo-Saxons ne nous ont jamais pardonné cette affreuse tuerie à laquelle Montcalm et ses officiers désespérés s'efforcèrent en vain de mettre un terme. Le lendemain matin de la reddition, pendant que la garnison anglaise, forte d'environ deux mille hommes, se retirait sous l'insuffisante protection de trois cents Français, les Indiens qui, déjà, la veille, avaient achevé quelques blessés et malades laissés dans les casemates, suivirent la colonne à travers les bois et commencèrent à piller les bagages qu'ils prétendaient leur appartenir par droit de conquête. « Un combat s'ensuivit, raconte Fenimore Cooper, la querelle devint générale; une centaine de Sauvages parurent tout à coup, comme par miracle, dans

un endroit où l'on en aurait à peine compté une douzaine quelques minutes auparavant... Lorsque la troupe de femmes approcha d'eux, la couleur brillante d'un châle que portait l'une d'elles excita la cupidité d'un Huron qui s'avança. Cette femme portait un jeune enfant que couvrait un pan de son châle... elle serra fortement le châle et l'enfant contre son sein... mais le Sauvage, lâchant le châle sur lequel il avait porté la main, arracha l'enfant des bras de sa mère.

« La femme éperdue... se précipita sur l'Indien qui, par signes, indiqua qu'il consentait à un échange, tout en faisant tourner autour de sa tête l'enfant qu'il tenait par les pieds... mais pendant que la malheureuse mère se dépouillait d'une main tremblante de tout ce qu'elle pouvait retrancher de ses vêtements, le Sauvage s'aperçut qu'un de ses compagnons s'était déjà emparé du châle qu'il convoitait; foulant alors aux pieds tous les autres objets qui lui étaient présentés... il brisa la tête de l'enfant contre un rocher... et fendit celle de la mère d'un coup de son tomahawk.

« A ce moment, retentit l'effrayant cri de guerre... tous les Indiens épars le répétèrent à l'envi, et à l'instant, avec la même rapidité que des chevaux de course à qui on vient d'ouvrir la barrière, environ deux mille Sauvages sortirent de la forêt et s'élancèrent avec fureur sur l'arrière-garde de l'armée anglaise encore dans la plaine et sur les différents groupes qui la suivaient de distance en distance... Les Indiens étaient complètement armés; les Anglais ne s'attendaient pas à être attaqués, leurs armes n'étaient pas chargées, la plupart de ceux qui composaient les derniers

groupes étaient même dépourvus de tous moyens de défense; la mort était donc partout et elle se montrait sous son aspect le plus hideux... Les troupes disciplinées se formèrent, à la hâte, en bataillon carré, pour imposer aux Sauvages; l'expérience réussit assez bien, car elles ne furent pas entamées, quoique beaucoup de soldats se laissassent arracher des mains leurs fusils non chargés, dans le vain espoir d'apaiser la fureur de leurs cruels ennemis. Mais c'était parmi les groupes qui suivaient que se consommait l'œuvre du carnage... les Indiens ne cessèrent de frapper que lorsque la cupidité l'emporta sur la soif du sang... Le nombre des victimes de cette malheureuse affaire a été, depuis, évalué à quinze cents. »

Le fort, construit en sapins entiers et recouvert de sable, fut alors incendié; il était presque carré, flanqué au Nord par le lac, à la tête duquel il se trouve, tout près de Caldwell, et aux trois autres côtés par un fossé.

Dans son enceinte, on distingue encore la margelle d'un vieux puits comblé.

Le fort George, à l'est de William-Henry, fut édifié en 1759 par le général Amherst; ce n'est plus qu'un tas de terre soutenu, de place en place, par quelques pans de murs. Un peu au sud-ouest de ce fort, était le camp retranché commandé en 1755 par le général Johnson et contre lequel Dieskau vint se heurter en vain.

Au sud et tout près de William-Henry, les ruines du fort Gage s'élèvent sur une colline que l'on atteint par la passe de la Montagne Française (French Mountain), à travers le « sombre et sanglant territoire » (dark and bloody ground), théâtre du massacre; la ligne des anciens retranchements

peut encore se suivre dans les sapinières qui maintenant les recouvrent. Un mille plus loin, contre la voie du chemin de fer, se trouve la Mare Sanglante (Bloody Pond), étang stagnant presque entièrement couvert de feuilles de nénuphars et de grands lis blancs que l'on dirait les âmes des Français de Dieskau, surpris au bivouac en 1755 et fusillés à bout portant par les Anglais. Cet étang dans lequel furent jetés leurs cadavres, devint, dit-on, tout rouge de sang, de là ce nom sinistre qu'il a conservé depuis.

Notre ancien lac Saint-Sacrement! On ne saurait le quitter sans un regret, tant est captivante dans son intimité cette étroite nappe d'eau de trente-trois milles de long, sur un à trois au plus de large, toute persillée d'îlots sauvages, aux rives semées de villas entrevues dans les bois argentés de bouleaux et de trembles, et dont les noms, tels que le *Sagamore*, *Uncas*, ou le *Mohican*, évoquent les héros que Fenimore Cooper fit vivre sur ses bords.

Ce Vermont, le Maine, provinces que nous avons baptisées, le nord de l'état de New-York qui nous appartint aussi, jadis, par droit de découverte, sont, chose étrange, en train de redevenir français : la race canadienne débordant ses frontières, les envahit de toutes parts.

Les beaux « steamers » qui, chaque été, font traverser ces lacs à des nuées de touristes, ont des équipages presque entièrement français, comme j'ai pu m'en assurer en consultant les rôles affichés sur le pont, et en causant avec plusieurs marins dont l'un d'entre eux répondait au nom guerrier de La Bombarde. C'était un homme entre deux âges, assez instruit pour son métier et récemment naturalisé; ayant, à cette occasion, comparu devant un magistrat,

ce dernier avait commencé par lui demander ses nom, prénoms et lieu de naissance, il répondit :

— Je m'appelle Jean-François La Bombarde, de Saint-Jean-Port-Joli, dans la province de Québec, Canadien-Français et sujet britannique.

— Voilà, observa le magistrat, bien des drapeaux pour un seul homme; j'ai peine à concilier tant de nationalités : vous seriez, à vous en croire, tout à la fois, Canadien, Français et sujet britannique. Il conviendrait, pourtant, d'opter, ne fût-ce que pour savoir exactement à quoi vous renoncez; à mon avis, vous êtes Anglais, et rien qu'Anglais.

La Bombarde, sans se déconcerter, rétorqua :

— A votre avis, peut-être, mais pas au mien, Votre Honneur. Mes gens sont venus de France, jadis, habiter le Canada, et si, ensuite, nous sommes, comme vous dites, devenus Anglais, c'est sans avoir été jamais consultés et contre notre volonté ; ça ne compte donc pas. J'ai, pour ma part, librement quitté mon pays natal, parce que je n'y gagnais point suffisamment de quoi faire vivre ma nombreuse famille, et je suis venu chercher de l'ouvrage dans les États; depuis dix ans, je vis ici, j'entends m'y fixer pour toujours, et je désire être citoyen américain.

— Réfléchissez, pourtant, reprit le juge; demandez-vous si vous seriez capable d'en remplir tous les devoirs : si, par exemple, la guerre venait à éclater entre les deux nations, la force de vos premiers souvenirs ne vous empêcherait-elle pas de nous aiderà repousser les envahisseurs?

La Bombarde, alors, répliqua très grave :

— J'habite ce pays depuis longtemps, je lui sais gré de nous avoir donné du pain, et mon aîné, déjà, dort dans

votre cimetière : cette terre est sacrée pour moi; que l'ennemi l'envahisse, et d'où qu'il vienne, par Notre Dame, je donnerai mon sang pour la patrie nouvelle que je me suis choisie...

— Et qu'a répondu le juge, cette fois? demandai-je.

— Rien, il a seulement dit comme ça : « Greffier, ins-

LE LAC GEORGE
D'après une photographie de S. R. Stoddard, Glens Falls, N. Y. *Copyrighted*, 1898-1899.

« crivez M. Jean-François La Bombarde en qualité de « citoyen des États-Unis d'Amérique. »

« Le Canadien, a dit un de ses compatriotes, Arthur Buies, se distingue en ce sens qu'il conserve un attachement inaliénable à son ancienne mère patrie, qu'il en est ici comme le prolongement et la continuation, et qu'il l'est jusqu'au cœur même des États-Unis, où, tout en se faisant naturaliser citoyen américain, il conserve sa nationalité. Il y opère un déplacement de la France, voilà tout; il reste attaché à ce flambeau qui a éclairé la civilisation et il veut continuer d'en être un des rayons, d'autant plus

vivace, d'autant plus puissant, qu'il éclaire un plus vaste espace.

« Il ne veut renoncer à aucun prix à ce patrimoine de lumière qui lui est commun avec tant de générations antérieures et qui, s'il cessait d'être indivisible, n'aurait plus, ni sa valeur, ni son importance sociale. Il ne veut pas, en un mot, se déshériter lui-même, parce qu'aucun des avantages qu'il trouverait dans ce sacrifice, ne pourrait compenser pour lui la perte du précieux privilège d'être l'héritier intellectuel de la grande nation qui a maintenu le culte de l'art, du beau idéal, de la noblesse de l'esprit, des sentiments les plus généreux et les plus élevés de la nature humaine...

« Les calculs faits relativement au nombre des Canadiens-Français qui habitent les États-Unis présentent entre eux des écarts considérables, mais il ne faut pas moins tenir pour certain que ce nombre atteint peut-être plus d'un million, en y comprenant tous les Canadiens émigrés depuis 1840, époque vers laquelle l'émigration, qui avait été jusque-là individuelle et limitée, prit le caractère d'un véritable exode et s'est maintenue comme telle jusqu'à ces dernières années...

« Ne cherchez pas les causes de l'émigration des Canadiens; elles sont fatales, elles tiennent au tempérament même de notre peuple. Les Canadiens vont au loin... parce que cela est dans le programme de leur destinée, parce qu'ils sont appelés à faire échec au débordement des populations étrangères sur tous les points qu'ils peuvent utilement occuper avec perspective de succès et d'avenir...

« Rien ne peut plus désormais arrêter l'expansion natu-

relle de cette race, appuyée sur la conscience d'une mission à accomplir, plus ou moins bien entrevue, plus ou moins définie, mais qui n'abandonne jamais les Canadiens-Français et dont ils portent en eux comme une image qui guide et éclaire leur marche. »

Cette rapide incursion dans les « États » me permit de remarquer combien diffèrent de type, d'allure et même de mœurs, les Américains et les Anglais du Canada, quoique ces derniers, pour un bon nombre, descendent de colons loyalistes que leurs opinions forcèrent à quitter le territoire de la nouvelle république.

Débarqué à Caldwell et monté dans un train à destination d'Albany, je m'y rembarquai sur un véritable palais flottant qui, de nuit, descendant l'Hudson, me déposa le lendemain matin sur les quais de New-York. Là m'attendait la *Bretagne*, grâce à laquelle, huit jours après, le 30 juillet, je retrouvai le « vieux pays » dont les enfants, jadis, labourèrent si avant le sol du Nouveau Monde : les sillons d'autrefois qui sont visibles encore, ont conservé le germe, la moisson mûrira au soleil d'Amérique, et quand le jour viendra de couper la récolte, le grain sera français.

SOURCES HISTORIQUES

RAMEAU DE SAINT-PÈRE. *La France aux colonies. — Une colonie féodale en Amérique; l'Acadie.*

ABBÉ CASGRAIN. *La question acadienne. — Un pèlerinage au pays d'Évangéline. — Une seconde Acadie (Ile Saint-Jean). — Les Sulpiciens et les prêtres des missions étrangères en Acadie.*

PASCAL POIRIER. *Le Père Lefebvre et l'Acadie.*

ARTHUR BUIES. *La Province de Québec.*

LESCARBOT. *Histoire de la Nouvelle-France* (1611).

CHAMPLAIN. *Les voyages de la Nouvelle-France* (1632).

NICOLAS DENYS. *Description des côtes de l'Amérique Septentrionale* (1672).

DIÉREVILLE. *Voyage en Acadie* (1700).

PICHON. *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire du Cap-Breton* (1760).

ANONYMES. *Mémoires sur le Canada* (Société littéraire et historique de Québec, 1873).

HALLIBURTON. *History of New-Scotia.*

CHAMBERS. *Quebec, lake St John and the new route to the far famed Saguenay.*

S. R. STODDARD. *Lake George and lake Champlain. — The Adirondacks.*

TABLE DES MATIÈRES

UNE FRANCE OUBLIÉE

L'ACADIE

I

Histoire de l'Acadie.

Domination française (1604-1713). — L'Acadie se trouve partagée entre la France et l'Angleterre. — Dispersion des Acadiens. — Domination anglaise (1713-1758)..... 5

II

De Normandie en Acadie.

Le Hâvre. — New-York. — Montréal. — La Metapedia..... 23

III

Baie des Chaleurs.

Les premiers Acadiens. — L'enseignement du français au Nouveau-Brunswick..... 29

IV

L'Isthme.

La « barre » de Moncton. — Le collège Saint-Joseph de Memramcook. — Renaissance du peuple acadien..... 39

V

Forts Beauséjour et Gaspareau.

Patriotisme des Acadiens. — Episodes de leur expulsion. — Hospitalité néo-écossaise..... 53

VI

Le Cap-Breton.

Ruines de Louisbourg. — Population bigarrée. — Les Micmacs..... 63

VII

Ile du Prince-Édouard.

Langage et costume des Acadiens. — Leur avenir..... 77

VIII

Québec.

Description de la ville. — Souvenirs français. — Montmorency. — Les Hurons de Lorette..... 87

IX

Le lac Saint-Jean.

Roberval. — Les Montagnais de la Pointe-Bleue. — Missionnaires français. — Le « ouananiche »..... 103

X

Le Saguenay.

Baie des Ha! Ha! — Caps Trinité et Éternité. — Tadoussac. — Mort mystérieuse du Père La Brosse. — La remontée du Saint-Laurent.. 117

XI

Montréal.

Description de la ville. — Les Iroquois de Caughnawaga. — Un nouveau Louis XVII..... 127

XII

Niagara.

Descriptions de la chute par Chateaubriand, Dickens... et le Père Hennepin..... 137

XIII

Le Saint-Laurent.

Le lac Ontario. — Toronto. — Les Mille-Iles. — Les Rapides..... 149

XIV

Le lac Champlain.

La Gorge au Sable. — Campements de touristes dans les Adirondacks. — La tombe de John Brown. — Fort de Carillon. — Son histoire..... 159

XV

Le lac George.

Fort William-Henry. — Le massacre. — Les Français des États-Unis. — Conclusion..... 175

Sources historiques..... 187

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 308-1901.

UNE

FRANCE OUBLIÉE

L'ACADIE

PAR

GASTON DU BOSCQ DE BEAUMONT

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

28/2/02

157

BOUND

MAR 5 1926

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05948 3639

F
1015
.D817

Du Boscq de Beaumont.

Une France oubliee
l'Acadie

Vignaud

28/02
157